

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE
L'ÉDUCATION

SECTION DES SCIENCES DE
L'ÉDUCATION



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

THE HIGHER TEACHER'S
TRAINING COLLEGE

DEPARTMENT OF SCIENCES OF
EDUCATION

SECTION OF SCIENCES OF
EDUCATION

**COMPETENCES PARENTALES ET NIVEAU DE
SCOLARISATION DES APPRENANTS DU PRIMAIRE
ISSUS DES FAMILLES RECOMPOSEES : Etude
menée à l'École Publique d'Application de Ngoumou**

Mémoire rédigé et soutenu en vue de l'obtention du
Diplôme de Professeur des Écoles Normales d'Instituteurs deuxième grade
(DIPEN II)

Par

Ida Julienne TCHOUKOUA YIMKOUA

Licenciée en Psychologie

Sous la direction de :

DJEUMENI Marcelline

Chargée de Cours

et

MGBWA Vandelin

Chargé de Cours

Année académique 2015-2016

Yaoundé : juin 2016

TABLE DES MATIERES

DEDICACE	v
REMERCIEMENTS	vi
SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ANCRONYMES	vii
LISTE DES TABLEAUX	viii
LISTE DES GRAPHIQUES	ix
RESUME	x
ABSTRACT	xi
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE	3
1.1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE	3
1.2 FORMULATION ET POSITION DU PROBLEME	10
1.3 QUESTION DE RECHERCHE	11
1.3.1 Question principale	11
1.3.2 Questions secondaires	11
1.4 OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	12
1.4.1 Objectif général	12
1.4.2 Objectifs spécifiques de recherche	12
1.5 INTERETS DE L'ETUDE	13
1.5.1 Intérêt social	13
1.5.2 Intérêt psychopédagogique.....	13
1.5.3 Intérêt scientifique	14
1.6 DÉLIMITATION EMPIRIQUE ET THÉMATIQUE DE L'ÉTUDE.....	15
1.6.1 Délimitation empirique	15
1.6.2 Délimitation théorique et thématique	16
CHAPITRE 2 : INSERTION THEORIQUE DU SUJET	17
2.1 DEFINITION DES CONCEPTS	17
2.1.1 Fonctions Parentales	17
2.1.2 Compétence parentale	17
2.1.2 Pratique éducative parentale.....	18

2.1.3	Famille	18
2.1.4	Famille recomposé.....	18
2.1.5	Ecole primaire.....	19
2.1.6	Cycle primaire	19
2.1.6	Scolarisation	20
2.2	REVUE DE LA LITTERATURE.....	21
2.2.1	Spécificité de la recomposition familiale.	21
2.2.2	La recomposition familiale et L'enfant en situation de parentification	23
2.2.3	La parentalité et l'exercice des tâches parentales	25
2.2.4	La recomposition familiale, gage de la négligence parentale et ses effets	27
2.2.5	La scolarisation : Inégalités d'origine socio-économique et culturelle	28
2.2.6	Le système éducatif camerounais	30
2.3.	THÉORIE EXPLICATIVE DU SUJET.....	33
2.3.1	LES FONTIONS PARENTALES	34
2.3.1.1	La fonction nourricière.....	34
2.3.1.2	Fonctions de protection et de guidance.....	46
2.3.1.3	Fonctions de contrôle	50
2.4.	FORMULATION DES HYPOTHÈSES	52
2.4.1	Hypothèse générale.....	52
2.4.2	Définition des variables de l'hypothèse générale	53
2.4.3	Variable indépendante (VI).....	53
2.4.4	Variable dépendante (VD)	53
2.4.5	Hypothèses de recherche.....	53
CHAPITRE 3 :	METHODOLOGIE DE L'ETUDE	58
3.1	TYPE DE RECHERCHE	58
3.2.1	Présentation du site de l'étude.....	59
3.3	POPULATION D'ETUDE.....	59
3.3.1	La population cible	59
3.3.2	Population accessible	59
3.4	ECHANTILLONNAGE ET ECHANTILLON	60
3.4.1	L'échantillonnage.....	60
3.4.2	L'échantillon	60
3.5	DESCRIPTION DE L'INSTUMENT DE COLLECTE DES DONNEES.....	61

3.5.1 Entretien individuel	61
3.5.2. Étape de construction de l'entretiens	62
3.5.3 Cadre des entretiens individuels	62
3.5.4 Le déroulement des l'entretiens individuels.....	62
3.5.5 Présentation du guide d'entretien	63
3.6 METHODE DE TRAITEMENT DES DONNEES	64
3.6.1 Analyse de contenu.....	64
3.6.2 Retranscription des données des entretiens individuels.....	65
3.6.3 Présentation de la grille d'analyse des données des entretiens individuels	66
3.6.4 Codage	66
CHAPITRE 4 : PRESENTATION DES DONNEES ET ANALYSE DES RESULTATS	70
4.1 PRESENTATION DES PARTICIPANTS A LA RECHERCHE.....	70
4.1.1 Cas MM.....	70
4.1.4 Cas MB	72
4.1.5 Cas S	73
4.2 ANALYSE DES RÉSULTATS.....	74
4.2.1 La fonction nourricière	74
4-2-2 La fonction de protection et de guidance	77
4.2.3. La fonction de contrôle	79
4-2-4 Niveau de scolarisation	80
CHAPITRE 5 : INTERPRETATION DES RESULTATS ET PERSPECTIVES	83
5.1 INTEPRETATION DES RESULTATS	83
5.1.1 De l'exercice de la fonction nourricière au niveau de scolarisation des apprenants de famille recomposé.	83
5.1.2 De l'exercice de la fonction de protection et de guidance au niveau de scolarisation des apprenants de familles recomposées.	85
5.1.3 De l'exercice de la fonction de contrôle au niveau de scolarisation des apprenants de familles recomposées.	87
5.3 LES PERSPECTIVES THEORIQUES ET PROFESSIONNELLES.....	90
5.3.1 Perspectives théoriques	90
5.3.2 Perspectives pédagogiques.....	91
5.2.2.1 l'explication du modèle d'optimisation de la scolarisation de l'élève de l'école primaire.....	93

5.2.2.2 l'explication du modèle d'éducation parentale.....	96
5.2.2.3 l'explication du modèle d'accompagnement des l'élèves en difficulté d'adaptation en milieu scolaire.	99
CONCLUSION.....	101
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	104
ANNEXES	109

A

MES PARENTS :

M. Yimkoua François ;

Mme Yimkoua Thérèse.

REMERCIEMENTS

L'achèvement de ce modeste travail n'a été possible que grâce aux sacrifices des uns et des autres. Ils m'est donc permis de remercier toutes les bonnes volontés sans lesquelles cette œuvre n'aurait jamais pu être réalisée. A cet effet je remercie :

- Dr Vandelin Mgbwa, et Dr Marcelline Djeumeni, d'avoir accepté de diriger ce travail, de m'avoir permis de travailler dans les bonnes conditions à travers les critiques, l'expertise et les judicieux conseils ;
- Pr Pierre Fonkoua, chef de département et l'ensemble des enseignants de nous avoir offert un cadre propice : documentation, bibliothèque, la salle 36, afin de nous initier à la recherche ;
- M. le directeur et les enseignants de l'école primaire d'application de Ngoumou, non seulement pour leur encadrement lors des stages pratiques tout au long de ma formation ; mais aussi de nous avoir permis de recueillir de précieuses données dans leur institution ;
- Mme Ngono Ossango Pangrace pour son expérience, ses propositions, sa générosité, sa disponibilité malgré ses multiples occupations, qui m'ont été d'un grand apport dans ce travail ;
- M. Wandji Fidèle Photocopieur pour sa disponibilité, son attention lors de la multiplication des exemplaires de ce travail ;
- Mes camarades : Avoulou Natacha, Doungmo Irène, Edongo Fabrice, Enama Martin Olivier, Kipambou Stéphanie, Pimagha Anette, Tanéyo Max, et pour avoir relu ce travail.

SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ANCRONYMES

APC : Approche par Compétence

CE1 : cours élémentaire première année

CM1 : Cours Moyen Première Année

CM2 : Cours Moyen Deuxième Année

CNE : Centre National de l'Éducation

CONFEMEN : Conférence des Ministres de l'Éducation ayant le Français en Partage

CP : Cours préparatoire

DSSE : Document de Stratégie Sectorielle de l'Éducation

EPT : Education Pour Tous

HR : Hypothèse de Recherche

JASP : Journée Annuelle de Santé Publique

MINEDUB : Ministère de l'Éducation de Base

OMD : Objectif du Millénaire pour le Développement

ONU : Organisation des Nations Unies

SIL : Section D'initiation au Langage

TAB : Taux Brute d'Admission

TAP : Taux d'Achèvement du primaire

TBS : Taux Brute de Scolarisation

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture.

VD : Variable dépendante

VI : Variable indépendante

UNICEF: United Nations International Children Emergency Fund.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1 : Tableau synoptique	54
Tableau n° 2 : tableau récapitulatif et descriptif de l'échantillon	61
Tableau n° 3 : Grille d'observation des comportements de la scolarisation	67
Tableau n° 4 : Grille d'analyse des données des entretiens individuel et collectif.....	68

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : modèle d’optimisation de la scolarisation de l’élève à l’école primaire92

Graphique 2 : modèle d’éducation parental95

Graphique 3 : modèle d’accompagnement des élèves en difficulté d’adaptation en milieu scolaire.98

RESUME

Cette étude a pour titre « compétences éducatives parentales et niveau de scolarisation des apprenants du primaire issus des familles recomposées ». Elle répond à la question de recherche suivante : la mise en œuvre des compétences parentales à travers l'exercice des fonctions parentales permet-elle de comprendre le niveau de scolarisation des enfants des familles recomposées ? En effet, la recherche part du constat selon lequel la réussite scolaire des apprenants semble se justifier par leur appartenance à une situation familiale particulière et même spécifique. Ce faisant, nous avons relevé qu'à l'école primaire, les enfants issus de famille dites biparentale intactes pourraient réussir aisément par rapport à ceux qui viennent des familles recomposées. En fait, ceux issus de famille biparentale intacte développeraient non seulement des aptitudes positives envers l'école et les apprentissages ; mais aussi, établissent des liens sociaux positifs avec les enseignants et le groupe de pairs tandis que la deuxième catégorie d'enfants fait généralement preuve de blocage et d'inadaptation envers les activités de classes. Ceci parce que, l'environnement familial présente des distorsions qui les exposent à d'énormes risques dus à une défaillance poignante des fonctions parentales. C'est la raison pour laquelle ils seraient timides et développeraient des relations sociales négatives avec les enseignants et le groupe de pairs.

Or l'optimisation de la scolarisation du jeune reste un problème majeur au Cameroun. Si au terme de leurs parcours scolaire, certains élèves de famille recomposée du primaire s'adaptent ou s'épanouissent difficilement dans ce milieu de part leur repli sur soi caractérisé, leur indifférence face aux activités sportives et ludiques, aussi redoublent le plus souvent les classes au cours du cycle, ne respectent pas le règlement intérieur de l'école.

L'objectif de cette recherche a été de vérifier le rapport entre les compétences éducatives parentales et le niveau de scolarisation des apprenants de famille recomposée. Pour atteindre cet objectif, la recherche s'est adressée à un groupe humain bien spécifique que nous avons obtenu en appliquant la technique d'échantillonnage par choix raisonné et non aléatoire. Les données collectées auprès de ces sujets et traitées ont laissé apparaître que les enfants des familles recomposées connaissent un vide émotionnel à cause de la défaillance de la fonction parentale. Par conséquent, la théorie de la compétence parentale développée par Côté a été confirmée chez ces enfants en contexte camerounais. Il en ressort que la mise en œuvre des compétences parentales auprès des enfants permet d'optimiser leur scolarisation.

ABSTRACT

This study entitled “parental educational skills and level of education of primary school learners from recomposed families” answer to the following question of research: Does the implementation of parental abilities towards the exercise of parental functions allow the understanding of level of education of children from recomposed families? Indeed we realize that in primary school when some children from biparental families develop positive attitudes in school and apprenticeship by establishing positive social links with their teachers and their peers. On the contrary, others pupils living in the same school milieu but from monoparental families have difficulties to integrate apprenticeship, to cooperate with peers, and when one observe activities in groups, one can notice negative social links with teachers. Besides, some of them are shy, aggressive; the others are late coming at school and most of the time untidy. Thus they are not able to finish primary school and finally give it up.

Though the optimization of youth’s education remains one the major problems in Cameroon. If in terms of their education, some primary school pupils from monoparental families have difficulties to adapt themselves in this milieu because of their withdrawn attitude, their indifference in front of athletic and play activities; most of the time, those pupils repeat classes and do not even respect school rules.

This study aims at examining the relation between parental educational skills and the level of education of learners from monoparental families. We achieved what we have set out to do by applying the technique of a descriptive and non-random sampling. The collecting and treated data by a well specific human group reveal that children of recomposed families experience an emotional void due to the failure of parental function. Henceforth theory of parental competence developed by Coté has been asserted in those children in Cameroonian context. Thus the implementation of parental skills towards children enables to optimize their education.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La scolarisation de tous les élèves, est l'une des préoccupations actuelles de l'éducation au Cameroun, c'est-à-dire à l'adaptation ou l'épanouissement de l'élève sur tous les plans, ceci dans le but de promouvoir l'éducation pour tous et favoriser l'accès à l'éducation de toutes les couches sociales jusqu'à l'horizon 2035 tel que prévu par les OMD.

Ce fait reste un problème parce que, le taux de scolarisation (qui se définit selon la conférence de Jomtien par le ratio entre le total des effectifs d'élèves inscrits dans un degré spécifique d'enseignement primaire ou secondaire, quel que soit leur âge et le total de la population ayant le droit et l'âge légal d'entrée à l'école au même degré d'enseignement), reste encore faible pour certains élèves de l'école primaire plus particulièrement pour ces enfants vivants en situation soit de monoparentalité ou de recomposition familiale.

Il a donc lieu de poser le problème sur l'origine de ces échecs observés à l'école primaire chez ces enfants. A partir de quelques lectures faites de nombreux chercheurs expliquent que l'environnement social et culturel de certains élèves est encore trop pauvre pour permettre aux enfants d'acquérir un savoir riche et diversifié. Ceci dit, l'enfant peut disposer d'un entourage affectif qui ne le motive pas à étudier. L'échec pourra alors être lié aux situations familiales plus ou moins difficiles surtout lorsqu'on observe dans ces familles une défaillance de la fonction parentale. C'est ainsi que le choix de ce thème porte sur les compétences parentales et le niveau de scolarisation des apprenants du primaire issus des familles recomposées.

L'objectif de cette recherche a été de vérifier le rapport entre les compétences éducatives parentales le niveau de scolarisation des apprenants de famille recomposée. Pour atteindre cet objectif, la recherche s'organise en cinq chapitres qui sont :

Le chapitre 1 élabore la problématique de l'étude, autour d'une question de recherche. Le chapitre 2 présente la grille théorique de lecture qui nous a permis d'avoir les questions de l'étude. Celle-ci a pour cadre théorique de l'étude la théorie des compétences parentales de Christian Côté. Le chapitre 3 qui est la méthodologie de l'étude. Ce chapitre présente des façons de faire requis selon la démarche scientifique requise. Pour aborder notre problème, Le chapitre 4 présente et analyse les résultats obtenus de l'étude dans une perspective qualitative.

Le chapitre 5 quant à lui, possède non seulement l'interprétation des résultats obtenus de l'étude à partir du cadre théorique de référence, mais questionne aussi ce cadre au regard des données empirique. Ce questionnement a permis à l'étude d'envisager des perspectives de recherche sur le plan théorique et pédagogique.

CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE

Ce chapitre s'attarde sur la problématique centrale au cœur de l'étude. Pour y parvenir, nous traitons d'un ensemble de préoccupations susceptibles d'apporter un éclairage sur la question classique des compétences parentales face à la question de la scolarisation des apprenants de l'école primaire issus des familles recomposées. Dans cette optique, une fresque du contexte de l'étude permet d'avoir un aperçu des réalités dans l'univers de la formation au Cameroun. La position du problème dans cet élan vient édifier sur les aspects qui constituent la problématisation mise en œuvre, notamment les questions et les objectifs de l'étude. Comme prolongement face, à ces deux premiers points, le chapitre précise l'intérêt et la délimitation empirique et théorique du domaine d'étude.

1.1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

La déclaration mondiale de l'éducation pour tous (EPT) de 1990 dans son préambule reconnaît qu'une éducation fondamentale solide est indispensable aux apprenants afin de renforcer les apprentissages à tous les niveaux, et développer l'autonomie ainsi que l'épanouissement de chaque individu. Ainsi pour répondre à cette déclaration, l'école en tant qu'institution, assume cinq fonctions essentielles (ludique, sociale, éducative, psychologique et pédagogique) pour un développement intégré de l'apprenant. Ce qui revient à dire de l'école qu'elle est la source à laquelle viennent s'abreuver les apprenants pour acquérir les savoirs et savoir-faires nécessaires à leur insertion dans la société. Ce rôle qu'a l'école est d'ailleurs soutenu par la loi n° 98 / 004 du 14 avril 1998 portant loi d'orientation de l'éducation au Cameroun en son article 4, qui stipule que l'éducation a pour mission générale la formation de l'enfant en vue de son épanouissement intellectuel, physique et morale et de son institution harmonieuse dans la société, en prenant en compte les facteurs économiques, sociaux culturels politiques et moraux. Ceci dit, l'on considère qu'un enfant a réussi sa scolarisation lorsqu'il adopte une attitude positive envers l'école et ses apprentissages ; établit les liens sociaux positifs avec les enseignements et les camarades de classe ; se sent à l'aise, vit ses émotions positives et participe à la classe quand on observe une réussite et des progrès au point scolaire (Ladd, 2009). Mais il arrive que l'école, dans sa mission, connaisse des défaillances du fait des interactions entre ses différents acteurs. Et ceci se traduit par des problèmes qui touchent principalement les apprenants, et dont les symptômes non exhaustifs

se déclinent sous forme de déficience intellectuelle, de déficience de l'attention, de déscolarisation, d'élèves en difficulté ou en grande difficulté, de redoublement, de refus de l'école, d'élèves faibles ; symptômes qui conduisent tous à l'échec scolaire. L'école est donc le cadre idoine, au même titre que la famille et la communauté pour la socialisation de l'individu. Chacun des acteurs de l'éducation, doivent donc permettre à l'enfant l'accession à l'autonomie en société, le développement de comportements intellectuels et sociaux d'adaptation au monde. D'ailleurs, une étude du CONFEMEN en 2007 sur les conséquences de l'évolution des modes de vie familiaux sur les modalités d'exercice de la fonction parentale a fait émerger cinq constats : une contradiction entre les contraintes de réussite scolaire et l'épanouissement des enfants ; la nécessité pour les parents de concilier dialogue, négociation et autorité auprès d'enfants amenés de plus en plus tôt à prendre part aux décisions familiales et au choix les concernant ; l'affaiblissement de la transmission des normes, repères et valeurs de la part des familles ; la fragilisation de la fonction parentale due à certains phénomènes (divorces, chômage, familles recomposées) ; l'échec croissant des élèves en général et ceux des familles défavorisées en particulier malgré leur investissement fort dans la scolarité des enfants.

Par ailleurs, La déclaration universelle des droits de l'homme proclamée par les nations unies le 10 décembre 1948 stipule l'alinéa 1 de son article 26 que « toute personne a droit à l'éducation ». Ce droit inaliénable de tout citoyen est repris dans la convention relative aux droits des enfants adoptés par l'ONU le 20 novembre 1989 et ratifiée par le Cameroun le 11 janvier 1993. Elle stipule en son article 28 que « l'enfant a le droit à l'éducation ». Afin de s'assurer que tous les enfants sont en mesure de jouir de leur droit à l'éducation en toute égalité et en respectant les principes d'équité entre les filles et les garçons, le Ministère de l'Éducation Nationale et l'UNICEF ont mené un certain nombre d'actions destinés à évaluer et réduire les carences qui subsistent dans ce domaine. Tout d'abord, par la préparation de la campagne prévue en l'an 2000 appelée "école amie des enfants, amie des filles". Cette campagne est destinée à faire réfléchir et agir les enfants sur les questions de droit et d'équité à l'école. La réalisation d'une étude sur les stéréotypes existe dans les manuels scolaires du primaire, la mise en place d'associations de mères d'élèves, la mobilisation active des chefs religieux et traditionnels pour la scolarisation des enfants relèvent également de cette dynamique. Les Nations Unies se sont fixé comme objectif de généraliser la scolarisation au primaire en 2015. Dans son dernier rapport de suivi de l'éducation pour tous l'UNESCO critique les politiques éducatives des pays du Sud , ainsi la plupart d'entre eux s'abstiennent

de s'attaquer aux désavantages éducatifs extrêmes et persistants .En Afrique subsaharienne que le taux de scolarisation net en primaire reste le plus faible, avec 73 %. Les pays arabes sont également mal classés, avec 84 % d'enfants, juste derrière les États d'Asie du Sud et de l'Ouest, avec un taux de scolarisation de 86 %. Au total, 32 millions d'enfants non scolarisés vivent en Afrique.

Aussi la constitution du Cameroun de 1996 fait de l'éducation une priorité de l'Etat. La loi fondamentale crée des conditions favorables pour le développement de l'éducation de base, en mettant un accent particulier sur l'éducation des filles, la protection et le développement des enfants. De même elle stipule que l'éducation primaire est obligatoire et que l'Etat doit assurer l'accès de tous les jeunes camerounais à l'éducation de base. Près de 72 millions d'enfants en âge d'être à l'école primaire n'étaient toujours pas scolarisés en 2007, une situation très préoccupante, même si elle s'améliore.

Afin d'assurer pour tous les citoyens les réalisations des buts et objectifs de l'éducation pour tous, tel que définis dans le cadre d'action issu du forum mondial sur l'éducation Pour Tous à Dakar en 2000, au Cameroun, le premier objectif de l'EPT concerne l'éducation préscolaire et vise « le développement et l'amélioration de la protection et l'éducation de la petite enfance ». En 1998, la loi d'orientation de l'éducation a été promulguée et elle stipule que l'enseignement primaire est obligatoire, qu'elle doit être fournie par le gouvernement et qu'elle représente la priorité de la nation. . Les trois piliers du DSSE 2006 sont la correction des disparités et l'amélioration de l'accès, la hausse de la qualité et le taux d'augmentation des scolarisés en enseignement primaire entre 2006 et 2010 est de 1,5%. Le taux de scolarisation brut et d'admission sont élevés avec respectivement 119,8% (2010) et 133,6% (2010). Le taux de promotion en enseignement primaire se trouve entre 85 et 90% (2010) entre la première et la cinquième année et il est légèrement inférieur à celui de la sixième année qui est de 85% (2010). Le taux de redoublement en enseignement primaire du sous-système français est largement plus élevé que celui du sous-système anglophone avec 15% contre 9% pour une moyenne nationale de 11%. Le taux d'abandon est moyen est de 6,6% (2009) et ce sont les taux de la première et de la cinquième année qui sont élevés. Les taux de scolarisation au Cameroun sont très inférieurs à ceux des pays ayant des revenus par habitant comparables. Ceci est dû à un phénomène de déscolarisation au cours des années 1989-99. Officiellement le taux d'inscription brut au primaire est de 81%, alors qu'il était de 112% dix ans auparavant. Mais ce taux est fortement gonflé par les redoublements très nombreux, de

l'ordre de 28% chaque année. Pour avoir une idée plus précise du problème, il vaut mieux retenir que la proportion des filles d'âge scolaire qui entrent effectivement à l'école semble s'être stabilisée autour de 58%, et 37% seulement terminent le cycle primaire. Pour les garçons, les proportions sont respectivement de 83% et 60%., et l'on estime jusqu'alors le taux d'alphabétisation à 70%. Avec pour base la réalisation des OMD, centré sur la diffusion de l'enseignement primaire, chaque objectif y est indiqué. Les objectifs pour 2015 sont la réalisation de 100% du taux d'achèvement, de scolarisation nette et d'admission. La préparation des données est en cours en ce qui concerne le taux d'abandon, de redoublement de fléchissement solaire et de réussite

Au niveau de la qualité, la hausse du nombre d'enseignants, l'amélioration des programmes pour enseignants et le développement des manuels d'instruction pour les professeurs et des matériels didactiques sont planifiés. Actuellement, le nombre d'enfants scolarisés en enseignement primaire était de 2,3 millions en 2004 et 2,7 millions en 2010, soit une hausse moyenne annuelle de 6,7%²⁹ (MINEDUB, 2010).

L'objectif de la stratégie d'éducation est d'améliorer la capacité des tout petits et à garantir un bon départ dans la vie et un développement intégral rendement des services éducatifs et l'amélioration de la gestion du système éducatif . Le taux d'achèvement en enseignement primaire stagne à un faible niveau avec 78,8% (2010) . Ces auteurs pensent que trois grandes orientations peuvent apporter des éclaircis à propos de l'attente de l'environnement familial : d'abord les styles éducatifs parentaux, ensuite l'on peut aussi s'appuyer sur l'analyse de l'accompagnement parental à la scolarité, l'étude de pratiques éducatives et des interactions parents-enfant liées dans les situations d'apprentissage (résolution de problèmes, interactions langagières, pratiques de lecturisation). Les informations sur l'éducation dans la famille sont obtenues à partir du discours des parents sur leurs pratiques à l'endroit de leur enfant en âge scolaire. Dans le même ordre d'idées Lautrey écrit « *Les parents qui imposent un minimum de règles de vie familiale et qui modulent ces règles en fonction du contexte offrent à leur enfant de meilleures conditions de se développer d'un point de vue cognitif* » (1980 : 24). Les compétences éducatives parentales tels qu'évoquées par les auteurs ne se retrouvent pas toujours chez la plupart des parents surtout lorsqu'on se retrouve dans les familles dites recomposées. Le registre socio affectif, dynamique est associé à la réussite scolaire chez les enfants en âge scolaire et construit autour d'une présence équilibrée de loi et de sécurité : attention soutenue au travail de l'élève, climat de confiance et sanctions modérées favorisant l'effort et l'autonomie. Chez les élèves vivants en situation de recombinaison familiale l'on

est à même de constater que l'environnement familial ne soit pas toujours riche en stimulation. Lorsque les parents accordent une place centrale et dynamique à l'enfant, celui-ci est en réussite scolaire ; c'est l'inverse dans le cas des familles (souvent les plus défavorisées) qui ne prennent pas en compte les préoccupations de leur enfant.

Il s'agit d'exploiter les processus mis en jeu dans l'apprentissage pour expliquer le soutien parental et la participation de ceux-ci dans la vie scolaire de l'enfant) ainsi que les aspects sociaux de l'adaptation scolaire.

Comment aider les enfants vivants en situation de recomposition familiale à aborder avec succès la scolarisation obligatoire s'il est vrai que les parents sont l'un des moteurs les plus importants dans la réalisation de la scolarisation d'un enfant d'âge préscolaire à se préparer aux défis scolaires et à faire des progrès satisfaisants pendant les premières années de leur scolarité formelle ? En outre un des paris que l'éducation doit gagner est celui de l'excellence, car l'égalité des chances est synonyme d'excellence pour tous.

Cependant malgré toutes les dispositions légales en faveur de l'éducation, et surtout de l'égalité des chances et de l'excellence dans le système éducatif l'on continue à observer les problèmes d'inadaptations scolaires dans le système scolaire camerounais. Car en milieu scolaire, alors que certains enfants de l'école primaire issus de famille dites biparentales intactes s'adaptent facilement au milieu ; ceci se traduisant par leur capacités à développer des attitudes positives envers l'école et l'apprentissage ; à établir des liens sociaux positifs avec les enseignants et les camarades de classe, ce qui les amène à se retrouver en situation de réussite avec les notes supérieures à 10/ 20 ; d'autres élèves par contre vivant dans le même environnement scolaire et issu de familles monoparentales et pour la plus part dite recomposées, ont du mal durant le processus enseignement / Apprentissage à coopérer avec les pairs lorsqu'on les observe dans les travaux en groupe, ils établissent des liens sociaux négatifs avec les enseignants car restent timide lorsqu'ils sont interrogés par l'enseignant ; agressifs pour d'autres, arrivent à l'école en retard ,dans un état de négligence corporelle ; et ceci ne va pas sans conséquence sur leur note scolaire car pour la plus part ,ils obtenaient des notes inférieures à 09/ 20 , donc en deca de la moyenne. Aussi certains parmi ces enfants ne parviennent pas à terminer leur fin de cycle primaire et finissent par abandonner l'école.

Mais savons-nous qui est « responsable » de l'apparition de cette situation embarrassante pour de nombreux enfants ? Sont-ce les élèves qui refusent de faire des efforts pour améliorer leur apprentissage ? Sont-ce les parents qui ne suivent pas suffisamment leurs enfants ? Sont-ce les

enseignants qui ne remettent pas assez en cause leur pédagogie ou encore le système éducatif qui ne met pas assez de solutions en place pour vaincre cet échec ? La question reste encore entière. De nombreux chercheurs expliquent que l'environnement social et culturel de certains élèves est encore trop « pauvre » pour permettre aux enfants d'acquérir un savoir riche et diversifié. D'autres évoquent des exigences économiques guidant les jeunes vers d'autres priorités que celle de la réussite scolaire. Les élèves sont-ils réellement coupables ou sont-ils de simples victimes ? Nous savons, pour certains enfants, que l'origine de cet échec est fortement liée à une histoire personnelle du sujet en question. Même si certains élèves peuvent malgré un environnement peu ou pas favorable réussir leurs études, le plus souvent l'élève en difficulté scolaire évolue dans un milieu social défavorisé qui ne lui offre pas la culture nécessaire pour être avide de savoir. En plus du milieu dans lequel il évolue, l'enfant peut disposer d'un entourage affectif qui ne le motive pas à étudier. Néanmoins, L'échec pourra être lié aux situations familiales plus ou moins difficiles. Le monde étant en perpétuelle mutation, l'enfant peut parfois sembler perdu entre les divorces, les familles recomposées, les décès ou encore les séparations, nombreuses. Ceux-ci sont les situations générant chez l'enfant un manque de motivation pour travailler et apprendre à l'école. Les déménagements sont aujourd'hui très fréquents et signifient la perte d'amis, l'arrivée dans un nouveau quartier avec de nouvelles personnes. Il s'agit donc de se créer un nouveau réseau social, ce qui peut paraître dur et éprouvant pour certains. Se sentir seul et perdu, sans repère monopolisera l'esprit de l'enfant et ce dernier n'aura plus l'énergie ni l'envie de se consacrer à l'école. Ces situations constituent des traumatismes, faisant obstacles à l'apprentissage et faisant place à l'échec scolaire.

En analysant la situation de ces familles dite recomposées dans le monde, les études menées dans le cadre de la journée annuelle de santé publique (JASP) organisée au Québec, du 26 novembre 2012, par Syvie Drapeau et Elisabeth Godbout nous révèle que le niveau d'adaptation des enfants de famille séparées et recomposées est faible car il est de 27% et ceux des familles biparentales intactes est de 75%; en effet l'impact de la recomposition sont plus variables, montrant parfois une stagnation, une amélioration ou une détérioration de leur adaptation. Selon eux, les enfants de familles recomposées vont alors moins bien que les autres parce que la séparation des parents, est une transition triste et perturbante qui se produit généralement dans un contexte familiale déjà perturbé ; ce qui affecte les processus familiaux et les conditions de vie objectives. C'est ainsi que la recomposition familiale ne va

pas sans conséquences sur le devenir des enfants qui s'y trouvent. Ces enfants connaissent des difficultés académiques ; ont des problèmes de comportement ; des problèmes psychologiques ; des problèmes de santé ; se livrent à la consommation de la drogue et de l'alcool ; aussi sont victimes de maltraitance. Ils sont donc en état de mal-être physiques et psychologique. Par ailleurs, cet article nous révèle que les enfants de familles séparées et recomposées ont besoin de figures parentales démocratiques et aimantes ; de grandir à l'abri des conflits fréquents, intenses et chroniques ; de maintenir leur lien d'attachement ; d'avoir accès à des ressources sociales et économiques ; d'être amenés à poursuivre leur vie d'enfant ou d'adolescent. Aussi, lorsqu'on analyse les récits de certains ménages, caractérisés par la recomposition familiale, on constate que contrairement à ce qu'on pouvait attendre, lorsque la mère vit à nouveau en couple, seule une petite minorité de beaux pères cherchent à assumer des responsabilités éducatives vis-à-vis de leurs beaux enfants. Ainsi, comme dans les foyers monoparentaux, la charge éducative et matérielle des enfants repose encore plus lourdement sur la mère bien que ce soit des foyers à deux parents. Si l'une des attentes sociales les plus importantes à l'égard des parents concerne le suivi scolaire des enfants, puis on constate que les beaux pères consacrent deux fois moins de temps que leur épouse à chaque enfant scolarisé et 35% déclarent ne jamais aider leur enfant (Héran, 1994). Ils ne s'occupent pas du tout du travail scolaire, très peu interrogent l'enfant sur ses notes ; plus de la moitié des beaux parents sont présentés comme n'ayant ni autorité, ni influence sur leurs beaux-enfants. Alors on peut bien se demander comment les enfants du ménage pourront réussir à intégrer les règles sociales ou scolaires en l'absence de l'autorité parentale qui généralement revêt le père ?

Par ailleurs, certains beaux-pères expliquent leur prudence, abstention ou leur absence d'autorité sur leur bel-enfant à cause de l'attitude répulsive de la mère, qui n'accepte pas qu'il exerce cette autorité car elle substitue le beau-père à un père défaillant, alors elle se charge seule de la prise de décision éducative sans consulter le beau-père surtout lorsqu'il s'agit de son bel-enfant. Ceci pourrait amener ce dernier à manquer de respect ou de considération envers son beau-père et entraîner chez lui un libertinage où il croit que tout lui est permis, alors même en milieu scolaire, il ne pourra pas respecter le règlement intérieur, arrivera à l'école en retard, en bref il aura des attitudes négatives envers l'école. Toute cette analyse nous amène à penser à une défaillance de la fonction parentale vis-à-vis de ces enfants ; aussi à vouloir les interpeller (beaux-parents et le parent) dans la préparation des enfants dont ils ont la charge d'éduquer pour les permettre de s'insérer de façon harmonieuse

dans la société et particulièrement de mieux s'adapter en milieu scolaire. Ainsi la mise en œuvre des compétences parentales s'avère nécessaire dans la préparation de l'enfant. A cet effet, on peut se poser les questions de savoir : quel est l'influence des parents sur la scolarisation de l'enfant à l'école primaire ? Quelles sont les paramètres des compétences parentales qui améliorent la réussite de la scolarisation des enfants vivant en situation de recomposition familiale ? La recomposition d'une famille chez les parents séparés est donc une réalité très probable et il est très pertinent de s'attarder à leur situation pour comprendre le vécu de ces enfants issus de la recomposition familiale.

1.2 FORMULATION ET POSITION DU PROBLEME

Le fait social qui a retenu l'attention de cette recherche est celui du niveau de scolarisation des enfants de familles recomposées. La scolarisation renvoie au niveau de fréquentation de ces enfants. De plus en plus, les études parlent de scolarisation primaire universelle, laquelle consiste à assurer un enseignement primaire gratuit à tous les enfants ; notamment les filles, les minorités ethniques, les enfants précaires à l'horizon 2035. Le taux de scolarisation brute (TBS) selon la conférence de Jomtien en 1990, est défini par le ratio entre le total des effectifs d'élèves inscrits dans un degré spécifique d'enseignement primaire ou secondaire quel que soit leur âge et le total de la population ayant le droit et l'âge légal d'entrée à l'école au même degré d'enseignement. Ce taux de scolarisation est un indicateur du niveau de fréquentation des élèves à l'école primaire ; il constitue dans le même temps une mesure indirecte du nombre de place disponible dans les établissements scolaires et leur utilisation. Le droit à l'éducation est un droit fondamentalement humain. Tout enfant a droit à l'éducation car celle-ci est un droit humain et un catalyseur de développement. Il importe alors d'améliorer la qualité tout en améliorant la qualité de l'offre éducative. En se consacrant sur une progression harmonieuse au long du cycle primaire et sur les meilleurs résultats apprentissages.

Or, si l'accès à l'éducation n'est plus un problème majeur au Cameroun, (cahier économique, 2014), la préoccupation dominante qui demeure est celle relative à l'optimisation du parcours scolaire. Le taux de redoublement en enseignement primaire du sous-système français est largement plus élevé que celui du sous-système anglophone avec 15% contre 9% pour une moyenne nationale de 11%. Le taux d'abandon quant à lui est moyen de 6,6% (2009) et ce sont les taux de la première et de la cinquième année qui sont élevés. Les taux de scolarisation au Cameroun sont très inférieurs à ceux des pays ayant des revenus par habitant comparables.). Ceci s'explique par le fait que le parcours scolaire comporte des distorsions

dû en grande partie aux conditions matériels, émotionnels, environnementales, qu'offre l'environnement familiale. Cette dernière doit se présenter comme une écologie humaine permettant à l'enfant de s'intégrer, de mettre en pratique les nouveaux apprentissages, et de vivre des interactions de plus en plus complexes et réciproques. A la maison, on se rend compte que la manière donc l'environnement familiale est structurée présente à l'enfant des risques. Ces risques sont dû à la défaillance des fonctions parentales. Autrement dit, l'environnement familiale est caractéristique au risque de compétences parentales car, elle devrait servir de cadre de préparation et de cadre d'appui pour la réussite ou l'adaptation de l'enfant à l'école. C'est dans ce sens que Côté met un accent sur les fonctions et les compétences parentales. Pour lui, la scolarisation et l'adaptation dans le contexte scolaire sont intimement liés aux fonction et compétences parentales. Celles-ci dépendent d'un ensemble de compétences parentales à savoir : compétence à nourrir ; compétence à protéger et à guider ; compétence à contrôler l'enfant. La théorie des compétences parentales de Côté stipule que les parents doivent mobiliser un ensemble de compétences (compétence : à nourrir, à protéger et à guider, à contrôler) vis-à-vis des enfants pour qu'ils deviennent des personnes aptes à bien fonctionner dans la société.

1.3 QUESTION DE RECHERCHE

Initialement, notre recherche découle d'une préoccupation qui consiste à comprendre le vécu des élèves vivants en situation de recomposition familiale et leur adaptation en milieu scolaire. Autrement dit, nous voulons comprendre comment la qualité du lien qui s'est construit entre les parents et leurs enfants peut influencer sur sa scolarisation à l'école primaire ?

1.3.1 Question principale

A partir du débat théorique présenté et du constat empirique sus évoqué, l'on s'est posé la question suivante : comment les compétences parentales influent-elle le niveau de scolarisation des apprenants du primaire issus de famille recomposée ?

1.3.2 Questions secondaires

QS1 : comment la qualité de l'exercice de la fonction nourricière influe elle le niveau de scolarisation des l'élèves de famille recomposée ?

QS2 : comment le degré de pertinence de l'exercice de la fonction de protection influe elle le niveau de scolarisation des l'élèves de famille recomposée ?

QS3 : comment l'exercice de la fonction de guidance influence le niveau de scolarisation des élèves de famille recomposée ?

QS4 : comment le sens de l'exercice de la fonction de contrôle influence le niveau de scolarisation des élèves de famille recomposée ?

1.4 OBJECTIF DE L'ETUDE

Dans notre étude, l'objectif se présente comme le but que nous nous fixons d'atteindre au terme de notre recherche. C'est également l'action que l'on souhaite réaliser après avoir effectué un certain nombre d'opérations faites suivant l'application des méthodes précises. Dans le cadre de notre étude, nous allons nous laisser guider par un certain nombre d'objectifs à savoir : L'objectif général et les objectifs spécifiques.

1.4.1 L'objectif général

L'objectif général selon Mialaret (1991 :80) est *un énoncé d'intention pédagogique décrivant en termes de capacité de l'apprenant des résultats escomptés d'une discipline.*

Dans le cadre de notre étude, notre objectif est de comprendre le lien qui existe entre les compétences parentales et le niveau de scolarisation des apprenants de famille recomposée. Cet objectif reste très global et dans le but de l'opérationnaliser, nous sommes en droit de l'éclater en objectifs spécifiques de recherche.

1.4.2 Objectifs spécifiques de recherche

De façon opérationnelle, cette étude vise à :

Examiner l'influence de l'exercice de la fonction nourricière sur le niveau de scolarisation des enfants de familles recomposées ;

Identifier l'influence du degré de pertinence de l'exercice de la fonction de protection sur le niveau de scolarisation des enfants de familles recomposées ;

Comprendre l'influence de l'exercice de la fonction de guidance sur le niveau de scolarisation des enfants de familles recomposées ;

Appréhender l'influence de l'exercice de la fonction de contrôle sur le niveau de scolarisation des enfants de familles recomposées.

1.5 INTERETS DE L'ETUDE

Il s'agit dans le cadre de notre étude de préciser en quoi et à qui profite cette recherche.

A cet effet, Les résultats de cette étude seraient intéressants pour toute la communauté éducative et même pour la société en général. Cette section intéressera les acteurs suivants : les enseignants, les parents, les élèves et l'administration scolaire, et pour une meilleure présentation, nous aborderons les intérêts : social, pédagogique et scientifique.

1.5.1 L'intérêt social

Sur le plan social, l'adaptation des enfants vivants en situation de recombinaison familiale à l'école primaire favorise leur insertion dans le groupe de pairs, c'est le lieu d'appliquer les règles apprises très tôt en famille. Cette étude vient ainsi se greffer sur le processus de scolarisation des jeunes enfants issus de famille recomposée qui sont appelés à quitter l'environnement familial pour intégrer l'environnement scolaire. Elle interpelle la société en générale et les parents en particulier d'accorder beaucoup d'affection, d'attention à la préparation de l'enfant ou du bel enfant pour son entrée à l'école primaire. Cette étude voudrait attirer l'attention des décideurs camerounais qui devront, mettre sur pied un plan d'urgence pour sensibiliser toutes les couches sociales particulièrement les parents et les beaux-parents sur l'impact des compétences qu'ils doivent déployés vis-à-vis des enfants ou du bel enfant à la maison pour les aidé à réussir leur scolarisation et ceci grâce à la mise en œuvre des fonctions parentales(fonction : nourricière, de protection, de guidance, de contrôle) qui doit cesser d'être instrumentales mais doivent se vivre de façon expressive chez l'enfant.

1.5.2 L'intérêt psychopédagogique

Du point de vue pédagogique, cette étude permettra aux enseignants de bien assurer leur tâche, de mieux cerner l'origine des difficultés éprouvées par les enfants et de pourvoir de ce fait interpeller les parents, afin que ces dernier puissent réviser leur comportement vis-à-vis des enfants ou du bel enfant pour l'aidé à réussir sa scolarisation et a mieux s'insérer dans la société. L'étude voudrait montrer l'impact des compétences parentales sur de développement physique, cognitif, et social de l'enfant vivant en situation de recombinaison familiale qui transite vers l'école primaire et à qui il faut faciliter sa scolarisation et son adaptation scolaire. Ceci dit, lorsque la mise en application des compétences parentales est défailante, non seulement l'enfant n'acquiert pas des habilités nécessaires, indispensables à sa scolarisation, mais les programmes scolaires des activités pédagogiques à l'école primaire ne sont facilement fixés chez ce dernier, et ne lui permet pas de de vivre une adaptation réussie à

l'école primaire car il sombrera dans l'échec scolaire, développera des attitudes négatives vis-à-vis de l'école et de des apprentissages scolaire. Cette étude vient démontrer la complémentarité et la conjugaison des principaux agents de l'éducation que sont les parents et les enseignants. (pourtois, 2011 ; Côté, 2000). Ainsi, cette étude permettra aux parents de prendre conscience des compétences parentales qui les incombent. Aussi, à l'attention des enseignants, elle leur permettra non seulement de mieux comprendre le comportement de ces enfants défavorisés de part leurs statut et de ce fait accordé plus attention vis-à-vis d'eux en appliquant une pédagogie différencier à leur égard mais aussi, face à ce fait, de s'organiser soit à ramener les parent à prendre conscience de l'impact des défaillances de leur fonction , soit commencer à multiplier les techniques pour gérer spécialement les enfants les moins encadrés afin de maximiser les chances de réussite.

1.5.3 L'intérêt scientifique

Sur le plan scientifique, ce sujet d'étude porte un grand regard sur la nécessité de reconnaître quelles sont les besoins de l'enfant vivant en situation de recomposition familiale que les parents doivent satisfaire de manière expressive vis-à-vis de lui pour lui permettre de réussir sa scolarité au même titre que les enfants de famille biparentale intacte. Les parents à travers la mise en application des fonctions parentales devraient établir une base de sécurité et assurer à leurs enfants une stabilité affective, gage d'un développement physique, cognitif et social harmonieux qui faciliterait son insertion sociale et son autonomie dans l'avenir.

Aussi, cette étude permettra d'avoir une connaissance plus approfondie de l'apprenant du primaire vivant en situation de recomposition familiale, sur son mode de fonctionnement psychique notamment face à la scolarisation.

Par ailleurs, nous cherchons à trouver le lien théorique qui existe entre la mise en application des compétences parentales et le niveau de scolarisation des enfants issus de famille recomposée et qui fréquente l'école primaire. L'étude s'inscrit dans le prolongement de la recherche sur l'amélioration de la qualité de l'éducation offerte à l'enfant. Accéder à l'école primaire chez le bel enfant suppose un certain nombre d'habiletés ; il s'agit des habiletés psycho motrice, socio affectif, langagière, socio émotionnelles et cognitives (Guedeney et Guedeney, 2010).

1.6 DÉLIMITATION EMPIRIQUE ET THÉMATIQUE DE L'ÉTUDE

Cette étude se situe en droite ligne dans le champ de la psychopédagogie parce qu'il sera question pour nous d'observer le comportement scolaire de l'apprenant de famille recomposée. Il paraît alors important de délimiter le champ à l'intérieur duquel pourra s'appliquer notre étude, sur le plan empirique et thématique.

1.6.1 Délimitation empirique

Le problème de l'éducation est tellement vaste et complexes qu'ils ne peuvent être traités dans tous leurs aspects dans une étude de ce genre. Aussi, pour des raisons diverses, le chercheur souvent choisit un aspect du problème posé. C'est dans cette logique que nous nous proposons d'étudier la scolarisation des apprenants de famille recomposés dans l'optique des fonctions parentales, vues sous l'angle compétences parentales. Pour ce qui de la scolarisation, nous nous limiterons à la prendre dans le sens, de la fréquentation scolaire, du taux de redoublements, et le décrochage scolaire. Ainsi, du point de vue spatial ou géographique, cette étude s'adresse à un groupe social bien spécifique appartenant à la communauté éducative : les élèves vivant en situation de recombinaison familiale. Nous avons choisi de travailler avec les élèves de famille recomposée parce que C'est beaucoup plus ses enfants qui éprouvent des difficultés d'adaptation en milieu scolaire, ils ont du mal à s'épanouir dans ce milieu au même degré que les élèves issus de famille biparentale intacte. Car ces enfants connaissent des difficultés académiques (baisse de performance scolaire), ils ont des problèmes de comportement (se replient sur eux même ; sont d'une timidité maladive ou présentent des signes d'agressivité, la négligence corporelle et vestimentaire); ils ont encore des problèmes psychologiques et des problèmes de santé. Ils sont donc en état de mal être physiques et psychologique, qui ne va pas sans conséquence sur leur niveau de scolarisation à l'école primaire.

En raison des difficultés financières et ne pouvant pas étendre nos travaux à l'échelle nationale, il nous a semblé judicieux de circonscrire notre champ d'investigation au seul département de la Mefou et Akono. En effet, 40% d'élèves de cet établissement décrochent du fait de la recombinaison familiale. Les élèves qui font partie de la population de l'étude ont été identifiés à l'école publique d'application de Ngoumou. Il s'agit d'un établissement de l'enseignement primaire situé dans la région du centre, département de la Mefou et Akono ; arrondissement d'Akono. Cet établissement abrite en son sein des apprenants de famille recomposée scolarisés.

1.6.2 Délimitation théorique et thématique

Cette étude se revendique du champ scientifique de la psychologie et beaucoup plus précisément de la psychopédagogie en ce sens qu'elle permet à l'enseignant de comprendre le comportement scolaire des apprenants de famille recomposées, afin de bien assurer leur tâche, de mieux cerner l'origine des difficultés éprouvées par les enfants et de pouvoir de ce fait interpellier les parents, afin que ces derniers puissent réviser leur comportement vis-à-vis des enfants ou du bel enfant pour l'aider à réussir sa scolarisation et à mieux s'insérer dans la société. Ainsi, Pour conduire à bien la présente étude, il nous semble judicieux de limiter cette étude aux théories qui soutiennent les pratiques éducatives parentales et l'accès à une éducation pour tous de qualité. Dans cette perspective, nous allons nous intéresser à la théorie des fonctions parentales telle que abordée par Pourtois (1984); Poussin(2007); Delion (2007); Côté(2000) et bien d'autres qui ont démontré que pour que l'école atteigne son objectif, il faut que tous les acteurs du système éducatif participent effectivement. Les parents doivent assumer un certain nombre de devoirs dans le but d'assurer un développement harmonieux et une meilleure scolarisation à leur progéniture. Nous nous proposons d'aborder les pratiques éducatives dans le sens voulu par ces trois auteurs : celui des compétences parentales.

Ce chapitre nous a permis de formuler le problème de l'étude autour d'une question principale de recherche. Formuler le problème de l'étude de cette recherche à consister à donner naissance à des questions de recherche qui ont nécessité d'autres lectures, les prises d'informations afin d'accroître leur précision et leur pertinence. C'est ce sur quoi va porter le chapitre suivant.

CHAPITRE 2 : INSERTION THEORIQUE DU SUJET

Après avoir identifié le problème de l'étude, il convient dans le présent chapitre d'en élaborer une grille de lecture théorique. D'après le dictionnaire Larousse (2010), la théorie est l'ensemble des théorèmes et des lois systématiquement organisés, soumis à une vérification expérimentale et qui vise à établir la vérité d'un système scientifique.

L'insertion théorique du sujet permet un état des théories de base et une synthèse des études déjà menées dans ce domaine afin de dégager une nouvelle orientation permettant de formuler des hypothèses pertinentes. Cela suppose, la définition opératoire des concepts clés de l'étude, l'organisation de la revue de la littérature en fonction du problème identifié et la présentation du cadre théorique de référence.

2.1 DEFINITION DES CONCEPTS

L'approche notionnelle joue un rôle important, car elle contribue à situer le lecteur dans le contexte sémantique bien précis de la recherche. Il est question dans ce cadre de définir les concepts clés qui fondent notre étude : Compétence parentale, fonction parentale, pratique éducative parentale, famille, famille recomposée, scolarisation, école primaire, cycle primaire.

2.1.1 Fonctions Parentales

Selon Côté (2000), les fonctions parentales désignent *un ensemble d'activités visant à assurer la production et le développement d'enfants aptes à bien fonctionner dans une société donnée*. Elle repose sur l'exercice des compétences précises donc les habilités comportementales et relationnelles et sur des aptitudes, des croyances précises.

2.1.2 Compétence parentale

Selon le dictionnaire le petit Larousse (2006 : 685), définit la compétence comme étant l'ensemble des possibilités de réponses les plus précoces à l'égard de l'environnement. Pour Massé « *la compétence parentale est la capacité d'être à l'écoute des divers besoins de l'enfant et d'y répondre adéquatement* » (1991 :13). Relativement à notre sujet, « *Les compétences parentales sont les habiletés concrètes qui permettent de nourrir les enfants, de les protéger, de les guider et de les contrôler de façon efficace et efficiente, d'après des*

standards généralement acceptés, pour qu'ils deviennent des personnes aptes à bien fonctionner dans la société » (côté, 2000 : 6). C'est alors la capacité à remplir une fonction ou à effectuer certaines tâches éducatives.

2.1.2 Pratique éducative parentale

Selon Mgbwa et Ngono, (2011) elle concerne les tâches effectives, observables qui incombent à chacun des parents, aussi bien les soins à l'enfant que les interactions comportementales. Deslandes et Potvin (1998 :1) pensent que les pratiques éducatives parentales « *se réfèrent au modèle général d'éducation qui caractérise les comportements des parents à l'égard de leur jeune...en fonction des niveaux d'engagement (chaleur, affection), d'encadrement (supervision) et d'encouragement à l'autonomie (encouragement à l'esprit critique).*» les pratiques éducatives familiales représentent les attitudes et manières dont les parents se comportent à l'égard de leurs enfants. C'est l'ensemble des comportements verbaux ou non verbaux des parents en interaction avec leurs enfants.

2.1.3 Famille

Selon le dictionnaire le petit Larousse illustré (2000), la famille est un ensemble formé par le père, la mère et les enfants.

Pour Tsala Tsala (2009), la famille est un groupe de personnes liées par des liens de consanguinité ; un certain nombre d'entre elles vivant dans le même habitat ; c'est une institution sociale, elle est le lien primordial de socialisation et de reconstruction des individus adultes et joue un rôle déterminants dans la prise en charge des petits, des aînés. Elle est ainsi la première instance éducative et socialisatrice de l'enfant

2.1.4 Famille recomposé

Famille recomposée :selon Milan et Bohnert (2011) , c'est une famille comptant un couple où au moins un enfant est l'enfant biologique ou adopté d'un seul des conjoints mariés ou des partenaires en union libre, et dont la naissance ou l'adoption a précédé l'union actuelle. Une famille recomposée se caractérise selon les situations suivantes :

Famille recomposée simple : une famille recomposée où tous les enfants sont les enfants biologiques ou adoptés d'un seul des conjoints ou partenaires en union libre et dont la naissance ou l'adoption est survenue avant l'union actuelle.

Famille recomposée complexe : Il y a trois types de familles recomposées complexes. Premièrement, il y a les familles comptant un couple où au moins un enfant est issu des deux

parents et au moins un enfant est issu d'un parent seulement. Deuxièmement, les familles comptant un couple où il y a au moins un enfant de chaque parent et aucun enfant n'est issu des deux parents. Troisièmement, il y a les familles comptant un couple où au moins un enfant est issu des deux parents et au moins un enfant est issu de chaque parent.

Dans le cadre de notre étude, nous allons nous intéresser aux familles recomposées complexes. Dans cette famille, on peut retrouver les membres suivants :

Des demi- frères ou demi-sœur, enfants avec lesquels on a un parent en commun ;

Des belles-mères ou beaux-pères, nouveaux conjoints de ses parents

Des quasi-frères ou quasi-sœurs, enfants avec lesquels on a été élevé mais avec qui on n'a aucun lien de sang.

2.1.5 Ecole primaire

Selon Tsafak (1982, p 29), l'école est un« établissement délibérément organisé pour l'enseignement collectif des élèves. Elle est d'abord un milieu d'enseignement, mais aussi un milieu de vie pour un ensemble d'enfants qu'il faut essayer de constituer en communauté. Elle est ensuite un centre de relation entre le corps enseignant et les parents. Enfin, elle est un organisme d'éducation permanente. Larousse illustré (2006, P 392) complète cette définition en spécifiant que l'école est : « un établissement où est dispensé un enseignement collectif général aux enfants d'âge scolaire et préscolaire» selon Larousse (2010 : 511), primaire signifie « ce qui appartient à l'enseignement du premier degré ». Quant au dictionnaire encyclopédique 2011 : 1305), primaire signifie « qui vient en premier, au commencement, à la base, au premier degré ». Toutes ces définitions sont bien fondées, mais dans le cadre de cette étude, nous avons déduit que l'école primaire est déduite comme un établissement où est dispensé un enseignement collectif général aux enfants d'âge scolaire pour l'enseignement de base.

2.1.6 Cycle primaire

Selon Perrenoud (2002 :35). C'est un nouveaux espace-temps de formation, censés favoriser une plus grande égalité devant l'école à travers une pédagogie différenciée, fondée sur une évaluation formative ; des parcours de formation diversifiés. Cet espace-temps, s'achève non seulement avec l'obtention du diplôme équivalent c'est-à-dire le certificat d'études primaire,

mais aussi, lorsque l'élève a suivi la dernière classe du cycle, la réussite de la classe ou du diplôme n'étant pas prise en compte. Nous retenons dans le cadre de ce travail la dernière définition couramment utilisée par l'UNESCO. Ainsi l'achèvement du primaire est mesuré par le Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) ou Taux brut d'Accès au CM2 qui est le rapport du nombre de nouveaux entrants au CM2 à la population d'âge officiel pour cette classe (11 ans).

Les indicateurs qui permettent de suivre les progrès vers la scolarisation primaire universelle et qui analysent des déterminants de l'achèvement du cycle d'enseignement primaire au Cameroun sont :

Taux brut d'admission (TBA) dans l'enseignement primaire

C'est le rapport entre le nombre de nouveaux entrants en première année de l'enseignement primaire (la SIL à l'occurrence pour le Cameroun), quel que soit leur âge, et la population ayant l'âge officiel d'entrée dans le primaire, exprimé en pourcentage

Taux brut de scolarisation (TBS)

C'est rapport entre le nombre d'élèves scolarisés dans un niveau d'enseignement donné, quel que soit leur âge, et la population du groupe d'âge officiel qui correspond à ce niveau d'enseignement, exprimé en pourcentage.

Selon Bernard Rey, Sabine Kahn, Anne Defrance, Vincent Carette, l'organisation en cycles, c'est la division de la scolarité en périodes, de deux ou trois ans, pendant lesquelles les apprentissages doivent se faire dans la continuité, dans le respect du rythme de chaque élève et sans redoublement. Le but de ce dispositif est d'amener *tous* les élèves à la maîtrise des compétences fixées, pour chaque fin de cycle, dans les Socles. C'est ainsi qu'au Cameroun, le cycle primaire qui dure six ans dans le système francophone comprend trois niveaux d'enseignements ayant chacun deux paliers à savoir : le niveau 1 qui comprend palier 1 (la SIL) et le palier 2 (le CP); le niveau 2 qui comprend palier 1 (le CE1) et le palier 2 (le CE2) ; le niveau 3 qui comprend palier 1 (le CM1) et le palier 2 (le CM2).

2.1.6 Scolarisation

En ce qui est du concept de scolarisation, pour Emile Genouvrier (2001), c'est l'action de scolariser, c'est-à-dire dans un premier temps doter un pays, une région des établissements

nécessaires à l'enseignement de toute une population. Dans un second temps, c'est admettre un enfant ou un groupe d'enfants à suivre l'enseignement d'un établissement scolaire.

Chez Etienne Gerard (1999), la scolarisation s'apparente à des combinaisons entre un ensemble de règles sociales et des attentes en matière d'éducation, entre un ordre scolaire et des capacités d'ajustement de cet ordre et enfin entre des attentes et besoins (celui de promotion sociale ou intégration, celui d'acquisition des savoirs) des contraintes (économiques, sociales) et des capacités de satisfaction de ces besoins.

La scolarisation dans cette étude est donc le fait d'envoyer un enfant à l'école en vue de lui inculquer des savoirs et savoir-faire qui constituent des éléments nécessaires dans la vie de tout homme, et le fait de suivre de près son éducation scolaire. Elle prend en compte les indicateurs à savoir : la fréquentation scolaire, le taux de redoublement, et le décrochage scolaire.

2.2 REVUE DE LA LITTERATURE

Que sait-on sur la problématique que l'on veut investiguer dans cette étude. Répondre à cette question revient à investiguer la recension des écrits ayant un lien direct avec la problématique de l'étude. A cet effet, la recherche est axée sur trois concepts opératoires : compétence parentale à nourrir, compétence parentale à protéger et à guider, compétence parentale à contrôler. C'est autour de ces aspects qu'un bilan de connaissance a été envisagé.

Car dans cette section de l'insertion théorique du sujet, la recherche va présenter l'état des connaissances en rapport avec notre problème qui est le niveau de scolarisation des apprenants du primaire issus de famille recomposée. La Présentation s'articule autour de quatre angles d'attaques : le premier portant sur les fonctions parentales et les familles recomposées ; la deuxième portant sur la scolarisation ou la réussite scolaires des enfants, le troisième sur la présentation du système éducatif camerounais ; et dans le quatrième point nous présenterons la théorie relative à notre sujet.

2.2.1 Spécificité de la recomposition familiale.

En s'appuyant sur le modèle de la sécurité émotionnelle de Davies et Cummings (1994), il démontre que les changements répétés affect l'enfant dans sa capacité d'adaptation aux divers événements stressants. Selon ce modèle, l'habileté de l'enfant à faire face aux événements de la vie, est en relation avec la stabilité du lien d'attachement qu'il entretient avec ses parents.

Ceci dit, l'apprenant de famille recomposée pourra réussir sa scolarisation ou mieux s'adapter en milieu scolaire que s'il a bénéficié d'un attachement sécurisé de la part de ses parents.

Afin d'obtenir une perspective à plus long terme, Nicholson Ferguson et Horwood (1999) ont réalisé une étude longitudinale sur une période de 18ans auprès des enfants de 6 à 16 ans de familles recomposées afin de mesurer les résultats à l'âge de 18ans. Les résultats de leur étude ont montré que le fait de vivre dans une famille recomposée pour la première fois entre 6 et 16ans augmente les facteurs de risque élevés de délinquance juvénile, de dépendance à la nicotine, d'abus de drogues ou de dépendance, ainsi que de quitter l'école sans l'obtention d'un diplôme, d'avoir des activités sexuelles prématurément et de fréquenter de nombreux partenaires sexuels.

Il semblerait également qu'au niveau scolaire, ce sont les enfants issus de familles recomposées qui sont les plus fragilisés. Cette hypothèse ressort d'une étude de Kacenebogen et Schentgen (2005). Cependant, ces chiffres doivent être relativisés par le fait que ce sont les familles recomposées qui comptent le plus d'enfants de la tranche d'âge la plus élevée ou l'échec scolaire est le plus prégnant. Aujourd'hui, il semble évident que plus un enfant vit de changements familiaux (séparation de ses parents, recomposition, échec de la recomposition) et donc de ruptures de liens, plus il risque de manquer de confiance en lui et d'avoir des problèmes de comportement. Les enfants de parents divorcés expérimentent souvent un certain chaos et ils peuvent être confrontés à un sentiment de vide.

En plus, lorsque la trajectoire de la famille est marquée de changements successifs, la sécurité émotionnelle de l'enfant s'en trouve ébranlé. Si la stabilité joue un rôle essentiel dans l'adaptation des enfants indépendamment de la structure familiale, il reste que les enfants de famille recomposées vivent d'avantage l'instabilité, et le stress engendré chez eux par les transitions familiales multiples peut contribuer au développement de problèmes de comportement (Saint- Jacques et Cloutier, 2004, citant Hao et Xie, 2002). Ceci dit, l'enfant construit sur l'instabilité aura d'autant plus besoin d'une stabilisation progressive du cadre éducatif qui le prend en charge pour enfin intérioriser des représentations stables.

Relativement à notre sujet, nous dirons que lorsque les parents de l'enfant de famille recomposée aménagent bien le cadre ou l'espace familiale de l'enfant, ceci défait des violences familiales, des conflits conjugaux, qui permette de rassurer les enfants sur la stabilité du couple, alors l'enfant se sent en sécurité dans ce milieu et ces attitudes des parents vis-à-vis de l'apprenant vivant en situation de recomposition familiale, participe sans doute à l'équilibre psychologique de l'apprenant ; alors cette prédisposition mentale amènera l'enfant

à mieux inter agir avec les apprentissages scolaires et sociales et par conséquent facilitera son adaptation scolaire et sociale.

2.2.2 La recomposition familiale et L'enfant en situation de parentification

Drory (2006), psychologue, psychanalyste, est partis du constat selon lequel de plus en plus, des couples se défont laissant, au centre de cette blessure, l'enfant désarçonné. Alors il s'est posé plusieurs questions à savoir : comment adoucir l'éclatement du premier triangle amoureux ? Comment ne pas tomber dans les pièges d'un discours réparateur ? Comment offrir à l'enfant un cadre claire par rapport à sa place d'enfant ? Face à ses questionnements dû au nouvelles conjugalités, il s'est fixé pour objectif d'aider l'enfant à s'y repérer, à lui donner la parole face à certains déroutés des adultes. Pour cela, pour étudier le vécu de l'enfant suite à la séparation parentale, il a abordé dans ouvrage plusieurs aspects de cette situation parmi lesquels, l'enfant parentalisé, en montrant que la séparation parentale peut amener l'enfant à devenir parent avant le temps ceci parce qu'il veut combler le vide du parent absent, il devient alors celui qui protège le parent de tout danger, celui qui contrôle, afin d'éviter l'effondrement de son parent. En effet, pour lui lors d'une séparation, les hésitations, craintes et autres soucis des parents ne passent pas inaperçus aux yeux des enfants. Ces derniers peuvent surévaluer les incertitudes parentales et penser que c'est à eux de remplacer le parent absent. L'immatunité de certains adultes oblige les enfants à assumer des rôles et des responsabilités qui ne sont pas de leur âge, les empêchant ainsi de vivre pleinement leur jeunesse. Ces enfants sont alors enrôlés dans une emprise de surinvestissement affectif et deviennent un partenaire capable de tout entendre et de tout partager

Il est douloureux pour un enfant de se trouver dans une situation où l'un de ses parents l'invite de façon pressante, parfois subtile et camouflée, à devenir son confident, son soutien, son consolateur, cherchant ainsi à faire de lui son allié, celui qui l'aidera et le protégera contre la malveillance de l'autre parent, lui demandant d'entendre sa plainte, de le consoler dans sa souffrance, l'impliquant ainsi dans une relation privilégiée qui annule les différences générationnelles.

Devenir l'équivalent d'un partenaire de vie, si ce rôle est lourd à porter, l'enfant l'accepte facilement car il est gratifiant pour son amour-propre de se sentir investi d'un statut d'adulte. Cela le conduit, même si c'est à contre cœur, à répondre aux attentes et aux demandes qui lui sont adressées, car opposer un refus serait extrêmement culpabilisant. Comment pourrait-il dire « Non » à un parent déjà si malheureux et si seul ? La situation s'avère encore plus

dramatique lorsque les deux parents sollicitent le même type de soutien de la part de l'enfant. Ils rivalisent alors pour gagner sa sympathie, son soutien et sa complicité. Espérant, par exemple, que celui qui offrira le plus beau cadeau sera le plus aimé. Le voilà devenu l'objet des attentes, des angoisses, des satisfactions.

Apparemment gratifiante, la situation dans laquelle l'enfant se trouve alors est difficilement soutenable et il risque de manifester un jour un mal-être, que ce soit une plongée dans la dépression, dans l'échec scolaire ou social ou dans d'autres voies de sortie préoccupantes.

Ceci dit, les échecs scolaires remarquables en ce qui concerne la scolarisation de l'apprenant vivant en situation de reconstitution familiale, s'expliqueraient par cette défaillance de la fonction parentale vis-à-vis de ces enfants, car les parents délèguent leur responsabilité à l'enfant ; ce qui empêcherait ce dernier à se concentrer dans ses apprentissages scolaires et se mettre efficacement au travail ceci parce que au lieu que les parents se soucient de sa scolarisation en aidant l'enfant à exercer les fonctions parentales développées à son égard, ils délèguent ses fonctions parentales à l'apprenant, on note alors une inversion des rôles, car il devient l'enfant protecteur qui sera « celui qui s'institue comme béquille, consolateur, sauveur, tant il craint l'effondrement de son parent »(Drory : 2006). On peut donc observer à l'école primaire ces enfants qui redoublent les classes, qui se replient sur eux ceci parce qu'il se pourrait que le milieu ne leur ait pas été familier comme l'environnement familial, alors ils aimeront rentrer à la maison continuer à protéger les parents et leurs cadets au lieu d'être attentif à l'école et participer activement aux apprentissages scolaires.

Selon Poussin (2004) quant à lui est partie du constat selon lequel, l'ampleur des dysfonctionnements familiaux et la croissance du nombre des séparations et des divorces ne rendent plus jamais nécessaire une meilleure compréhension de la fonction parentale. Ainsi, Poussin (2004) envisage la fonction parentale au quotidien à travers ses conséquences psychologiques sur l'enfant et sur ses parents. Sa réflexion, fondée sur une pratique clinique originale, permet de mieux percevoir les besoins de l'enfant notamment dans le cas de démission ou de carence parentale. Il s'agit ici du problème pour un enfant d'avoir des parents qui d'une part, le nourrissent et le protègent (tâches parentales) et qui, d'autre part, l'aident à constituer sa propre personnalité à travers les images parentales qui lui sont proposées (symbolique parentale). Ce problème qu'à l'enfant sera résolu selon Poussin à partir de la mise en application par les parents des différentes tâches parentales auprès de l'enfant, notamment permettre sa socialisation, développer chez lui la capacité à s'auto protéger et à

devenir autonome, encore favoriser son développement intellectuel. Ceux-ci se résument en des fonctions parentales pour l'enfant.

2.2.3 La parentalité et l'exercice des tâches parentales

Pour l'enfant, la première fonction des parents est de lui transmettre ce qu'il vient de leur apprendre : que cet enfant les a fait père et mère, qu'ils sont respectivement son père et sa mère. En disant cela, ils le feront entrer comme « sujet » dans l'univers des êtres parlants. Cette intronisation les conduira à remplir plusieurs tâches comme l'inscription dans une lignée et la construction de l'identité à travers la filiation. C'est pourquoi Poussin, à examiner d'abord comment le parent entre dans la première relation avec l'enfant. C'est ce travail de reconnaissance des besoins propres de l'enfant qui est à faire par le parent.

L'enfant a besoin de se lier à une figure parentale, qu'elle soit réelle ou substitutive, dans laquelle il puisse avoir confiance dès son plus jeune âge. La mise en place de ce processus est indispensable à sa survie. S'il n'en bénéficie pas d'emblée, il est voué, comme les « enfants sauvages », à une mort psychique certaine ; s'il est confronté à une figure parentale déficiente, elle constituera la première « empreinte » de sa vie, pour reprendre l'expression de K. Lorenz, et il se construira à partir de cette figure déficiente et pathogène. Ceci dit, le parent doit être un modèle de vie devant permettre une bonne socialisation de l'enfant.

Parler de la socialisation de l'enfant consiste pour les parents à reconnaître que, l'homme est un être social par nature, et il entre dès sa naissance dans ce que M. Lewis et M. Weinraub appellent « un réseau social ». Celui-ci selon ses auteurs est constitué d'une variété d'objets : les parents d'abord, puis les frères et les sœurs, les amis. Ces objets se manifestent à travers les fonctions de nourrissages, d'hygiène, et de dépenses motrices qui s'expriment dans les lieux standardisés où ces fonctions sont facilitées : salle à manger, cuisine, salle de bains, salle de jeux. Ceci dit, les parents compétents sont ceux-là qui non seulement seront capables d'aménager le cadre familial plus précisément les espaces où peut se retrouver l'enfant de temps en temps à savoir : salle à manger, cuisine, salle de bains, salle de jeux, salle d'étude, afin d'amener peu à peu l'enfant à passer d'un cercle familial plus restreint (frères, sœurs, demi-frère, demi-sœur) à de plus en plus des relations en dehors du cercle familial (les amis, les enseignants, les camarades), cependant en amenant l'enfant à la connaissance de son importance, l'importance aussi des autres, la connaissance sentie de ses besoins et graduellement la connaissance sentie des besoins et des désirs des autres ; mais aussi, ces parents doivent être présent et disponible pendant des moments opportuns dans ces cadres

pour permettre de façon expressive leur fonction parentale. Il s'agit ici pour le parent d'investir l'enfant dans le sens du développement de celui-ci, il faut qu'il l'investisse comme objet, c'est-à-dire ne pas seulement se référer au mouvement d'entrer en relation mais signifie que l'on donne sens à l'autre en étant disponible pour objectiver son expérience sans interférence intérieure. C'est dans cet ordre d'idée que le psychanalyste canadien J. Dumesnil a affirmé « *les enfants humains ont un besoin absolu d'être investis et signifiés. Toute leur activité de départ peut se résumer par regarde-moi.* » Pour dire que la vie psychique et même sociale commence quand la quête du regard d'autrui n'est plus seulement fondée sur le besoin (faim, inconfort, danger) mais que l'enfant sollicite l'attention pour qu'un regard signifiant code son activité. Alors le parent ne doit pas seulement nourrir son enfant en lui donnant à manger lorsqu'il a fin mais cela doit se faire autour d'une table à manger accompagner de ses frères et sœurs tout ceci en le regardant dans les yeux de telle sorte que l'enfant puisse se sentir aimé par ces parents, et aussi qu'il se sente accepté et aimé par les autres membres de la famille (ses frères, ses sœurs, ses demi-frères, ses demi-sœurs, son beau parent). En effet, Passer du temps seul avec son parent ne veut pas dire exclure les autres membres de la famille recomposée. Bien au contraire, un parent a besoin de se retrouver seul avec son enfant et vice-versa parce qu'ils ne se voient plus aussi souvent qu'avant. Ces moments leur permettent d'aborder tous les sujets, sans filtre, sans tabou et de créer leur propre relation dans un nouvel environnement, avec une belle-mère et d'autres enfants. Ainsi, l'enfant pourra donc admettre les lois implicites ou explicites qui règlent le fonctionnement du groupe et adhérer de ce fait au discours et aux mythes fondateurs de celui-ci. Alors ce cadre familiale est considéré comme un catalyseur qui permettra à l'enfant par la suite d'intégrer les règles sociales (le règlement intérieur de l'école) et les personnes qui se trouvent dans ladite société (les amis, les groupes de pair à l'école, les enseignants). Ceci favorisera la réussite de sa scolarisation.

Aussi, selon Poussin, l'exercice de la fonction parentale doit viser le développement intellectuel de l'enfant. Car un point essentiel donné par les parents est de cultivé chez l'enfant le désir d'apprendre, d'expérimenter dans son milieu de vie. Ceci pourra se concrétiser dans les familles recomposés lorsque les parents (beau parent et parent) assiste l'enfant non seulement dans ses apprentissages scolaires mais aussi, le parent doit être capable de percevoir correctement et comprendre le besoin de l'enfant d'expérimenter par lui-même et faire en sorte qu'il puisse vivre des expériences positive et que les expériences négatives lui servent de leçon. Ceci dit, par exemple doit aider l'enfant à ranger ses outils d'études ; l'assister dans ses jeux et les devoirs de classe et surtout d'exprimer de la joie dans

la réussite de l'enfant au point où l'enfant ressent que les parents sont content de sa réussite et l'encourager à mieux faire la prochaine fois s'il est en situation d'échec. Ceci dit, le parent doit amener l'enfant à se mobiliser pour un objectif et à maintenir son attention sur cet objectif lui permettant de réussir et d'acquérir ainsi le désir de poursuivre sa recherche. C'est ainsi que nous pouvons comprendre cette assertion de G. Poussin qui stipule que : « *Un enfant peut être doué d'un grand potentiel intellectuel, s'il n'y a pas de désir d'apprendre il sera comme une magnifique voiture dotée d'un puissant moteur sans le carburant qui la fait avancer* » pour dire que la compétence parentale pourra s'évaluer dans leur attitude vis-à-vis des apprentissages scolaires départ le fait qu'ils le soutiennent, renforcent son courage, et allègent son angoisse. Si ce n'est pas le cas, ils auront tendance à fragiliser l'enfant ce qui aura des répercussions négative sur l'enfant comme par exemple : l'enfant aura peur de l'école, des autres enfants, des adultes qui en ont la charge, et se dégotera de l'effort intellectuel associé à toutes les angoisses qui l'accompagnent.

2.2.4 La recomposition familiale, gage de la négligence parentale et ses effets

D'après le centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociale (2008 : 13), la négligence parentale est une absence de gestes appropriés pour assurer sécurité, la protection et le bien-être de l'enfant. Elle se manifeste par l'observation des conséquences sur le comportement de l'enfant. Habituellement définie par le fait d'omettre plutôt que de commettre, la négligence peut être intentionnelle ou non. Elle peut s'avérer fatale en raison du manque de protection physique et nutritionnelle, mais aussi scolaire, lorsque l'enfant ne reçoit pas assez d'attention de la part de ses parents en ce qui concerne ses apprentissages scolaires. Ceci résulte de l'incapacité du système familial à assumer des taches de protection, de nutrition et de socialisation de l'enfant. Elle se manifeste par une perturbation sévère de la relation parent-enfant qui se caractérise par la difficulté des parents à manifester une disponibilité émotionnelle face aux besoins de base des enfants compromettant ainsi leur développement sur les plans physique, cognitif, affectif et sociale. Ceci dit, la négligence parentale vis-à-vis de l'enfant vivant en situation de recomposition familiale pourra l'amener à ne pas croire que ses efforts pourront lui procurer la réussite, et de ce fait renoncer facilement a ses efforts . En effet l'enfant victime de la négligence parentale manifestera des problèmes de comportements qui interfèrent dans ses apprentissages ; il sera peut soucieux des autres comme on s'est peu soucié de lui, il affiche un comportement égocentrique qui l'amené à ignorer voir à rejeter ses pairs. Alors ceci expliquerait le repli sur soi de ces enfants,

aussi, leurs participations négatives à la vie de la classe et à la vie de l'école et par conséquent une baisse de leur niveau de scolarisation.

2.2. 5 La scolarisation : Inégalités d'origine socio-économique et culturelle

L'institution familiale semble aujourd'hui en crise si nous nous référons aux indicateurs démographiques : baisse du nombre des naissances et des mariages, augmentation parallèle des divorces, de l'union libre et du célibat. Pourtant, la famille résiste en devenant plurielle.

Monoparentalité et recompositions familiales concurrencent le modèle conjugal. L'enfant qui se trouve enserré dans un réseau parental dans lequel est présent un beau-parent, occupe une place désormais non négligeable. La structure familiale dans laquelle vit l'enfant influence son parcours scolaire. Les enfants qui ont connu une trajectoire familiale difficile ont une scolarité moins longue et moins réussie. Vivre dans une famille monoparentale ou dans une famille recomposée est considéré comme un facteur néfaste sur le devenir scolaire de l'enfant. Pourquoi et selon quel mécanisme ces deux variables pèsent négativement sur l'avenir de l'enfant ?

Les enfants ne sont pas sur le même pied d'égalité face à l'école. En effet, le parcours scolaire et le statut social de leurs parents influencent fortement leur devenir scolaire (Balli, Demo, Wedman, 1998). Les parents plus diplômés, peut-être plus familiers des procédures administratives ainsi que des cursus scolaires, jouent un rôle plus important dans l'orientation scolaire de leurs enfants en les aidant dans leur orientation, ou leur choix d'options par exemple, mais aussi dans la sélection de l'établissement scolaire. Les stratégies familiales d'orientation sont ainsi socialement différenciées (Duru-Bellat, Jarousse, Mingat 1992). Toutefois Herpin et Verger (1997) estiment que contrairement au revenu du ménage, ces phénomènes d'orientation n'exercent qu'une influence mineure dans la reproduction des inégalités sociales. En fait, la poursuite des études est onéreuse, et elle représente un véritable investissement pour les familles. Dans les milieux modestes, l'effort de financements des études longues peut conduire à abaisser le niveau de la vie du groupe familial dans son ensemble. Les avis semblent quelques peu divergents selon les auteurs, il serait intéressant de pouvoir comparer l'influence du niveau de diplôme des parents par rapport à celle du revenu du ménage. En effet, Goux et Maurin (1997) pensent, quant à eux, qu'en évolution, d'une génération à l'autre, les inégalités devant l'école semblent avoir une origine de plus en plus culturelle et de moins en moins socio-économique. Les performances scolaires dépendraient des ressources familiales mais aussi fortement du contexte dans lequel se déroulent les

scolarité. Les différents milieux sociaux se distinguent par un niveau de revenu et de patrimoine très variable ; une connaissance du système scolaire et une capacité inégale à aider les enfants à réussir leurs examens et à choisir leur orientation. La persistance des inégalités au cours du temps serait la résultante d'un léger renforcement des inégalités d'origine culturelle et d'un petit recul des inégalités d'origine socio-économique.

Ces deux auteurs introduisent ici un facteur important que l'on retrouve dans de nombreuses autres études : la possibilité qu'ont certains parents d'apporter un soutien scolaire à leurs enfants. Ainsi pour Astone et McLanahan (1991) l'apport culturel des parents est devenu un facteur déterminant de la réussite scolaire des enfants. De même, leur engagement par rapport aux travaux scolaires (aide aux devoirs) a un effet positif sur les résultats scolaires de leurs enfants. Dans une étude française sur les efforts éducatifs (1994), Héran constate que ce sont les mères qui consacrent le plus de temps au soutien scolaire des enfants. Il attire ainsi l'attention sur le niveau de formation de la mère qui, d'après lui, joue un rôle important sur la réussite scolaire de l'enfant. Cette place particulière que semble occuper la mère dans le soutien scolaire est retrouvée dans d'autres enquêtes. Elle a donné lieu à des analyses plus poussées des caractéristiques de la mère telles que son âge, origine sociale, ou activité professionnelle. Cette dernière caractéristique pourrait en effet diminuer significativement le temps disponible qu'elle peut consacrer au suivi des enfants. Toutefois, il ressort de deux études, qu'il n'y a pas d'effet significatif de son activité professionnelle ou de son inactivité sur la réussite scolaire de l'enfant (Alwin, Thornton, 1984 ; Milling Kinard, Reinherz 1986).

Les pères, eux, s'investissent un peu plus au moment des étapes critiques de la scolarité de leurs enfants correspondant aux périodes de transition telles que l'entrée en sixième, en seconde ou en terminale. Au total, les deux parents réunis consacrent en moyenne environ 10h30 par mois à aider un de leurs enfants dans son travail scolaire (Héran, 1994).

D'autres auteurs insistent plus sur le contexte familial psychologique des jeunes, mentionné aussi par Goux et Maurin. En effet, les périodes de transition scolaire, telles que l'entrée dans une nouvelle école plus grande avec un professeur pour chaque matière et des exigences de travail plus importantes et des normes comportementales différentes, sont parfois éprouvantes pour les enfants, surtout à l'âge de la puberté. Les caractéristiques du rôle de parent comme l'écoute, le soutien et l'aide, peuvent être des facteurs importants dans la manière qu'ont les enfants d'aborder ces épreuves et de les surmonter. Ils peuvent éviter la manifestation de troubles émotionnels importants pouvant compromettre le cursus scolaire de l'enfant. Le rôle des parents dans le suivi scolaire de l'enfant est donc essentiel. Des parents à

l'écoute et soutenant leurs enfants semblent leur permettre un ajustement académique, social et psychologique plus précoce et plus positif. Des parents inattentifs et autoritaires sont plutôt associés à des parcours scolaire plus courts et un plus mauvais positionnement social. (Bronstein, Duncan, d'Arico, 1996). Ceci dit, en analysant ses points de vue des auteurs sur les facteurs qui déterminent la réussite ou le parcours scolaire d'un élève vivant en situation de recomposition familiale, nous pouvons expliquer alors le handicap scolaire de ces enfants, (caractérisé par leur inactivité aux activités scolaires) n'est pas significativement dû au statut socioéconomique des parents, mais il s'expliquerait par l'incompétence du parent et du beau-parent à développer des attitudes telles que : l'écoute, l'attention, l'amour, l'affection, aussi l'encouragement de l'enfant par ses parents, départ leur disponibilité pour ses études scolaire, son assistance aux devoirs et surtout l'incompétence des parents à aménager le cadre familiale, défait de tout danger pouvant influencer négativement la réussite scolaire de l'élève. Ceci dit, les parents peuvent par exemple évité que les problèmes conjugaux contamine les fonctions parentales, favoriser un climat démocratique a la maison entre les parents et les enfants ; aussi entre les enfants (bel enfant, demi-frère, ou demi sœur) ; créer à la maison un espace d'étude propice pour les apprentissages de l'enfant, où on retrouvera un tableau de la craie, livres, cahiers, et bien d'autres objets permettant à l'enfant d'expérimenter dans ce milieu et par conséquent de développer son intelligence et sa curiosité. Nous convenons ainsi le niveau de scolarisation de l'apprenant issus de famille recomposée dépendrait des compétences des parents à nourrir, à protéger, à guider, à contrôler cet apprenant afin qu'il puisse lui aussi au même titre que les enfants issus de famille intactes mieux s'épanouir en milieu scolaire.

2.2.6 Le système éducatif camerounais

En se référant aux travaux publiés le 11 juillet 2009 par koumene. Avant toute présentation, il nécessite de présenter d'abord les missions de l'école ; il est question ici des buts visés par l'école. Pour conduire les élèves à la réussite, l'école a besoin de l'appui de tous les acteurs de la société, jeunes et adultes. Mais cet appui ne lui sera accordé que si les missions qui lui sont confiées sont connues et font consensus. Sinon, l'ambiguïté persistera et l'école continuera de se voir adresser des demandes qui risqueront de la distraire de son objectif. Il importe donc de mieux définir le champ d'action de l'école. Elle aurait dans l'ensemble trois missions à savoir ; instruire, socialiser et qualifier.

Instruire, avec une volonté réaffirmée, l'école à une fonction irremplaçable en ce qui a trait à la transmission de la connaissance. La transmission des connaissances joue un rôle important dans le développement des activités intellectuelles et à la maîtrise des savoirs. Dans la société actuelle, la formation de l'esprit doit être une priorité pour chaque établissement.

Socialiser, pour apprendre à mieux vivre ensemble dans une société pluraliste comme la nôtre, l'école doit être un agent de cohésion : elle doit favoriser le sentiment d'appartenance à la collectivité, mais aussi l'apprentissage du «vivre ensemble». Dans l'accomplissement de cette fonction, l'école doit être attentive aux préoccupations des jeunes quant au sens de la vie; elle doit promouvoir les valeurs qui fondent la démocratie et préparer les jeunes à exercer une citoyenneté responsable; elle doit aussi prévenir en son sein les risques d'exclusion qui compromettent l'avenir de trop de jeunes.

Qualifier, selon des voies diverses, l'école a le devoir de rendre tous les élèves aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire ou à s'intégrer à la société par la maîtrise de compétences professionnelles. Pour qu'elle remplisse cette mission, l'État doit définir le curriculum national de base, et les établissements doivent offrir des cheminements scolaires différenciés selon les intérêts et aptitudes de chaque élève, particulièrement au-delà de l'éducation de base. Il est temps d'accorder une attention plus soutenue à l'orientation des élèves et de réhabiliter la formation professionnelle comme voie normale de scolarisation.

Dans la loi n°98/004 du 14 Avril 1998 Article 5 d'orientation de l'éducation au Cameroun, ces missions se résument ainsi : l'éducation à la mission générale, la formation de citoyens enracinés dans leur culture, mais ouverts au monde et respectueux de l'intérêt général et du bien commun. Le système éducatif, pour jouer son rôle et atteindre sa mission, se fixe des objectifs à atteindre à la fin de chaque cycle d'enseignement ce qui permet aux enseignants de canaliser leurs actions et enseignements en fonction du type de citoyen camerounais qu'on veut obtenir pour la société de demain.

L'école primaire qui est la suite de la section maternelle, est la fondation et la base même de l'éducation. Montaigne déclare ceci : « *mieux vaut une tête bien faite qu'une tête bien pleine* » cette déclaration nous permet d'appuyer l'idée selon laquelle l'enseignement primaire est la base de l'éducation. C'est la clé de l'éducation et le niveau déterminatif de la formation d'un élève car à ce niveau si les bases sont mal fixées, le succès pour la suite des études ne sera pas facile à gérer. Assurer l'éducation d'un enfant, c'est lui donner les armes lui

permettant de se défendre tout seul dans la vie quotidienne. Dans ce sens, A. Bergé affirme ceci : « éduquer un enfant, c'est essentiellement lui apprendre à se passer de nous ».

L'école primaire doit permettre à chaque élève de faire les apprentissages de base qui contribueront au développement progressif de son autonomie intellectuelle et d'aborder les savoirs qui lui seront proposés par l'école secondaire. Tout en acquérant les savoirs de base essentiels, l'élève doit entreprendre formellement l'apprentissage des méthodes de travail qui lui seront indispensables pour ses études ultérieures et commencer à s'initier à d'autres contenus de formation ainsi qu'aux caractéristiques principales de la société et aux valeurs qui doivent y être promues. L'enseignement secondaire est précédé de l'enseignement primaire qui a une durée de six ans et est sanctionné par l'obtention du CEP (Certificat d'Etudes Primaires). Qui ouvre les portes de l'enseignement secondaire aux apprenants méritants.

Le système éducatif, pour jouer son rôle et atteindre sa mission, se fixe des objectifs à atteindre à la fin de chaque cycle d'enseignement ce qui permet aux enseignants de canaliser leurs actions et enseignements en fonction du type de citoyen camerounais qu'on veut obtenir pour la société de demain.

L'école primaire qui est la suite de la section maternelle, est la fondation et la base même de l'éducation. Montaigne déclare ceci : « *mieux vaut une tête bien faite qu'une tête bien pleine* » cette déclaration nous permet d'appuyer l'idée selon laquelle l'enseignement primaire est la base de l'éducation. C'est la clé de l'éducation et le niveau déterminatif de la formation d'un élève car à ce niveau si les bases sont mal fixées, le succès pour la suite des études ne sera pas facile à gérer. Assurer l'éducation d'un enfant, c'est lui donner les armes lui permettant de se défendre tout seul dans la vie quotidienne. Dans ce sens, A. Bergé affirme ceci : « éduquer un enfant, c'est essentiellement lui apprendre à se passer de nous ».

L'école primaire doit permettre à chaque élève de faire les apprentissages de base qui contribueront au développement progressif de son autonomie intellectuelle et d'aborder les savoirs qui lui seront proposés par l'école secondaire. Tout en acquérant les savoirs de base essentiels, l'élève doit entreprendre formellement l'apprentissage des méthodes de travail qui lui seront indispensables pour ses études ultérieures et commencer à s'initier à d'autres contenus de formation ainsi qu'aux caractéristiques principales de la société et aux valeurs qui doivent y être promues.

2.3 : THÉORIE EXPLICATIVE DU SUJET

Les exigences de la recherche scientifique imposent à tout chercheur de confronter toujours son travail aux recherches et théories antérieures. C'est ainsi que nous nous sommes appuyé sur la théorie référentiel de Côté (2000) pour mieux comprendre les compétences que les parents devront déployer auprès des apprenants issus de famille recomposée pour les aidés à réussir leur scolarisation au même titre que les enfants de famille intacte. Alors cette théorie de Côté montre qu'il existe une construction psychique de l'enfant au même titre qu'une construction Physique, et cette construction psychique passe par le travail des parents, c'est-à-dire l'éducation qu'ils donnent à leur enfant. Éduquer l'enfant, c'est l'humaniser. L'amour envers un enfant ne peut se prétendre tel que si le parent à la conscience d'avoir à accomplir une tâche éducative. Le but est de rendre l'enfant autonome et apte à participer à la société dans laquelle il vit. Cela implique le développement de son individualité, de ses goûts, le développement de ses potentiels et de sa socialisation, par l'insertion de son individualité dans la société, en tenant compte des différents besoins selon les âges. L'éducation et la construction psychique de l'enfant passent à travers la satisfaction de ses besoins. Les humains, quels que soient leur culture ou leur milieu, traversent les mêmes processus et étapes de développement si l'environnement physique et social le permet. Mais cette étude du processus éducationnel à travers les besoins du développement normal et de ses interactions avec la famille et les divers environnements serait moins explicitée et gagnerait à être davantage déployée. C'est dans cette ordre d'idée que Coté (2000) et bien d'autres auteurs a abordé la question de la fonction parentale vue sous l'angle des compétences parentales.

les compétences selon côté sont : « *des habiletés concrètes, fondées sur des capacités et des connaissances intellectuelles, relationnelles et comportementales, et sur des valeurs, des croyances, des connaissances et des attitudes qu'on utilise dans des situations concrètes, pour obtenir la réalisation efficace et efficiente d'actions et atteindre un objectif.* » (2000 :6)

C'est encore « *habiletés spécifiques pour répondre aux besoins de l'enfant, perçu comme incompetent sur le plan juridique, et dans les faits* ». (Côté, 2000 : 6)

Relativement à notre sujet, nous dirons que les compétences parentales sont les habiletés concrètes qui permettent de nourrir les enfants, de les protéger, de les guider et de les contrôler de façon efficace et efficiente, d'après des standards généralement acceptés, pour qu'ils deviennent des personnes aptes à bien fonctionner dans la société. Ces compétences

varient avec les situations, l'environnement, le milieu culturel, et les étapes du cycle familial. Elle s'exprime à travers la mise en œuvre de l'exercice des fonctions parentales à savoir : la fonction nourricière, la fonction de protection et de guidance, et la fonction de contrôle.

2.3.1 LES FONCTIONS PARENTALES

Selon Côté (2000), les fonctions parentales sont : *Un ensemble d'activités visant à assurer la production et le développement d'enfants aptes à bien fonctionner dans une société donnée. Elles reposent sur l'exercice de compétences précises, c'est-à-dire d'habiletés comportementales et relationnelles, et sur des attitudes, des valeurs et des croyances précises.* Pour lui c'est un ensemble de tâches que les parents se doivent d'accomplir auprès de l'enfant dont ils ont la charge en vue d'assurer la production et le développement de ce dernier dans tous les plans de la vie (croissance physique, construction psychique, aptitude à intégrer ou s'insérer socialement, à être autonome). De même Côté pense que ces fonctions reposent sur l'exercice de compétences précises, c'est-à-dire d'habiletés comportementales et relationnelles, et sur des attitudes, des valeurs et des croyances précises. Elles varient en fonction de l'environnement et doivent être en phase ou en accord avec les besoins de la société. Ceci dit, le parent dans l'exercice de ses tâches auprès de l'enfant doit tenir compte des valeurs et des besoins sociaux afin de permettre à son enfant de s'accommoder avec ceux-ci et éviter de ce fait d'être en déphasage avec les normes sociales. Ainsi nous dirons qu'un parent compétent est celui qui sait quoi faire et qui a ce qu'il faut pour le faire et qui le fait. Pour une meilleure compréhension de l'effectivité ou la pratique de la compétence parentale, Côté met en exergue des fonctions qui interagissent les unes les autres et c'est elles qui constituent pour lui l'essence de la théorie des compétences parentales. Il s'agit entre autre de la fonction de : nourrir, protéger, guider, et contrôler.

2.3.1.1 La fonction nourricière

Selon Côté C'est l'indicateur premier de la réalisation de la fonction parentale une fois que l'enfant est conçu, la relation affective chaleureuse est à la base de cette fonction « *Nourrir, c'est donner, puis offrir, puis apprendre à prendre, puis apprendre à aller chercher et à utiliser* ». Côté (2000 ; 2) Le parent doit pouvoir nourrir l'enfant sur tous les plans (physique, affective, intellectuel, et relationnel), cependant il doit le faire de façon suffisante même s'il n'aime pas son enfant. Comme Winnicott l'avait déjà démontré lorsqu'il étudia les fonctions de l'environnement. Il s'agit de l'ensemble des perspectives dans lesquelles l'environnement (familial ou parental) doit intervenir pour permettre à l'enfant et à son moi d'être mature.

C'est à partir de cette fonction que Winnicott a initié ses trois concepts margesur : le holding, le Handling, l'objet presenting. La matérialisation de chacune des fonctions pourrait mieux s'évaluer auprès du parent à partir du rôle qu'il jouera relativement à la satisfaction des besoins de l'enfant. La fonction nourricière tel que envisagée par Coté intègre entre autre les besoins physiques, affectifs, cognitifs et sociaux.

Pour côté (2000), Parler de la nourriture physique consiste en La satisfaction des besoins de base (nourriture, sommeil, vêtements, logement, santé, sécurité et hygiène) car ceci fait partir de l'évaluation de la compétence parentale par les services de la protection de la jeunesse. Les balises du développement physique sain se concrétisent de manières différentes selon les cultures. Dans la culture camerounaise la consultation régulière d'un médecin, les soins dentaires et de la vue, les vaccins, l'éducation sexuelle et la restriction de la consommation d'alcool, de drogues et de la cigarette font partie de ce qui est socialement attendu de la part des parents. Cependant, la satisfaction des besoins physiques n'est pas sous l'unique responsabilité des parents. Le développement physique des enfants est influencé par les décisions au niveau politique: par exemple, grâce à l'éducation, de moins en moins de femmes fument ou boivent durant leur grossesse. La lutte pour la santé, une nutrition adéquate, un poids suffisant à la naissance, la diminution de l'exposition à l'alcool, au tabac, au plomb et au mercure sont du ressort d'une volonté politique.

La fonction nourricière s'exerce aussi dans les besoins affectifs, soit le besoin d'affiliation se déployant en besoins d'attachement, d'acceptation et d'investissement sont très «familiaux». Ils trouvent leur lieu de satisfaction privilégiée dans une sphère privée, non échangeable, puisqu'ils permettent à l'individu de se rattacher à un groupe, de s'inscrire dans l'histoire familiale et culturelle, et de construire son identité et ce particulièrement avant l'adolescence. Cet aspect non-échangeable est extrêmement important car le besoin de relations chaleureuses et stables avec des interactions affectives précoces est à la base des apprentissages futurs et de tout développement. Ainsi le parent compétent doit avoir Des qualités personnelles (donner de l'amour et de l'affection, dévotion, patience) et par ce fait être à l'écoute des besoins de l'enfant et tenter d'y répondre. Il s'agit de l'amour nécessaire sous les formes de sentiments des parents à l'égard de l'enfant, de plaisir à être ensemble et d'échange de communication, de l'importance fondamentale de l'enfant pour ses parents et que l'enfant doit ressentir. C'est dans ce sens que Coté (2000), pense l'aspect affective

consiste pour le parent à amener l'enfant à reconnaître qu'il est important et que quelqu'un en particulier son parent tient à lui.

L'objectif de la satisfaction des besoins émotionnels des enfants consiste à ce qu'ils développent une réponse émotionnelle et comportementale appropriée, internalisée. Ils doivent apprendre à gérer leur stress, à se contrôler par eux-mêmes, à décoder les signaux sociaux et à faire preuve d'empathie. Les réponses des enfants seront modulées par leur tempérament, mais également par la qualité de leur premier modèle de relation sociale.

La nourriture affective intègre alors l'attachement. Allant dans le sens de Bowlby, pour côté, c'est un besoin inné et le premier modèle de relation sociale appris par l'enfant. La qualité de l'attachement est plus ou moins sécurisée selon la prévisibilité et l'adéquation des premiers soins. Un attachement sécurisé (satisfaction du besoin de proximité) permet l'exploration de l'environnement et donc une plus grande disponibilité à la stimulation cognitive et sociale.

La qualité de l'attachement a un impact sur la socialisation. Les enfants avec un attachement sécurisé (favorisé par une figure d'attachement réceptrice sensible aux besoins de l'enfant afin de permettre à ce dernier d'explorer le monde ou son environnement en toute sécurité) ont des interactions adéquates avec leurs pairs et seront davantage habilités à avoir ces mêmes interactions avec leurs propres enfants plus tard. Ceci dit ce type d'enfant ayant reçu un attachement Secure fera beaucoup d'effort pour être réconforté et par la suite saura réconforter les autres. Il aura aussi une grande capacité d'auto-régulation émotionnelle, par exemple il saura se contrôler, se supporter. Au contraire, un lien d'éloignement ou d'anxiété avec la mère produit le retrait ou l'agression avec les pairs ; Cependant, la mère et l'enfant peuvent être mutuellement agressifs à cause d'une circonstance extérieure commune. Les pratiques éducatives doivent se comprendre dans l'interaction entre les deux protagonistes avec leur milieu car l'attachement a en réalité la fonction de fournir une base sécurisante à l'enfant.

Elle réside aussi l'acceptation de l'enfant. Elle se définit comme « *un état mental reconnaissant et permettant l'existence propre de l'enfant, son droit à l'autonomie et se traduisant concrètement par une disponibilité du parent envers son enfant* ». (pourtois et Desmet : 2007) L'opposé en est le rejet, l'abandon de l'enfant, la maltraitance conduisant à une absence d'alliance protectrice avec le parent. Le parent compétent doit accepter son enfant tel qu'il est ; il doit avoir la capacité à interpréter de manière adéquate les émotions de l'enfant. Cette compétence s'appuie sur la compréhension profonde de la distinction de l'enfant et de soi, l'enfant ayant des besoins qui lui sont particuliers. Une réponse nécessaire et adaptée au

bébé est la présence d'interactions longues et répétées permettant l'éclosion, c'est-à-dire le moment où l'enfant initie l'interaction avec le parent, traduisant ainsi la naissance de son autonomie, qui doit être respectée et encouragée par le parent.

La nourriture affective, Intègre encore l'investissement qui consiste non seulement à la représentation interne de l'enfant chez le parent, mais aussi au projet mental que le parent élabore pour son enfant. Parla de la représentation interne de l'enfant chez le parent. Il s'agit de l'enfant imaginaire, l'enfant idéal rêvé par le parent .L'enfant se trouve dépositaire d'un certain narcissisme appartenant au parent. Par exemple, un parent d'enfant handicapé se verra renvoyer une image différente qu'un parent d'enfant bien portant.

Le projet est ce qui différencie l'amour envers un animal domestique de l'amour envers un enfant. La place que prend l'enfant à l'intérieur du parent se matérialise dans la réalité par un investissement temporel et par l'accomplissement de la tâche éducative du parent. La tâche éducative implique la transmission des lois et du fonctionnement du monde, le soutien dans ses études, l'intérêt pour ce qu'il vit, ce qu'il ressent et pour sa vie en dehors de la famille. Ceci nécessite du temps car le «parent affectif» est présent et disponible à son enfant et lui porte attention. Cet investissement temporel est extrêmement important ; L'enfant a besoin d'une personne stable, disponible et affectueuse pour les longues séquences d'interactions nécessaires à son développement. Ceci dit, lorsque l'apprenant vivant en situation de recomposition familiale, bénéficie non seulement de la disponibilité et de l'attention du couple parentale(les beaux-parents) qui le renseigne sur le fonctionnement du monde en terme des règles, des valeurs qui régissent la société ,celles-ci devant l'orienté son comportement mais aussi, s'investir dans ses apprentissages en multipliant des rencontres éducatives avec les enseignants pour s'informer sur le comportement de son enfant à l'école, aussi en assistant l'enfant dans ses activités scolaires à la maison. Alors l'apprenant, conscient du fait que ces parents lui accorde de l'intérêt pour ce qu'il vie au sein de la famille et en dehors de la famille (l'école, la rue), se mettra efficacement au travail à l'école par conséquent va améliorer son rendement scolaire, et adoptera de bonnes conduites sociales.

Néanmoins il est a noté que : l'équilibre de l'investissement parental (absence de sur investissement ou de sous- investissement), en termes de temps, de la nature et de l'intensité du projet du parent pour son enfant, combinés à une réponse ajustée aux autres besoins de l'enfant peut refléter la compétence parentale. Car même s'il apporte beaucoup de plaisir aux deux protagonistes lorsqu'il survient, le surinvestissement comporte le risque de créer ce que

Côté appel «enfant-roi» (2000 :5) c'est-à-dire l'enfant à qui on a demandé ce qu'il veut et à qui on reconnaît le pouvoir de décider. Ceci à long terme, a une influence négative, car il s'agit d'une réponse inadéquate aux besoins globaux de l'enfant. Ceci dit la compétence des parents dans la famille recomposée envers son enfant devrait consister en sa capacité à favoriser le développement d'un enfant bien adapté à sa société et outillé pour affronter la vie. Mais cet enfant devrait aussi être débrouillard, autonome, expressif, équilibré et heureux. Pour Côté au fur et à mesure que le développement physique et neurologique se poursuit, le parent doit pouvoir offrir à l'enfant une nourriture intellectuelle. Nourrir l'enfant sur le plan cognitif consiste pour le parent, à l'amener graduellement à la connaissance d'abord de soi, ensuite des autres, des objets et enfin de l'environnement (Côté, 2000 : 3).

Ainsi, la nourriture intellectuelle de l'enfant sur le plan cognitif, consiste pour les parents à développer des attitudes qui permettent le développement cognitif de l'enfant, ceci passera par la stabilité permettant l'assimilation et par la nouveauté stimulant l'accommodation. Ce développement cognitif est favorisé par la présence de livres, de soutien approprié à l'école, par l'intérêt d'un adulte aux activités de l'enfant. L'enfant apprend beaucoup par le jeu et les interactions avec les autres. La satisfaction des besoins cognitifs s'appuie en grande partie sur les relations. En effet, l'apprentissage dynamique accompagné est fondamental (plus que les jeux d'ordinateurs) avec la disponibilité d'un adulte pour maintenir l'implication et la participation de l'enfant et l'aider à gérer les émotions associées. Le parent compétent doit faire preuve de réalisme quant aux tâches et objectifs éducatifs, c'est celui qui apporte du support aux apprentissages scolaires. par exemple le parent compétent serait celui qui collabore en phase avec l'enseignant, c'est à dire lorsqu'à la maison le parent confronte l'enfant à des situations problèmes liées au contenu d'apprentissages qu'il a acquis en classe. afin qu'il puisse aider non seulement l'enseignant mais aussi la société et même par ricochet l'enfant à l'atteinte non seulement des objectifs tels que voulu par l'APC mais aussi répondre à la politique éducative sociétale qui promeut de former un profil d'enfant ancré dans sa culture et capable de s'insérer dans sa société et d'être autonome.

Ainsi, la satisfaction des besoins cognitifs a comme résultat l'accomplissement de l'individu. Celui-ci se manifeste par le goût de franchir des obstacles, de maîtriser des difficultés, d'exercer son influence et de prendre plaisir à la victoire. Le besoin cognitif d'accomplissement impliquant davantage d'indépendance s'opposerait au besoin affectif d'affiliation, plutôt conformiste. Il se décline en besoins de stimulation, d'expérimentation et

de renforcement. Le besoin de stimulations est présent dès la naissance et nécessaire au développement organique du cerveau. La possibilité d'apprentissage par la stimulation implique que l'enfant a établi un lien d'attachement lui permettant d'être disponible et d'entrer en relation avec le monde extérieur. La diversité des situations auxquelles un enfant est confronté développe sa curiosité et favorise son adaptation. L'adulte à un rôle de proposition, d'assistance envers l'enfant, il fait le pont entre l'enfant et la culture environnante.

Ceci dit un parent compétent sera celui-là qui non seulement rendra l'environnement de son enfant stimulant grâce aux divers tâches qu'il lui proposera régulièrement afin qu'il les résolve ; mais aussi ce parent devra être capable en même temps de déceler le génie qui se cache en son enfant afin de l'aider à le rendre réalisable plus tard. par exemple en mettant à sa dispositions des jouets à titre éducatifs (reconstruire l'alphabet français à partir d'un jeu de lettre, ou lui demandé de construire et de détruire une maison à partir d'un jeu de briques) ceci permettra non seulement à renseigner l'enfant sur les stimuli de son environnement ; à effectuer un travail cognitif favorisant ainsi son développement cognitif mais aussi pourra être pour un parent compétent un moyen pour déceler en son enfant le métier auquel il pourra aspirer plus tard et réussir sa vie ; par exemple un enfant qui s'intéresse beaucoup au jeux de construction dès le bas âge et qui a l'habileté de bien le faire lorsqu'il est confronter à la tâche ; ceci devra développer l'intuition du parent à reconnaître la compétence de l'enfant dans ce domaine et de ce fait, mettre en projet en ce qui concerne l'éducation ou la scolarisation de ce dernier, promouvoir les filières techniques plus précisément qui font dans les bâtiments ; et par la suite encourager son enfant que ce soit sur le plan financier, mais beaucoup plus psychologique à postuler pour un éventuelle concours dans ce domaine (école des travaux, polytechnique) afin de lui permettre de réaliser son rêve et de ce fait être équilibrer psychologiquement et autonome . Ce sera de même pour la petite fille qui dès son bas âge aime bien lire les bouquins et aussi lors des cérémonies organisées soit à la maison ou à l'école, aime bien prendre la parole pour présenter la dite cérémonie tout en se démarquant dans ses dire par une brillante éloquence. Alors un parent compétent, pourra comprendre très vite que le métier soit d'enseignante ou de journaliste pourra convenir à son enfant.

La nourriture intellectuelle de l'enfant passe aussi par l'expérimentation. C'est la démarche permettant l'appropriation des connaissances. Pour plusieurs auteurs, l'apprentissage provient de l'expérimentation avec l'environnement. L'expérimentation axe le développement cognitif sur le processus d'acquisition des connaissances et considère celles-ci comme une

construction et non comme un produit fini. L'environnement doit être sécuritaire pour permettre le développement de la curiosité et l'établissement de liens. Le défi de l'expérimentation est de savoir, comme adulte/éducateur, quelles activités proposer à l'enfant pour lui permettre de former son intelligence. Ceci dit, le beau parent compétent sera celui qui rend tout d'abord l'environnement de son enfant sécuritaire, défait de tout danger (par exemple éviter les conflits conjugaux, qui pourront affecter le couple parental, les violences familiales) afin de permettre à l'enfant d'expérimenter avec l'aide des parents, les connaissances acquis en classe à la maison. Par exemple la belle-mère ou la mère pour amener son enfant à fixer les acquis sur le chiffre « 2 », devra l'amener à l'expérimenter en lui demandant d'aller lui chercher deux gousses d'ails ; pendant que le père ou le beau père demandera à son garçon d'aller lui apporter deux planches . ceci permettra à l'enfant de mieux assimiler les connaissances acquises en classe, de mieux s'accommoder et par conséquent, il se trouvera équilibré et pourra alors obtenir de bonnes notes en classe aussi, ayant cultivé l'habitude d'expérimenter au sein de la famille les connaissances acquis à l'école, il pourra transférer cette manière de faire dans la société, en mobilisant un ensemble de connaissance pour résoudre les problèmes sociales de son environnement , ceci lui permettra de développer son intégration sociale et son autonomie. L'accomplissement des besoins cognitifs auprès de l'enfant passe aussi par le renforcement.

Le renforcement est un puissant principe éducatif influant le maintien ou l'élimination des comportements selon la réponse punitive ou récompensante de l'environnement. Il est important que l'enfant soit encouragé dans ses efforts et ses réussites par des marques de reconnaissance ou des avantages prévus à l'avance. Cependant, l'enfant ne doit pas devenir dépendant des renforcements extérieurs (friandise, temps de télévision, approbation, etc.). Le but est qu'il développe des renforcements secondaires internes, entre autres l'anticipation des fruits de son travail. Le contrôle du comportement de l'enfant peut se faire également par des punitions. Cependant, l'abus de punitions provoque de l'anxiété et peut nuire à la relation avec l'adulte par de la fuite ou de l'opposition. Bien qu'il existe une réalité disons «objective» des renforcements émis, l'interprétation que les personnes en font ont également leur importance. Cette interprétation peut concerner la perception de contrôle de la personne sur les renforcements qu'elle reçoit. Une croyance forte en un contrôle externe créera chez l'individu un sentiment d'être victime, tandis qu'une croyance en un contrôle interne, est en lien avec une attitude plus proactive. La famille est un lieu d'apprentissage précoce de

croyances quant à la causalité événements pouvant aller jusqu'à la transmission d'un sentiment généralisé d'impuissance.

On passe en même temps à la nourriture relationnelle et sociale, fondée sur la nourriture affective et intellectuelle: elle consiste, pour l'enfant en « *la connaissance de son importance, L'importance aussi des autres; la connaissance sentie de ses besoins et des désirs et graduellement, la connaissance sentie des besoins et des désirs des autres* » (2000;3). Le développement social se retrouve à la fois en amont et en aval des dimensions psycho-affective et cognitive. En effet, la relation éducative entre le parent et son enfant (donc une relation sociale) consiste à élever l'enfant, à l'instruire, et ensuite à l'amener vers l'espace social pour qu'il s'y intègre et apporte sa contribution.

Le parent compétent favorise la socialisation de son enfant. D'ailleurs, les compétences parentales sont essentiellement relationnelles, c'est-à-dire qu'elles se réalisent par des échanges, à l'intérieur d'une relation modifiée par des rétroactions (Côté, 2000). Ceci dit la construction de la personnalité de l'enfant peut se faire selon le rôle que le parent jouera à son endroit. De ce fait l'attitude ou l'éducation reçue au sein de la famille, peut favoriser ou non l'intégration de l'individu dans le cadre sociale et par conséquent scolaire. La sphère sociale concerne les conduites sociales. Elle comprend l'amitié, la politesse et le respect de l'autre, l'interdit de l'inceste et la différence des générations. En s'étayant sur la socialisation, la différenciation de soi par rapport à autrui permet à l'identité d'émerger.

De cette manière, les interactions affectives précoces, très Synchronisés, avec l'enfant sont la pierre d'assise des premiers développements. Le phénomène d'«éclosion» est un exemple de l'impact d'une relation affective précoce et stable sur le développement de l'identité. L'éclosion est une initiative relationnelle de l'enfant qui survient suite à des séquences d'interaction régulières, continues et synchrones avec une figure stable et affectueuse. Cette initiative relationnelle de l'enfant signifie un début de différenciation et d'autonomie, grâce au rythme d'aller-retour instauré dans la relation. La synchronie affective et la relation émotionnelle sont les bases du développement. Ce langage de synchronie nécessite beaucoup de plaisir avec l'enfant. Il faut beaucoup de temps pour respecter l'initiative et les différences d'un petit enfant. Par exemple, à l'expérience du visage impassible, les enfants de mères déprimées renoncent plus rapidement à avoir une réponse émotionnelle parce qu'ils auraient eu moins de ces interactions de base. L'initiative relationnelle devient un puissant moteur du développement de l'ego, de l'estime de soi, si elle est respectée par le parent.

La socialisation passe d'un cercle familial plus restreint à de plus en plus de relations en dehors du cercle familial. Trois besoins permettent de comprendre la mise en place des mécanismes de socialisation: la communication, la considération et les structures.

La communication passe également par la présentation physique que l'enfant apprend à moduler selon les circonstances et la sensibilité qu'il développe à l'effet qu'il produit chez les autres par son comportement ou son apparence

La considération est la reconnaissance de l'enfant comme individu à part entière. Des signes d'une non-reconnaissance de l'enfant sont une fusion par trop de proximité physique ou psychologique, le flou générationnel et l'appropriation déplacée de l'enfant pour la satisfaction des besoins des parents. La relation affective envers l'enfant, bien qu'elle soit très intense, implique un détachement progressif, car l'enfant existe en propre, il vit pour devenir autonome et non pour le plaisir de l'adulte. L'identité se développe à partir du regard de l'autre. Le développement de l'identité sera favorisé par la présence de modèles positifs auxquels l'enfant peut s'identifier. La reconnaissance qui s'en suit organise le développement de l'identité et le concept de soi. L'être humain a besoin d'égards, d'estime envers sa personne. La considération implique également l'altérité, le respect et de reconnaître à l'enfant son statut d'enfant et donc son besoin d'éducation. La reconnaissance des différences individuelles, le droit à ces différences et la concrétisation de ce droit par des services adaptés, le choix de bénéficier ou non d'un service sont des marques de considération envers la famille. Une considération positive conduit à une estime de soi positive et à une meilleure socialisation. Les enfants ayant une bonne estime de soi proviennent de familles où l'attitude parentale de partenariat considère et reconnaît leur unicité. Au contraire, un environnement basé sur le contrôle et l'adaptation de l'enfant à son environnement en terme de rythme et de discipline gomme les différences parents/enfants et rendent plus difficilement accessible le statut d'individu. Les pratiques parentales permettant de développer une identité positive sont les encouragements, les éloges et la présence de modèles positifs du même genre et de la même culture. L'échec scolaire est une évaluation négative de l'élève et donc une non-reconnaissance de ses capacités C'est une blessure narcissique qui provoque une perte d'estime de soi. L'échec scolaire est souvent compris comme la conséquence des difficultés de la famille. En effet, il est également vrai que cet échec puisse avoir un lien avec les compétences des parents.

Le besoin social de structures concerne la discipline, les frontières, les règles et limites, les lois et interdits et l'autorité. La psychanalyse place le besoin d'autorité, d'éducation et de

limites au même rang que les besoins affectifs pour la construction de l'enfant. Le parent compétent encadre, règle, fait obéir. La discipline et les limites sont des concepts importants. L'intégration des structures est d'autant plus efficace et formatrice que celles-ci sont cohérentes: le parent cohérent d'une fois à l'autre, les parents cohérents ensemble et la cohérence de la famille par rapport aux normes du milieu. La transmission des structures de fonctionnement social est un élément fondamental de la vie en société et nécessaire à la socialisation de l'enfant.

L'enfant a besoin d'explorer les limites présentes autour de lui. D'abord celles de son corps, puis sur les objets et enfin les interdits des adultes. Laisser un espace suffisant à l'enfant pour qu'il puisse explorer, se développer et il prendra connaissance de lui-même, connaîtra mieux autrui, construira ses propres normes et développera l'affirmation de lui-même. Cette exploration des limites permet l'intériorisation de celles-ci et ultimement la formation d'une instance gérant les interdits et la culpabilité que leur transgression engendre. Le parent compétent et les adultes en autorité doivent cependant réagir aux transgressions de limites de l'enfant en réaffirmant et en faisant respecter celles-ci. Cela a un effet rassurant. Ceci dit, lorsque le beau parent plus précisément le beau-père exerce avec autorité sa fonction éducative auprès de son bel enfant afin de l'introduire dans la société ou en milieu scolaire, il encourage l'enfant à se connaître car favorise la connaissance intime de soi (notamment de ses émotions). Il aide également l'enfant à prendre confiance dans ses compétences, à les utiliser, les affirmer, et développer l'éducation intellectuelle, professionnelle, civique de leur enfant, ceci grâce aux interactions qu'il établit avec son milieu familial, plus particulièrement les règles ou les limites qui le régissent. Alors le beau parent à travers cette autorité exercée en milieu familial, amènera l'enfant à inter-agir positivement avec les leçons en classe et la consigne de travail qu'il se doit de respecter pour résoudre un exercice par conséquent aura des bonnes notes. Alors la mère compétente devrait plus tôt encourager son conjoint à réaliser cette tâche en étant médiatrice entre le beau-père et son belle enfant. En effet, c'est sur la femme que repose la charge de faire vivre les liens familiaux ; aux lieux d'adopter une attitude répulsive vis-à-vis du beau-père lorsqu'il veut exercer son autorité auprès du bel enfant parce qu'elle estime que ce n'est pas son enfant alors qu'il n'a pas le droit. Cependant, nous notons que la mise en place de structures ne peut se faire seule, sans des pratiques qui suscitent la sécurité, l'affection, l'autonomie et la considération, de la même manière que l'affectivité seule ne peut construire un enfant.

Autant la prise en compte de la fonction nourricière est fondamentale dans la réalisation de la compétence parentale vis à vis de l'apprenant issu de famille recomposée, ceci dans le but de favoriser son adaptation scolaire et sociale, autant la fonction de protection telle qu'envisager par Côté permet aux parents à continuer à réaliser efficacement leur tâche éducative auprès de l'enfant

Relativement à notre sujet, nous dirons que la réussite d'un apprenant dépend de la qualité d'utilisation de la fonction nourricière par les parents en l'endroit de l'apprenant pour lui permettre de se réaliser. Cela suppose que le beau-parent et le parent doivent posséder des qualités humaines pertinentes qui leur permettront de répondre aux divers besoins de l'enfant. En effet, ils doivent être disponible, présent et attentif à l'enfant, capable de lui donner de l'amour et de démontrer son affection, capable de respecter l'enfant pour ce qu'il est dans son individualité, être dévoué, responsable, patient. Alors, les beaux parents devront au préalable développer ces qualités, ils doivent par la suite nourrir l'enfant en étant à l'écoute des divers besoins de l'enfant et d'y répondre adéquatement. Il s'agit ici pour les beaux-parents et le parent de le nourrir sur le plan physique, c'est-à-dire : veiller à la satisfaction des besoins de bases c'est -à-dire lui donner à manger lorsqu'il a faim, le vêtir, s'assurer qu'il dort suffisamment, et veiller à son bon état de santé à travers la consultation régulière d'un médecin lorsqu'il est malade.

De même, il doit pouvoir le nourrir son affectivité au même degré que les enfants biologiques du couple. Ceci, en étant présent et disponible pour son bel enfant en lui donnant de l'amour, lui procurer un attachement de type sécurisé facilitant son interaction avec l'environnement ; aussi l'accepter tel qu'il est c'est-à-dire savoir l'écouter et tenir compte de son avis lorsqu'il s'établit une bonne relation de communication entre le beau parent et son bel enfant. Aussi cela suppose qu'il doit élaborer pour son bel enfant, un projet d'investissement en ce qui concerne son éducation et son épanouissement sur le plan scolaire sociale. Ainsi, pour parvenir à ceci, les beaux- parents et le parent compétent doivent savoir placer l'enfant dans les conditions favorables à son développement cognitif et sociale. Il s'agit entre autre pour ces parents de maintenir une cohésion et une collaboration dans le couple, offrir un foyer stable ; bref garantir une stabilité et une harmonie dans la vie conjugale et familiale. C'est aussi pouvoir fournir une formation académique (l'inscrire à l'école, et aussi apporter du support aux apprentissages scolaires pour permettre à l'enfant d'assimiler de nouvelles connaissances acquises à l'école, de s'accommoder a celles-ci, d'être équilibrer et obtenir par conséquent de bonne notes en classe, puis entretenir de bonnes inters actions avec

les paires) et une éducation globale adéquate à l'enfant, apporter un encadrement disciplinaire minimum et enseigner à l'enfant des normes et des valeurs de base de la vie en société ; à travers la capacité du beau parent à établir une bonne relation avec l'enfant, c'est-à-dire discuter, échanger, communiquer avec lui.

Or, le sujet faisant l'objet de cette étude, (l'apprenant issu de famille dite recomposé) souffrent le plus souvent du manque d'amour, d'affection ou d'attachement provenant de la part de leur beaux-parents et cependant, il est victime des maltraitances physiques et psychologiques. Ceux-ci constituant le plus souvent un frein pour son apprentissage et son développement futur.

En effet, dans la plus part des familles dite recomposés, les beaux-parents, accule l'apprenant de plusieurs tâches ménagères journalière ment sans tenir compte de son âge, du fait que cet apprenant a aussi besoin de dormir suffisamment, afin de se mettre efficacement aux activités scolaires et sociales. Il reçoit des châtements corporels, lorsqu'il est puni par le parent ; de plus cet enfant ne bénéficie pas des soins sanitaires de son beau parent lorsqu'il est malade ; ce qui crée chez lui un sentiment d'abandon ; il se sent marginalisé au sein de la famille. Ceci pourra constituer pour lui un frein pour ses apprentissages scolaires et son insertion harmonieuse dans la société, à cause de ce manque d'attachement et d'investissement du beau parent à son endroit.

De même, nous notons les instabilités qui surviennent dans le couple conjugale, caractérisées par conflits conjugaux qui le plus souvent sont dû à la présence néfaste du bel enfant au sein de la famille. Or, le beau parent ignore que ce comportement qu'ils adoptent, amène son bel enfant à se considéré comme un facteur gênant pour le couple ; ce qui peut entraîner chez lui le désir de fuir le foyer conjugale pour aller vers la rue, par conséquent ceci suppose qu'il finira par abandonner l'école, et ne pourra inculquer que les mauvaises normes et les valeurs que lui enseignera la rue au détriment des bonnes normes et des bonnes valeurs qu'il était censé acquérir au sein de la famille bien qu'elle soit recomposée. A ce moment, cette situation a une incidence négative pour la réussite de l'apprenant issus de famille dite recomposée.

Vue ces différentes situations injuste dont subit l'apprenant issu de famille recomposé, les beaux-parents et les parents pour remédier à cette situation, afin de faciliter la réussite de son bel enfant, ils doivent développer des compétences. D'abord, en évitant d'utiliser les châtements corporels sur l'apprenant lorsqu'il commet une faute, mais plus tôt lui procurer de l'amour de l'affection, le considérer en encourageant la collaboration ou la discussion avec

lui afin de mieux le comprendre. Aussi ils doivent comprendre que l'apprenant construit sur l'instabilité aura d'autant plus besoin d'une stabilisation progressive du cadre éducatif qui le prend en charge afin d'intérioriser des représentations stables et des nouvelles expériences qui peuvent venir remplacer les anciennes. Alors, les beaux –parents et les parents doivent avoir la capacité de produire un apprenant qui sera conforme à l'image idéalisée par eux et possèdera des qualités humaines valorisée par eux. Ainsi les beaux- parents compétent devront être capable de favoriser le développement d'un enfant apte à bien fonctionner dans la société et outiller pour affronter la vie. Mais cet enfant devrait aussi être débrouillard, autonome, expressif, équilibré et heureux.

Relativement à notre sujet nous dirons que lorsqu'un apprenant, vivant en situation de recomposition familiale bénéficie de la part de son beau-père ou de sa belle-mère de la satisfaction des besoins de base, il aura de bon rendement scolaire ; pourra affronter la société avec enthousiasme et participer à son fonctionnement dans le but de s'accomplir dans ladite société. La satisfaction des besoins physiques est évidemment primordiale à la compétence parentale, mais non suffisante à celle-ci, tel que démontré par la variété et la complexité des autres besoins qui seront présentés par la suite

Aussi, lorsque les beaux-parents et le parent procure à l'apprenant vivant en situation de recomposition familiale, un attachement sécurisé, il tisse avec cet enfant un lien qui persiste à travers le temps et l'espace sur un continuum. Ce lien affectif et durable est caractérisé par la tendance de l'enfant à rechercher la sécurité et le réconfort auprès des figures significatives(le beaux -père, la belle-mère, le groupe des pair, l'enseignant) en période de détresse. Ceci permettra à l'apprenant d'avoir une confiance en soi et pourra alors explorer son environnement (scolaire et sociale) en toute sécurité ; ainsi cet exploration l'amènera à se construire grâce aux inter- actions quotidiennes que l'enfant entretient avec ses figures significatives, un modèle constitué de sa représentation interne ,de ce que sont les relations sociales en général (porter de l'attention, donner du réconfort aux personnes) et de ce qu'il peut attendre d'un lien affectif en particulier. Il pourra alors être attentif en classe et améliorer son rendement scolaire et social.

2.3.1.2 Fonctions de protection et de guidance

Selon Côté (2000), évaluation des compétences chez les parents passe aussi par l'accomplissement de la tâche qui les incombe à savoir : être capable de protéger et guider son enfant.

Il s'agit pour les parents de le Protéger des dangers d'abord physiques: faim, froid, maladies, objets dangereux; dangers affectifs: menaces à l'intégrité physique, de ne plus être aimé, de ne plus exister, d'être désintégré. Puis des dangers intellectuels: connaissances faussées. Enfin, protéger des dangers relationnels et sociaux: absence de sens critique dans les relations et les contacts sociaux, valeurs erronées ou contraires à ce qui est accepté socialement et familièrement et qui apporteraient des conséquences sociales négatives graves. Les parents le font par des actions avec l'enfant, par des conditions de vie, et par des informations verbales et agies, d'après ce qu'ils perçoivent constituer un danger. Ceci dit le rôle du parent serait de préserver l'enfant de tous les dangers qu'ils soient d'ordre physique (la faim, le froid, les objets dangereux ...), affectif (menace à d'intégrité physique de ne plus être aimé , de ne plus exister d'être désintégrer...), intellectuelle (des connaissances faussées) , relationnels et sociaux (absence de sens critique dans les relations et les contacts sociaux, des valeurs erronées ou contraires à ce qui est accepter socialement) qui surviendront lors de ses interactions avec son milieu de vie au quotidien et qui pourront avoir un impact négatif sur le devenir de cet enfant tant en ce qui concerne son comportement vis-à-vis des autres, son intégration sociale et scolaire. Relativement à notre sujet, l'utilisation de la fonction de protection par les beaux-parents auprès de l'apprenant issu de famille dite recomposé, suppose qu'ils le protègent en lui accordant une éducation de qualité qui suppose non seulement leur implication ou leur investigation pour ce qui est des besoins physiques ,affectifs, intellectuels, mais aussi évaluer les conséquences qui pourront subvenir(repli sur soi, délinquance juvénile, manque de tolérance, irrespect des autres de la loi...) s'il y'a contamination dans le couple parental des problèmes conjugaux. Les beaux-parents compétents ne doivent donc pas utiliser les enfants pour se venger des problèmes conjugaux ; ils doivent éviter d'utiliser sur son corps ou mettre à sa disposition des objets dangereux comme : le couteau, la lame, le fouet et bien d'autres objets. De même, les beaux-parents doivent aménager l'environnement familial stable où règne un climat harmonieux, pour faciliter l'épanouissement harmonieux des enfants, plus particulièrement de l'apprenant vivant en situation de recomposition familiale. Ceci dit Les violences intra familiales physiques et ou psychiques, doivent être proscrites par les beaux- parents, lorsqu'ils exercent leur action éducative. Car elles pourront conduire à différents symptôme négatif chez l'enfant tel que : le retrait affectif, la prédisposition a la colère et à la douleur dans l'inter actions, aussi a une agressivité envers les autres enfants.

Le châtement corporel auprès de l'apprenant est donc strictement interdit chez les parents mais plus tôt prôner la collaboration entre les beaux parents et les enfants. De lui procurer un attachement Secure, en étant attentif, disponible pour son bel enfant afin qu'il ne se sente pas marginalisé, mais plus tôt, qu'il est le sentiment d'être aimé équitablement par son beau parent au même degré que les enfants biologiques du couple conjugale.

De même, les parents de famille recomposée, pour déployer leur compétence, doivent éviter à faire acquérir aux enfants des valeurs erronés, des connaissances faussées, par exemple éviter de prononcer des paroles grossières ,des insultes vis-à-vis de leur bel enfant, de mêmes .Ils doivent corriger les préjugés ou les mauvaises représentation qu'ils se font de leur vécu en familles(avoir l'impression de ne pas se sentir aimer , de ne pas exister dans la famille , parce que le beau parent ne le rend pas utile à la maison en lui donnant pas exemple des tâches ménagères à faire mais tout en tenant compte de son âge ; ne s'intéresse pas à son suivie scolaire, ne le félicite pas lorsqu'il réussit ses examens ou lorsqu'il a bien travailler à la maison ,mais plus tôt ,le prodigue que des insulte du mépris à son égard.

Or lorsque nous observons le vécu de l'apprenant issu de recomposition familiale, nous constatons que ces enfants ne bénéficient pas de la protection du beau parent. Ils sont marginalisée par le beau- parent, et parfois par son parent biologique car, ceux-ci le considérés comme un facteur gênant. En effet, le beau parent plus particulièrement la belle-mère, utilise des objets dangereux, comme le couteau, le fer, le bois pour corriger son bel enfant lorsqu'il commet une faute grave, ou même parfois reste indifférente face à la faute, ces deux attitudes sont à éviter par les beaux-parents qui souhaitent développer leur compétence vis-à-vis de l'apprenant. De plus généralement, ces enfants subissent les conséquences des conflits conjugaux car ne bénéficient plus de l'attachement, de la sécurité, du soutien scolaire du beau parent parce qu'il estime que ce n'est pas son enfant. Ainsi en adoptant de comportement vis-à-vis de son bel enfant, il voudrait punir son conjoint. Or le beau parent ignore que son bel enfant est un innocent qui n'a besoin que de leur protection. Alors, Les compétences parentales au sein des familles recomposées doivent faire recours à des attitudes d'empathique ou de bonne habileté de communication et de résolution de conflit, car le conflit parental au sein du couple recomposé implique une surexposition potentielle des jeunes de famille recomposé au conflit. Or, Les enfants de familles recomposées ont particulièrement besoin de stabilité, de signes qui démontrent que le couple va durer ; alors certes On ne peut pas empêcher les disputes mais en revanche les parents compétents doivent rassurer les enfants sur la stabilité du couple. Lorsque ces attitudes sont respectées par les

parents vis-à-vis de l'apprenant vivant en situation de recombinaison familiale, elles participeraient sans doute à l'équilibre psychologique de l'apprenant ; alors cette prédisposition mentale amènera l'enfant à mieux interagir avec les apprentissages scolaires et sociaux et par conséquent facilitera son adaptation scolaire et sociale.

Ainsi Côté pense que le parent pour pouvoir assurer cette fonction de protection qui a une connotation apparemment négative auprès de l'enfant, il doit pouvoir l'accompagner de son pendant positif qui est celui de Guider.

Guider consiste à « *orienter le développement de l'enfant suivant ce qui est requis pour ce développement et la sécurité et ce, suivant les normes et les valeurs des parents et de la société* » (Côté, 2000 : 3). L'enfant a donc besoin des valeurs qui peuvent se concrétiser à travers le bien ou le bon.

Les besoins de valeurs, Une valeur, c'est quelque chose qui vaut, qui mérite le sacrifice, l'intérêt, l'investissement, qui pousse vers l'avant. La famille a un rôle d'intégration sociale, de trait d'union entre l'individu et la société, par la transmission de valeurs qui sont nécessairement présentes dans l'éducation. Chaque famille génère un système de valeurs qui lui est propre et sur lequel l'enfant basera sa première hiérarchisation de ce qui est bien, mal, toléré ou puni. Cette transmission des valeurs, de la morale, permet de forger la sienne propre, de transformer ce qui est reçu et de s'intégrer dans une continuité historique de génération en génération. Le bien et le bon correspondent aux valeurs morales et éthiques. La morale implique l'obéissance à des valeurs de bien. L'éthique, quant à elle, est basée sur le raisonnement, la relativité du bon et du mauvais.

Certaines choses relèvent du goût, de la préférence et sont discutables (amour libre, homosexualité), tandis que d'autres ne se discutent pas (viol, meurtre), car elles atteignent le droit à la dignité. La capacité à tirer profit de ses erreurs nous semble pouvoir rejoindre la valeur de bien/bon. Doit-on axer l'éducation des enfants sur l'obéissance, le respect et l'intériorisation des règles ou sur la relativité, la liberté, le choix? La même question se pose à niveau social concernant l'encadrement de l'éducation des enfants. Un équilibre des deux est nécessaire, car on ne peut éviter ni la morale, ni l'éthique. Il s'agit ici pour le beau parent et le parent biologique de l'enfant, dans un esprit de complémentarité de transmettre leur vision du monde aux enfants plus particulièrement à l'enfant vivant en recombinaison familiale. Ceci grâce aux informations verbales (qui permettent aux parents d'établir les gestes appropriés dans des situations données, en rapport avec des objectifs de fonctionnement et de développement des enfants.) et aux agies (les parents donnent aussi des informations sur les

gestes inappropriés, et sur les conséquences qui pourraient survenir ou qui se produiront nécessairement.) ;c'est dans ce sens que David Cooper cité par Côté a écrit: "*éduquer un enfant c'est détruire des milliers de possibilités*"(2000 : 3) . Pour lui, chaque choix d'action du parent consiste d'abord à éliminer les autres actions possibles ,c'est-à-dire éliminer les actions qui font à l'encontre des normes et des valeurs des parents et du groupe social dont ils font partie, et non d'après les normes et les valeurs des enfants. Alors lorsque les beaux-parents informent l'apprenant vivant en situation de recomposition familiale non seulement sur les valeurs prônées au sein de la société (l'honnêteté, le respect, la tolérance, la loyauté , la flexibilité ...) mais aussi lorsque les beaux-parents l'informe sur l'importance de l'école pour son épanouissement, l'assiste dans ses études départ l'attention qu'il lui accorde(par exemple contrôler son cahier lorsqu'il rentre à la maison, l'assister lorsqu'il résolve ses devoirs, le féliciter lorsqu'il obtient de bonnes notes en classe et aussi l'encourager à fournir plus d'effort la prochaine fois lorsqu'il a obtenue de mauvaises notes) ,l'apprenant se sentira rassuré par se parent et pourra alors améliorer son rendement scolaire.

Or nous remarquons que l'apprenant vivant en recomposition familiale ne bénéficie déjà pas d'attention de la part de son beau parent. On note l'absence de communication régulière entre le beau parent et son bel enfant, ce qui, suppose l'absence des règles, des normes, des valeurs, véhiculés au sein de la famille pour guider l'enfant vers les conduites acceptées socialement. Ce qui lui permettra de mieux s'intégrer dans ladite société. Ceci dit , les beaux-parents compétents , doivent s'investir dans leurs fonctions parentales, valoriser les études et transmettre des aspirations élevées à leurs enfants, tout en leur imposant des règles et des exigences fermes et en leur assurant une présence chaleureuse. Ceci augmenterait leurs chances de réussite. Les enfants seront plus réceptifs aux influences des parents et aux enseignements reçus à l'école.

2.3.1.3 Fonctions de contrôle

Enfin, d'après Côté, la 4^{ème} fonction parentale, qui est dans la ligne de guider, est Contrôlée. « *Contrôler signifie établir des limites aux comportements, aux connaissances et aux relations, d'après ce qui a été établi par la fonction de guidance; elle signifie aussi vérifier si les limites sont respectées, et d'appliquer des conséquences établies à l'avance selon que les limites ont été respectées ou non.* » (Côté, 2000 : 4) Il ne s'agit pas pour le parent à exercer un abus de pouvoir ou d'autorité auprès de son enfant mais elle consiste pour le parent compétent à mettre des restrictions aux désirs des enfants, à établir les conséquences, qu'elles soient logiques ou dites naturelles, ou qu'elles soient décidées

d'avance, suivent les actions posées. C'est-à-dire ce sera un parent qui répondra favorablement aux désirs qu'il jugera pertinent pour son enfant (besoin d'accomplissement ou de réalisation de soi, bonne conduite sociale) et aussi c'est un parent qui saura le sanctionner lorsqu'il commet une faute grave en respectant les sanctions liées au non-respect des règles de conduites qu'il aura préalablement établi avec son enfant au départ.

Or de nos jours, les parents veulent que leur enfant ne connaisse pas les difficultés et les privations qu'ils ont eux-mêmes connus dans leur enfance, et adviennent à tenter de les protéger de toutes difficultés ; Ils oublient que le fait de lutter contre ces difficultés et réussir à les maîtriser contribue à former des attitudes nécessaires à la vie en société, et que les enfants très protégés peuvent ne pas savoir que faire quand les difficultés inévitables se présentent. Alors le parent compétent doit développer chez son enfant des habiletés lui permettant de maîtriser les situations difficiles lorsqu'elle se présente à lui et le laisser se confronter aux difficultés de la vie quotidienne au lieu de le protéger de ces situations ; car cela lui permettra d'avoir une certaine expérience de la vie et dans l'avenir ,de triompher face aux différentes difficultés lorsqu'elles se présenteront à lui.

D'autres parents encore, investissent beaucoup dans leur travail, et ne se croient pas assez présents parfois avec raison, ils compensent leur absence auprès de l'enfant en leur donnant beaucoup d'attention, d'argent et de pouvoir. Acceptant les pressions commerciales qui disent que le bonheur est dans la possession, ils lui donnent tout ce qui est possible. Ce qui produit « l'enfant-roi » (Côté, 2000 :5) l'enfant à qui on demande ce qu'il veut, et à qui on reconnaît le pouvoir de décider. un parent qui agirait de telle manière ne saurait être jugé de compétent car en adoptant une telle attitude auprès de son enfant, il lui donne des exploits fantaisies qui ne se réaliseront pas ; car ce parent amènera son enfant à croire que l'argent est facile à gagner au lieu de lui montrer que c'est le fruit d'un dur labeur ; de même que l'argent à un pouvoir et peut tout faire, peut même remplacer la présence de l'Homme, ceci pourra l'amener (l'enfant) à privilégier l'argent au détriment de l'homme, des valeurs, des normes sociétales et adopter des comportements anti sociaux tel que le vol ,la délinquance et bien d'autres.

La fonction de contrôle suppose que les beaux-parents de l'enfant vivant en situation de reconstitution familiale lui procurent de l'amour, de l'affection avec réserve c'est à dire aimer sans faiblesse, le punir lorsqu'il commet une faute qui va en l'encontre des normes sociétales. Mais seulement la punition doit être proportionnelle à la faute commise et éviter l'utilisation du fouet. De même les deux parents doivent contrôler le comportement des deux

fratries. Il doit s'assurer qu'ils établissent des bonnes relations, qui laissent émerger entre autre le respect mutuel, la solidarité, la confiance mutuelle et la tolérance. Ils doivent également contrôler les groupes de pairs qu'il fréquente lorsqu'il est hors de la famille.

Or lorsque nous observons le sujet qui fait objet de notre étude, nous constatons qu'il n'a pas le plus souvent de bonne relation avec les autres membres de la fratrie. Il est distant d'eux parce que ces demi-frères aiment bien lui rappeler qu'ils n'ont pas le même père ou la même mère. Ce qui amène l'apprenant à se sentir diminué. Il trouve qu'il n'a pas de place dans la famille. Alors, cet apprenant le plus souvent préfère se confier aux groupes de pairs dehors, mais les parents ne cherchent même pas à contrôler si ces groupes prônent des bonnes valeurs. Ainsi l'apprenant se trouve libre de tout faire. Nous dirons que les parents compétents dans un esprit de complémentarité doivent contrôler tous ces paramètres, afin d'aider l'apprenant à adopter les bonnes conduites lui permettant de se développer de façon harmonieuse mieux dans la société .

2.4. FORMULATION DES HYPOTHÈSES

L'hypothèse est un énoncé affirmatif écrit au présent de l'indicatif, déclarant formellement Les relations prévues entre deux variables ou plus. C'est une supposition ou une prédiction, fondée sur la logique de la problématique et des objectifs de recherche définis. C'est la réponse anticipée à la question de recherche posée. La formulation d'une hypothèse implique la vérification d'une théorie ou précisément de ses propositions. Nous avons dégagée dans cette étude une hypothèse générale et des hypothèses spécifiques.

2.4.1 Hypothèse générale

L'hypothèse générale de cette étude est la réponse anticipée à la question de recherche principale énoncée plus haut. Celle retenue dans le cadre de notre étude se formule comme suit : « *les compétences éducatives parentales permettent de comprendre le niveau de scolarisation de l'enfant famille recomposée* ». Elle met en œuvre deux faits sociaux : les compétences parentales (variable indépendante) et le niveau de scolarisation (variable dépendante). Il convient de définir de façon opératoire ces variables en faisant apparaître leurs modalités et leurs indicateurs. En effet une variable prend plusieurs valeurs. Ces valeurs s'appellent modalités ou niveau de la variable (Quivy et Van Campenhoudt, 1995).

2.4.2 Définition des variables de l'hypothèse générale

Selon Letourneau, l'hypothèse est le moteur qui donne une impulsion à l'effort de la recherche. Une hypothèse met en relation deux variables à manipuler. Elle subit des modifications successives qui constituent des voies à suivre. A cet effet, cette étude comprend deux variables : la variable dépendante et la variable indépendante.

2.4.3 Variable indépendante (VI)

Dans une relation de cause à effet, la VI est posée comme cause. A ce sujet, la variable indépendante de cette étude repose sur : les compétences éducatives parentales. Sa manipulation permet de comprendre le phénomène étudié qui est le niveau de scolarisation des apprenants de famille recomposée. La manipulation de cette variable, nous amène à l'opérationnaliser pour la rendre plus explicite. Ainsi nous auront : la compétence parentale à nourrir l'enfant, compétence parentale à protéger et à guider l'enfant ; la compétence parentales à contrôler l'enfant.

2.4.4 Variable dépendante (VD)

Elle se présente comme l'effet dans une relation de cause à effet. C'est la valeur critère, elle est passive et indique le phénomène que le chercheur tente d'expliquer. La VD dans cette étude est le niveau de scolarisation. Cette VD s'est opérationnalisée en trois modalités à savoir : la fréquentation scolaire, le taux de redoublement, le décrochage scolaire.

2.4.5 Hypothèses de recherche

Trois hypothèses de recherches ont été retenues dans cette étude, elles sont :

HR1 : La compétence parentale à nourrir l'enfant permet de comprendre le niveau de scolarisation

HR2 : La compétence parentale à protéger et guider l'enfant permet de comprendre le niveau de scolarisation.

HR3 : La compétence parentale à contrôler l'enfant permet de comprendre le niveau de scolarisation

Tableau n° 1 : Tableau synoptique

HYPOTHESE GENERALE	HYPOTHESE SPECIFIQUE	VARIABLES		INDICATEURS	INDICES
<p>HG : les compétences éducatives parentales permettent de comprendre le niveau de scolarisation de l'enfant de famille recomposée.</p>	<p>La compétence parentale à nourrir l'enfant permet de comprendre le niveau de scolarisation</p>	VI₁	Fonction nourricière	<ul style="list-style-type: none"> -bon encadrement de l'enfant -apport de la qualité du repas -apport de la quantité des repas -nombre de repas -adoption des paroles valorisantes - présence des deux parents pendant les repas 	<ul style="list-style-type: none"> - proximité parentale ; -écoute - satisfaction des besoins de bases : nourriture, sommeil, vêtements, logement, santé - acceptation des opinions - encouragements, éloges - relation positive avec les fratries
	<p>La compétence parentale à protéger l'enfant permet de comprendre le niveau de scolarisation</p>	VI₂	Fonction de protection	<ul style="list-style-type: none"> -Assistance de l'enfant dans les jeux Assistance de l'enfant dans les devoirs de classe -soins donnés à l'enfant en cas de maladie -Aménagement de l'espace d'étude -initier l'enfant aux jeux éducatifs 	<ul style="list-style-type: none"> - présence d'interactions avec le milieu -stabilité familiale -absence de conflits conjugaux - consultation d'un médecin -absence des objets dangereux :(couteau,

				<ul style="list-style-type: none"> -Aide à ranger les outils d'études - suivie parental du travail scolaire de l'élève à la maison 	<p>lame...)</p> <ul style="list-style-type: none"> -Port de pull-over - absence des valeurs erronées : insulte, mépris
	La compétence parentale à guider l'enfant permet de comprendre le niveau de scolarisation		Fonction de guidance	<ul style="list-style-type: none"> - connaissance des besoins et les aspirations de l'élève par les parents - assistance aux apprentissages scolaires - information sur les valeurs sociales 	<ul style="list-style-type: none"> - respect de la liberté de choix -contrôle des cahiers -félicitation, encouragement -l'honnêteté, le respect, la tolérance, la loyauté, la flexibilité
	La compétence parentale à contrôler l'enfant permet de	VI₃	Fonction de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> -style démocratique -acceptation des opinions de l'enfant - intégration des principes éthiques 	<ul style="list-style-type: none"> - participation à l'élaboration des règles de conduites. - restriction aux désirs de

	comprendre le niveau de scolarisation			<p>en famille.</p> <ul style="list-style-type: none"> - identification aux modèles parentaux 	<p>l'enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> - aimer sans faiblesse, - veiller à l'application de valeurs sociales, - veiller au respect mutuel entre les fratries
VD : Niveau de scolarisation	Niveau de scolarisation	VD1	Fréquentation scolaire	<ul style="list-style-type: none"> -participation à la vie de l'école -participation à la vie de la classe -qualité de restitution 	<ul style="list-style-type: none"> -respect du règlement intérieur -ponctualité, assiduité -assistance aux activités post et péri scolaires -interaction avec les groupes de paires.
		VD2	Taux de redoublement	<ul style="list-style-type: none"> -nombre de classes redoublées au cours du cycle -nombre d'année de redoublement de la classe 	<ul style="list-style-type: none"> -une classe une fois -une classe deux fois -deux classes une fois -trois classes une fois -quatre classes une fois

L'objet de ce chapitre a été de construire à travers une banque de données, la représentation conceptuelle de l'objet d'étude. Cette démarche a conduit à la formulation des propositions admises provisoirement puis qu'elles ont été soumises à l'épreuve des faits. Dans le cas de cette étude, la recherche a privilégié de mettre en relation deux phénomènes : les compétences parentales et le niveau de scolarisation de l'élève. Dans ce cas, la recherche a énoncé les hypothèses non exhaustives (qui porte sur la relation entre deux phénomènes). bref la recherche a imposé une vigilance épistémologique qui a permis une description précise de la situation dans laquelle elle s'est déroulée, en indiquant clairement le développement de la démarche entreprise à partir d'un référent cohérent (HG).

CHAPITRE 3 : METHODOLOGIE DE L'ETUDE

Après avoir élaboré la grille de lecture théorique au chapitre 2, il convient maintenant d'envisager de façon de fait requise par l'approche scientifique, Cela a donc impliqué un plan d'action établie selon les exigences de toute démarche scientifique en privilégiant la méthodologie aprioriste. C'est-à-dire que, la recherche comporte des hypothèses auxquelles le chercheur entend soumettre les faits (les discours des participants). Les opérations que la recherche à mise en place est entre autre : la détermination du type de recherche, la présentation du site de la recherche, la présentation des caractéristiques de la population, la définition des critères de sélection des participants, la description de l'instrument de collecte de données et de la technique d'analyse des données recueillies.

3.1 TYPE DE RECHERCHE

Le type de recherche est la manière dont nous utilisons les individus et les variables ou centres d'intérêt pour la bonne marche de nos investigations. La recherche qui est appropriée à notre étude se situe dans une approche qualitative de type compréhensif car elle vise à décrire les événements et à les interpréter à partir de données qualitatives présentées dans les discours et les récits des enquêtés. Cette recherche qualitative est une méthode de type exploratoire (observatoire) qui a l'avantage de pouvoir être appliquée à un très petit échantillon, voire à un sujet ,et d'être à mesure de produire très rapidement des informations quant à l'efficacité des compétences des parents vis-à-vis de leurs enfants pour aider ceux-ci à réussir leur scolarisation. La nature de la recherche se détermine donc par le problème que le chercheur se propose de résoudre à l'issue de son investigation. Aussi notre étude vise à montrer, à examiner la place de la mise en œuvre des compétences parentales dans la réussite scolaire des enfants vivant en situation de recomposition familiale. (La méthode qualitative nous permet d'observer les attitudes difficiles à mesurer, afin de saisir le ressenti des sujets cibles). Elle consiste à décrire les phénomènes observés et à établir une relation d'indépendance ou de dépendance entre les variables, comprendre de manière approfondie un phénomène dans le cas d'espèce, celui de la mise en œuvre par les parents des fonctions expressives (fonctions : nourricière, de protection, de guidance, de contrôle) vis-à-vis de l'enfant ou du bel- enfant pour lui permettre de mieux s'épanouir en milieu scolaire et par

conséquent réussir sa scolarisation. Elle s'effectue auprès d'une population précise qu'il convient de définir.

3.2.1 Présentation du site de l'étude

Cette étude a été menée dans la région du Centre, département de la Mefou et Akono, précisément au sein d'un établissement public d'application d'enseignement primaire.

3.3 POPULATION D'ETUDE

Dans l'appréhension de la notion de population d'une étude, très chère à la méthode en sciences sociales, plusieurs définitions peuvent permettre de la cerner aisément. Si la population d'étude est le nombre total des unités ou d'individus qui peuvent entrer dans le champ de l'enquête et parmi lesquels sera choisi l'échantillon, pour Tsala Tsala,(2006 ,P 2006), la population reste pour l'essentiel *un rassemblement de tous les sujets ou des cas pouvant répondre à un ensemble déterminé de caractères spécifiques* ceci dit la population est tout élément d'un ensemble très vaste qui peut de manière significative répondre aux caractéristiques spécifiques que se propose d'examiner une étude scientifique. Ces définitions nous permettront dans une exigence sémantique et rationnelle de faire une différence entre la population cible et la population accessible.

Si la notion de population a été clairement définie plus haut alors, à quoi peut renvoyer la population cible et la population accessible ?

3.3.1 La population cible

Tout simplement, la population cible est l'ensemble d'individus auxquels le chercheur se réfère exactement pour effectuer la collecte de ses données. Dans le cadre de notre étude, il s'agit de l'ensemble des élèves issus de familles recomposées et inscrits pour le compte de l'année académique 2015-2016 dans les écoles publiques du département de la Mefou et Akono ; ayant pour chef-lieu d'arrondissement Ngoumou.. Etant donné l'impossibilité pratique à travailler avec tout cet ensemble nous avons préféré une tranche accessible de cette population cible.

3.3.2 Population accessible

La population accessible est la partie de la population cible dont l'accès s'offre aisément au chercheur sans difficultés manifestes. Dans de cadre de notre étude, il s'agit des élèves de

l'école publique d'application de Ngoumou plus précisément ceux du CM2 inscrits au groupe 1 pour le compte de l'année 2015-2016.

Nous avons pu retenir dans le cadre de cette étude, des critères spécifiques que devraient remplir les participants à savoir :

- * être élève fréquentant à l'école publique de Ngoumou au groupe 1 ;
- * être issus d'une famille recomposée ;
- * ils connaissent les difficultés d'adaptation et d'intégration en milieu scolaire ;
- * être âgé de 12 – 16 ans.

3.4 ECHANTILLONNAGE ET ECHANTILLON

3.4.1 L'échantillonnage

L'échantillonnage est un moyen qui spécifie la façon dont les éléments devant constituer l'échantillon seront tirés de la population accessible ou population de recherche. Pour sélectionner les sujets, nous avons appliqué la technique d'échantillonnage par choix raisonné adaptée aux études qualitatives (Depelteau, 2003). Pour Angers (1998, p 274) cité par Obounou (2014), l'échantillonnage par choix raisonné qu'il qualifie de typique est celui dont : « les éléments choisis pour faire partie, apparaissent comme des modèles de la population d'étude ». Ce choix porte sur des traits caractéristiques typiques qui serviront principalement à juger la recherche. La recherche à cet effet, à recueilli des informations sur une fraction de l'ensemble de la population qu'elle veut étudier. Il s'agit dans notre cas de trois élèves vivant en situation de recombinaison familiale et fréquentant à l'école publique de Ngoumou au groupe 1.

3.4.2 L'échantillon

L'échantillon peut se définir comme un ensemble de personnes choisies au sein de la population mère pour la représenter afin de recueillir des informations. Nous pouvons aussi dire que l'échantillon est une partie ou un sous-groupe représentant la population d'étude sur laquelle l'enquête est effectivement menée. Notre échantillon est tiré de la population accessible. Dans le cadre de notre recherche, et étant donné les caractéristiques du choix raisonné, le choix de notre échantillon s'est fait de la manière suivante : être un apprenant du CM2 vivant en situation de recombinaison familiale et fréquentant l'école publique de

Ngoumou au groupe1. Notre échantillon est donc constitué de trois élèves du CM2 à l'école publique de Ngoumou.

Tableau n° 2 : tableau récapitulatif et descriptif de l'échantillon

sujets	sexe	âge	Profession ou métier du père.	Profession ou métier de la mère.	école fréquentée
M. M	féminin	12 ans	commerçant	ménagère	Ecole public d'application de Ngoumou
M. B	masculin	13ans	Technicien en électricité	commerçante	Ecole public d'application de Ngoumou
S	masculin	14ans	Plombier	ménagère	Ecole public de Ngoumou

Notre échantillon est constitué de trois participants : MM, MB,S qui sont respectivement de sexe féminin et masculin. Ils sont âgé respectivement de 12ans, 13ans, 14 ans et fréquentent tous l'école publique d'application de Ngoumou.

3.5 DESCRIPTION DE L'INSTUMENT DE COLLECTE DES DONNEES

La collecte des données auprès de l'échantillon de cette étude, a été faite à l'aide des entretiens semi-directifs.

3.5.1 Entretien individuel

C'est étude qui porte sur les compétences éducatives parentales et le niveau de scolarisation des apprenants issus de famille recomposée, s'est faite sur la base d'entretiens semi directifs auprès de trois élèves vivants en situation de recomposition familiale et fréquentant l'école publique de Ngoumou. L'utilisation de l'entretien se justifie par plusieurs raisons notamment : il nous permet de rentrer dans l'univers de l'enquête donc aller au-delà des spéculations. Il rend possible la liberté de parole, il permet à l'enquêté de donner plus d'éclaircissement à l'enquêteur. Il met l'enquêté en confiance étant donné qu'il n'y a pas de questions posées ; mais plus tôt lorsque le sujet s'éloignait de notre objectif, nous les ramenions de façon discrète par les relances portant sur les thèmes de protocole. Il permet à

l'enquêté de donner son avis sur sa vie ou sa réussite à l'école et même quelques suggestions à ce propos notamment à leur possibilité d'adaptation en milieu scolaire. Il fournit un excellent moyen d'impliquer les enseignants dans le processus d'évaluation d'adaptation scolaire des enfants souffrant de traumatismes en milieu familiale. Il permet d'enregistrer toute la richesse d'informations dont disposent ces enfants défavorisé .fait qu'il s'agit pour nous.

3.5.2. Étape de construction de l'entretiens

Pour construire l'entretien, nous sommes partis d'une observation holistique : l'absence des interactions en salle de classe et en dehors de la salle de classe ; les absences constatées, l'accoutrement, les notes, l'isolement en milieu scolaire, le repli sur soi, manque de concentration et d'attention. Ceci nous a amené à inviter les trois cas en entretiens dans la salle polyvalente.

3.5.3 Cadre des entretiens individuels

Il s'agit ici pour nous de préciser le lieu du déroulement de l'entretien.

Les entretiens se sont déroulés dans une salle très appropriées pour la circonstance : la salle polyvalente de l'ENIEG de Ngoumou. Le choix de cette salle comme cadre pour les entretiens se justifie à travers sa position stratégique (salle isolée, à l'abri des influences des variables externes), aussi pour favoriser la neutralité.

3.5.4 Le déroulement des l'entretiens individuels.

Les entretiens, ont lieu pendant le mois de Mars et d'avril 2016. Ces entretiens se sont tenus dans la salle polyvalente de l'ENIEG de Ngoumou avec les élèves issus de famille recomposées sur leur accord. Les entretiens se sont déroulés en deux phases. La phase pédagogique qui s'est déroulé le 10 Mars 2016, elle a consisté à mettre le patient en confiance, à obtenir le consentement volontaire des participants et la deuxième phase à consister aux entretiens proprement dit s'est déroulée le 12 Avril 2016. L'entretiens proprement dit se sont passé le mercredi, ceci parce que le mercredi étant une demie journée, on voulait éviter l'épuisement des participants. Aussi pour s'assurer de la fidélité des informations, chaque enquêté a connu deux séances d'entretiens, ceci grâce à l'utilisation d'un dictaphone pour la capture des discours, accompagné de la prise des notes manuscrites à l'aide d'un papier et d'un Bic.

Pendant l'entretiens, l'on se référait de temps en temps au guide d'entretien sans toutefois focalisé l'attention. C'est sur ces thèmes que nous cherchions à obtenir des informations auprès des participants. Aussi nous avons eu à faire des relances pour rendre l'entretien abondant et avoir le plus d'information possible sur le fait. Par ailleurs, le participant disposait d'une grande liberté, il répondait comme bon lui semblait, avec les mots qui lui venaient à l'esprit. Chaque séance d'entretiens durait en moyenne 45 minutes.

3.5.5 Présentation du guide d'entretien

Concernant notre étude, les questions de notre guide d'entretien adressées aux apprenants vivant en situation de recomposition familiale. Il a été établi à partir des hypothèses formulées sur la base du fondement théorique de cette étude. Ainsi, les informations récoltées permettront de mieux appréhender la place de la mise en œuvre des compétences parentales dans la scolarisation des enfants de famille recomposée. Notre guide d'entretiens constitué de quatre thèmes ayant chacun des sous thèmes.

Thème 1 : compétence à nourrir

Sous thème 1 : bon encadrement de l'enfant

Sous thème 2 : apport de la qualité du repas

Sous thème 3 : apport de la quantité de repas

Sous thème 4 : nombre de repas

Sous thème 5 : adoption des paroles valorisantes

Sous thème 6 : présence des deux parents pendant les repas

Thème 2 compétence à protéger

Sous thème 1 : assistance de l'enfant dans les jeux et les devoirs de classe

Sous thème 2 : soins donnés à l'enfant en cas de maladie

Sous thème 3 : aménagement de l'espace d'étude

Sous thème 5 : aide à ranger les outils d'étude

Sous thème 6 : initier l'enfant aux jeux éducatifs

Sous thème 7 : suivie parental du travail scolaire de l'élève à la maison

Thème 3 compétence à guider

Sous thème 1 : connaissance des besoins et des aspirations de l'élève par les parents.

Sous thème 2 : assistances aux apprentissages scolaires

Sous thème 3 : informations sur les valeurs sociales

Thème 4 compétence à contrôler

Sous thème 1 : style démocratique

Sous thème 2 : acceptation des opinions de l'enfant

Sous thème 3 : intégration des principes éthiques en famille.

Sous thème 4 : identification aux modèles parentaux

Thème 5: niveau de scolarisation

Sous thème 1 : fréquentation scolaire

Sous thème 2 : taux de redoublement

3.6 METHODE DE TRAITEMENT DES DONNEES

Cette étape constitue une étape décisive et fondamentale de la recherche. Il s'agit Dans le cadre de cette étude du traitement des données recueillies lors des entretiens individuels menés. Pour analyser les données collectées à l'aide de notre grille d'entretien, nous nous sommes servis de l'analyse de contenu

3.6.1 Analyse de contenu

L'analyse de contenu est généralement définie comme un ensemble de technique de recherche permettant de décrire tout contenu de communication en vue de l'interpréter. On part du discours et on en déduit de manière logique des connaissances sur l'émetteur du message ou l'environnement. Ainsi, elle consiste en un examen systématique et méthodique de documents textuels ou visuels. Dans une analyse de contenu, le chercheur tente de minimiser les éventuels biais cognitifs et culturels en s'assurant de l'objectivité de sa recherche .Elle permet d'appréhender les données et de vérifier les hypothèses de recherche et aussi, l'on peut « se

fier à ce que les acteurs disent de leur propre expérience et à l'analyse qu'ils en font » (Bardin, 1991).

Dans le cadre de cette recherche, pour analyser le contenu des discours recueillis, nous avons utilisé la méthode d'analyse situationnelle phénoménologique et structurale qui repose sur une analyse structurale, aussi elle repose sur des ensembles d'opérations intellectuelles opérées sur les cas décrivant les différentes actions en situation pouvant permettre l'explication du sens des actions en situation menés par les acteurs et une série d'analyse débouchant sur une interprétation globale du sens de l'action. Le découpage systématique du discours sur la base d'unités sémantique. Elle établit les relations d'objet à l'intérieur des propositions et révèle la structure sémantique des discours. Elle nous a permis de dégager la spécificité de chaque participant à la recherche par rapport aux thèmes retenus.

D'après Bardin (2010), la procédure d'analyse comprend généralement la transformation d'un discours oral en texte. Puis, la construction d'un instrument d'analyse pour étudier la signification des propos. La première étape consistera à recueillir, préparer, classer et évaluer le matériel à analyser ; la deuxième étape quant à elle consistera à repérer les passages pertinents issus des entretiens ; l'objectif visé étant de repérer les indicateurs élaborés lors de l'opérationnalisation du cadre théorique. Au niveau de la troisième étape, il s'agira de sélectionner et de définir des codes, c'est-à-dire des unités de classification des données recueillies.

3.6.2 Retranscription des données des entretiens individuels

Après avoir enregistré les discours des participants à la recherche, nous avons procédé à leur retranscription sous forme écrite. Ce texte, appelé verbatim, représente les données brutes de l'enquête. La retranscription nous a permis d'organiser le matériel d'enquête sous un format directement accessible à l'analyse. Plutôt que de traiter directement les enregistrements audio, il est indispensable de les mettre à plat pour en faciliter la lecture et en avoir une trace. Ensuite, nous avons procédé à l'analyse de contenu propositionnelle en confrontant les données des entretiens aux variables de l'hypothèse générale préalablement opérationnalisée. Notre analyse est en effet systématisée parce qu'elle s'appuie sur un outil d'analyse qui est une grille d'analyse (Paillé et Mucchieelli, 2003).

3.6.3 Présentation de la grille d'analyse des données des entretiens individuels

La grille d'analyse des données est un outil d'analyse des données qualitatives recueillies sur le terrain, dans le but de vérifier les hypothèses. Cette grille est élaborée en fonction des indicateurs et des modalités relatifs à nos hypothèses. La grille matérialisée se présentera à la fin de ce chapitre.

3.6.4 Codage

Dans la recherche qualitative, tout est affaire de codage, c'est une opération qui renvoie au découpage des informations obtenues par observation, entrevue ou tout autre moyen, et leur enregistrement. C'est une procédure de déconstruction de données.

Un code est un symbole appliqué à un groupe de mots permettant d'identifier, de rassembler et de classer les différentes informations obtenues par entrevues ou observation. C'est un travail simultané de création du chercheur. Les modalités de la grille nous imposent une codification (Depelteau, 2003), car chaque indicateur est analysé au regard des discours issus des entretiens individuels et collectifs. Ainsi, la modalité (+) signifie que le fait est présent ; la modalité (-) signifie que le fait est absent ; la modalité (+/-) signifie que le fait est mitigée. Pour traduire cette apparition nous allons cocher la case correspondant à l'indicateur.

Il faut dire que chacun des éléments verbaux porte sur un code que nous lui avons attribué et qui le désigne symboliquement. A correspond à la variable indépendante et B à la variable dépendante. La case des observations permet de marquer de façon codée et concise les modalités des variables (+) ; (-) ; (+/-) dans le discours du sujet de telle modalité appartenant à tel indicateur ou telle variable. Par exemple : Aa+ signifie, dans le cas A, qu'il respecte le règlement intérieur ; aussi si dans le résumé des observations on a (AA1f-) marqué dans la grille d'un participant pour ce qui est de la compétence parentale à nourrir, ceci voudrait dire que en ce qui concerne la mise en œuvre de la fonction nourricière, on note une absence de l'adoption des paroles valorisantes vis-à-vis de l'enfant de famille recomposée. Si par ailleurs les observations (BB1c-) ; (BB2d-) ; (BB3b-) sont récurrentes dans le discours du participant, cela voudrait dire que les facteurs relevant du niveau de scolarisation de l'enfant de famille recomposée n'apparaissent pas.

C'est ainsi que par la suite nous présentons la grille d'observation des données des entretiens individuels ; le tableau récapitulatif des hypothèses, variables, indicateur, modalités et instruments de recherche.

Tableau n° 3 : Grille d'observation des comportements de la scolarisation

Scolarisation des élèves de la zone rurale	Code	Indicateurs	Code	Observation			Résumé de l'observation
				+	-	±	
Fréquentation scolaire	A	Respect du règlement intérieur	a				
		Ponctualité	b				
		Assiduité	c				
		Participation à la vie d'école et à la vie de classe	d				
		Qualité de restitution	e				
		Notes des élèves	f				
Taux de redoublement	B	Une classe une fois	a				
		Deux classes une fois	b				
		Trois classes une fois	c				
		Quatre classes une fois	d				
		Une classe deux fois	e				
Décrochage scolaire	D	Repli Pendant un jour	a				
		Repli Pendant une semaine	b				
		Repli pendant deux semaines	c				
		Repli pendant un mois	d				
		Repli pour deux mois	e				

(-) : absente

(±) : mitigée

(+) : présente

. Aa+ signifie, dans le cas A, qu'il respecte le règlement intérieur.

Tableau n° 4 : Grille d'analyse des données des entretiens individuel et collectif

Variables	Code	Variables	Code	Indicateurs	Code	observations	Résumé des observations			
Compétence parentale	A	Fonction nourricière	A1	Bon encadrement de l'enfant	a	-	+	±		
				Apport de la qualité du repas	b					
				Apport de la quantité des repas	c					
				Nombre de repas	d					
				Expression de la joie dans les réussites	e					
				Adoption des paroles valorisantes	f					
				Présence des deux parents pendant les repas						
		Fonction de protection	A2	Assistance de l'enfant dans les jeux et les devoirs de classe	a					
					Soins donnés à l'enfant en cas de maladie	b				
					Aménagement de l'espace d'étude	c				
					Aide à ranger les outils d'étude	d				
					Initier l'enfant aux jeux éducatifs	e				
					suivie parental du travail scolaire de l'élève à la maison	f				
		Fonction de guidance	A3	Connaissance des besoins et des aspirations de l'élève par les parents	a					
					Assistance aux apprentissages scolaires	b				
					Informations sur les valeurs sociales	c				
		Fonction de de contrôle	A4	l'appel excessif au respect des ordres par la mère	a					
					les punitions excessives par la mère	b				
					Maltraitance par les deux parents	c				
					Acceptation des opinions de l'enfant	d				
					Intégration des principes éthiques en famille	e				
					Identification aux modèles	f				

				parentaux					
Niveau scolarisation	B	Fréquentatio n scolaire	B1	Respect du règlement intérieur	a				
				Ponctualité	b				
				Participation à la vie de l'école et à la vie de la classe	c				
				Qualité de restitution	d				
				Assiduité	e				
	Taux de redoublement	B2	Une classe une fois	a					
			Une classe deux fois	b					
			Deux classes dans le parcours	c					
			Trois classes dans le parcours	d					
			Quatre classes le parcours	e					

Ce chapitre qui a été consacré à la méthodologie de la recherche a permis non seulement d'identifier les participants à l'étude, mais aussi et surtout de rechercher comment collecter objectivement les données auprès de ces participants. La recherche a donc mise en exergue la définition des critères inclusifs et puis proposé un formulaire de consentement qui à permis au participants de comprendre les objectif poursuivis, mais aussi de savoir que leur anonymat sera préservé. Sur la base de cette recherche, la recherche a pu recueillir les données auprès de trois participants qui ont effectivement coopéré. Ce sont les matériaux issus de cette collecte de données qui vont l'objet d'une analyse au chapitre suivant.

CHAPITRE 4 : PRESENTATION DES DONNEES ET ANALYSE DES RESULTATS

Au chapitre précédant, il a été possible non seulement de construire les stratégies de vérification des hypothèses de l'étude, mais aussi d'envisager le recensement des données sur le terrain dans une perspective aprioriste avec des hypothèses. Dans le présent chapitre, la tâche consiste à présenter et à analyser ces données. Cette analyse comprend une approche qui se rapproche le plus des résultats. Il s'agit d'une phase de proximité qui vise à mettre ces résultats en langue, c'est-à-dire à une mise en forme qui s'est accompagné de la mise en forme issus des résultats. Ces résultats ont pu faire surgir des tendances manifestes, des regroupements, des oppositions, mais aussi des paradoxes des cas singulier.

4.1 PRESENTATION DES PARTICIPANTS A LA RECHERCHE

La phase de collecte des données nous a permis de nous intéresser aux discours de trois apprenants vivant en situation de recomposition familiale

La recherche a porté sur un ensemble d'élèves fréquentant l'établissement public primaire de Ngoumou et ayant été inscrit dans cet établissement pour le compte de l'année académique 2015- 2016. Nous avons attribué de façon aléatoire des pseudonymes aux cas de l'étude. Ainsi, MM c'est le premier cas d'élève avec qui nous nous sommes entretenus. MB est le deuxième cas et S est le troisième élève. Ils ont tous accepté de participer à la recherche. Ils ont donc question dans cette partie de procéder à l'identification des cas.

4.1.1 Cas MM

* **Données idiographiques**

Sexe : féminin

Age 12ans

* **Données relatives à la famille**

Situation environnementale : belle-mère, père, grand-mère

Rang dans la fratrie : 1^{ière} dans une fratrie de 03enfants

Religion : chrétien protestant

Profession du père : commerçant

Profession de la mère : ménagère

* **Données relatives à l'environnement scolaire**

Niveau d'étude : CM2

Statut :

* **Données idiographiques**

Sexe : féminin

Age : 12ans

* **Donnée relatives à la famille**

Type de famille: famille recomposée matri centrique (belle- mère, père, demi-frère,)

Rang dans la famille : première née dans une fratrie de trois enfants

Religion : chrétien protestante

Profession du père : commerçant

Profession de la mère : ménagère

Données relatives à l'environnement scolaire

Niveau d'étude : CM2

Nombre de classe redoublée dans le cycle : une classe

Etablissement fréquentée : école public de Ngoumou groupe 1

Apparence physique : port des babouches, tenue scolaire sale, amorphe.

* **Vignette clinique**

MM est l'un des participants à cette recherche. Elle vit à Ngoumou avec ses parents dans une famille recomposée parce que MM n'a jamais connu sa mère génitrice. Elle connaît une instabilité émotionnelle et est permanemment malade et replier sur elle-même au sein de l'environnement scolaire, car elle ne participe pas à la vie de la classe et à la vie de l'école. En effet, l'environnement scolaire qui était censé être un espace d'apprentissage et d'épanouissement est réduit en un lieu de commerce de croquette de sa grand-mère ; ceci parce que MM voudrai garder l'amitié avec sa grand-mère qui pour elle est source de sécurité et de protection à la maison lorsque sa bel mère la maltraite. La grande difficulté réside dans le fait que MM ne s'adapte pas aux activités scolaire qu'on lui propose. Elle se contente de la vente des croquettes, au lieu d'être épanouis comme tous les autres enfants de sa classe non seulement pendant les leçons mais aussi pendant la récréation. MM pense d'ailleurs qu'elle vient à l'école uniquement pour se balader avec ses croquettes et c'est à la

maison qu'elle pense se concentrer sans recevoir de l'aide dans ses études scolaires à l'extérieur de la maison, parce que selon elle il fait très chaud à l'intérieur de la maison. C'est ainsi qu'elle parvient quand même à avoir respectivement 12, 11 et 09 de moyenne à la première, deuxième et troisième séquence, malgré le fait que ces notes décroissent avec le temps.

4.1.4 Cas MB

*** Données idiographiques**

Sexe : masculin

Age : 13ans

*** Donnée relatives à la famille**

Type de famille: famille recomposée patri centrique (beaux- père, père, demi-frère,)

Rang dans la famille : premier né dans une fratrie de deux enfants

Religion : chrétien protestante

Profession du père : technicien en électricité

Profession de la mère : commerçante

*** Données relatives à l'environnement scolaire**

Niveau d'étude : CM2

Nombre de classe redoublée dans le cycle : une classe

Etablissement fréquentée : école public de Ngoumou groupe 1

Apparence physique : port des babouches, tenue scolaire sale, timide.

Vignette clinique

MB est aussi l'un des participants à cette recherche. Il habite à Ngoumou, aîné dans une famille recomposée patri centrique et fréquente à l'école public d'application de Ngoumou au groupe 1. Il a eu à reprendre une classe, le CM1 à cause de la séparation de ses parents biologiques. Car selon ses dires, après la séparation de ses parents, ils vivaient avec ses grands-parents maternel qui non seulement lui procureraient de l'amour, de l'affection mais aussi lui assistaient et le contrôlaient dans ses apprentissages scolaires. Par la suite, il a quitté ses grands-parents, pour aller retrouver sa mère biologique et son beau-père dans leur

ménage pour continuer ses études en classe du CM1. Dans ce nouveau ménage, il connaît un vide émotionnel dans sa vie. Ceci parce qu'il éprouve au sein de cette famille une absence d'appartenance familiale, le sentiment d'être abandonné, négligé par ses parents qui au lieu d'accompagner son demi-frère et lui dans leurs parcours scolaires en répondant de façon efficace à leur besoin(affectif, physique, cognitif, social) , pour les aider à réussir sa scolarisation, privilégient beaucoup plus leur travail professionnel et délègue leur responsabilité de parent à leur enfant car ils abandonnent leurs enfants à la charge des étrangers(voisin) et à eux même, parce que dans cette famille c'est MB qui s'occupe de son demi-frère cadet. C'est lui qui l'apprête le matin pour l'école, puis lorsqu'il rentre de l'école, c'est encore lui qui prépare sur le gaz ou le feu à bois pour pouvoir satisfaire les besoins nutritionnelle de la famille. C'est ainsi qu'il ne trouve pas le temps pour se concentrer sur ses études scolaires et par conséquent n'accumule que les mauvaises notes en classe.

4.1.5 Cas S

*** Données idiographiques**

Sexe : masculin

Age : 14ans

*** Donnée relatives à la famille**

Type de famille: famille recomposée matri centrique (beaux- père, père, demi-frère,)

Rang dans la famille : premier né dans une fratrie de trois enfants

Religion : chrétien catholique

Profession du père : plombier.

Profession de la mère : ménagère

*** Données relatives à l'environnement scolaire**

Niveau d'étude : CM2

Nombre de classe redoublée dans le cycle : deux classes

Etablissement fréquentée : école public de Ngoumou groupe 1

Apparence physique : tenue scolaire mal entretenue, port de babouche, cheveux ébouriffé, timide.

* **Vignette clinique**

S, issu d'une famille recomposée matricentric, il a effectué des études scolaires à l'école publique de Ngoumou. Il arrive le plus souvent en retard à l'école et n'assiste pas à la levée des couleurs ; puis généralement n'excède jamais plus de 11/20 de moyenne séquentielle. Il est l'aîné et le seul enfant de la famille présentement. Ceci parce que la nature ne lui a pas permis de garder ses demi-frères en vie. S, est un enfant qui est caractérisé par une timidité maladive, et un repli sur soi permanent à cause du refus d'amour maternelle venant de sa belle-mère. Ce qui l'amène à ressentir un vide émotionnel au sein de sa famille. L'environnement familial pour lui n'est pas conçu comme une base de sécurité. Par ailleurs, S est un enfant qui visite régulièrement l'église catholique, et pour ce fait voudrait bien respecter et mettre en pratique les valeurs prônées par l'église (l'amour du prochain, le partage ...) au sein de la famille, ceci en cherchant à être gentil avec sa belle-mère malgré le fait qu'elle le maltraite, mais malheureusement, S ne pourra pas combler ce vide émotionnel parce que cette belle mère ne va pas l'écouter ; elle restera indifférente à tous ses besoins (alimentaire, affectif, cognitif, et relationnel) du petit S.

4.2 ANALYSE DES RÉSULTATS

En gardant à l'esprit que le concept « niveau de scolarisation des apprenants du niveau primaire issus des familles recomposées » n'est pas linéaire, nous avons souhaité au travers des outils de recueil des données (entretien semi-directif et observation), aborder la problématique en nous référant aux variables retenues par la recherche : compétence à nourrir, compétence à protéger et à guider, compétence à contrôler. Il s'agit de pouvoir à partir des données qualitatives, répondre à la question de recherche à l'effet de faire ressortir au terme de la présentation un tableau mettant en lumière les faits saillants et marquants, les facteurs de scolarisation, les contraintes et enfin les préoccupations dominantes.

4.2.1 La fonction nourricière

La relation affective chaleureuse est la base de la fonction nourricière. En effet le parent doit pouvoir nourrir l'enfant sur les plans physiques, affectifs, cognitifs et sociaux. Or d'après les discours des participants MM, MB et S on note que cette fonction est négligée et inexistante dans la famille recomposée car les parents, belles-mères ne prennent pas au sérieux cette fonction primordiale dans le développement socio-affectif, intellectuel voire physique de l'enfant. Ceci peut se remarquer dans le discours de MM, où, elle note qu'elle n'est pas à

l'aise dans sa famille, qu'elle ne se sent pas aimé dans sa famille et qu'aucun effort de suivi et d'attention n'est favorable à son endroit. Elle se trouve dans une situation où elle doit protéger sa belle-mère malgré la mauvaise vie qu'elle lui fait vivre. C'est ainsi qu'elle dit :

Quand la maitresse fait sa leçon, je suis toujours couché sur la table, je suis toujours couché parce que la tête me fait mal. Lorsque je dis à la maison que j'ai mal à la tête, ma grand-mère me donne le paracétamol que je mâche...mon père ne sait pas que je suis malade, ma belle-mère cache de peur que mon père peut m'amener à l'hôpital et je ne parviens plus à vendre ces croquettes.

Ceci laisse croire que MM n'est pas bien encadré en famille car elle vit avec sa belle-mère qui la maltraite (AA1b-), elle préfère se replier sur soi. Allant dans le même sens que MM, MB vivant avec un père qui l'a renié et qu'il le considère comme « un faux père », car d'après lui, son père ne l'a pas accepté dans le sein de sa maman dans le ventre de sa mère et par la suite n'éprouve aucun sentiment pour lui car dans son discours il ressort que :

Je n'aime pas mon père parce qu'il fait la combine, il ne m'achète pas les habits, les chaussures, les cahiers, les bics, les craies, les ardoises, c'est seulement ma mère qui les achète. Il achète seulement à ses enfants ; on vient à l'école il donne seulement les beignets à son enfant lorsque je suis déjà partie, il ne me donne rien, il me montre que je ne suis pas son.

D'où on note une absence d'appartenance familiale (AA1a-). En faisant référence au discours de MB, il n'est pas du reste, car il vit la même situation que MM qui vit avec sa belle-mère qui le fait travailler comme un esclave à en croire au discours de ce dernier, car dit-il : *chaque matin la femme de mon père se lève, elle me réveille à 5h pour travailler, après elle par se coucher (timide)*. Ceci laisse croire que Song travaille plus qu'un domestique, il n'a pas le temps pour se reposer, pas de divertissement.

D'un autre côté, on note que ces participants sont à la recherche de l'amour maternel, car ils ont un vide émotionnel dans sa vie, Song à travers son discours a ainsi un vœux qui est celui de rechercher l'amour maternel car, il signifie qu'il a aimé sa belle-mère une fois suite à sa façon de lui parler et de lui prendre. S, étant un enfant de Dieu voudrait mettre en exergue de valeurs prônées par l'église à savoir l'amour pour le prochain, mais ce vide reste car il note : *J'aimerais qu'elle et moi on parle souvent. Parce qu'elle n'aime pas que je reste où elle est là*. Plus loin, on note que S est cet enfant qui recherche l'amour maternel car il dit dans ses propos que sa belle-mère a rejeté sa gentillesse, et par conséquent son amour. Allant dans le même sens on note que pour MM et S, le travail scolaire va d'une manière décroissante et

cela laisse quelque fois les parents indifférents. Ceci peut se vérifier chez S, MM a qui a e u 12 de moyenne à la première séquence, 11 de moyenne à la deuxième séquence et 09 de moyenne à la troisième séquence et son bulletin est parfois signé par son père lorsqu'il est dans la ville , si non sa belle-mère ne signe pas . Allant dans le même sens, MB, a eu 08 de moyenne à la première séquence, à la deuxième séquence et 07 de moyenne à la troisième séquence et les parents ne font pas allusion sur elle parce que son « faux père » met l'accent sur les travaux ménagers et réussites (AA1e-).

Pour ce qui est de la présence des deux parents à tables, on note que cet indicateur est presque absent chez MM, MB et S ; Pour MB, les parents font les efforts pour manger la période des fêtes (AA1d±), car dans son discours on note : *je mange à table avec mes parents le temps des fêtes où si on part rendre visite à quelqu'un*. Donc, ce dernier a cette opportunité de manger au moins pendant la période des fêtes avec ses parents. S quant à lui a droit à la nourriture quand son père est là et a cas contraire, il mange tard la nuit, lorsqu'il a fini tous les travaux (AA1d-). En ce qui concerne MM, il n'y a pas du nouveau, car elle explique que sa grand- mère qui la défend souvent, lorsque sa belle-mère la maltraite, c'est à ce sujet qu'elle précise : *lorsque ma grand-mère voit comment la femme de mon père me maltraite elle dit que : laisse l'enfant là, elle n'ait fait, (silence absolu pendant 4min) depuis qu'elle est rentrée à l'école elle n'a rien mangé, même le matin qu'elle partait à l'école elle n'a rien mangé.* , ceci dit que les repas sont non seulement inexistantes (AA1d+)

On note que les trois participants à la recherche ne reçoivent le plus souvent des appréciations dans leur famille (AA1f+). On relève par exemple ce sont les interdits qui remplacent les paroles valorisants c'est par exemple le cas de MM dit : *je ne dois pas taper l'enfant, je ne dois pas casser les plats cassables* ». Allant dans la même direction, le cas Song déclare : *lorsque je pars me raser, je ne dois pas laisser les cheveux, je dois faire la boule zéro, sinon j'aurai à faire à papa*. Ici on note que l'enfant est appelé faire des choses malgré sa volonté, il n'est pas libre, il vit dans une situation de dogmatisme, il ne peut pas donner son opinion, il ne peut pas choisir ce qui lui plaît.

En effet, on note que les discours des trois participants ne laissent pas croire que la fonction nourricière qui se manifeste sur le triple plan cognitif, affectif et social ne s'observe, ceci dit que ces enfants ne sont pas bien encadrés.

4-2-2 La fonction de protection et de guidance

Les fonctions de protection et de guidance comme son nom l'indique consistent à protéger et guider son enfant. Autrement dit, il est question ici pour les parents de le protéger des dangers d'abord physiques, ensuite affectif et enfin intellectuels.

Lors de nos entretiens avec les sujets MM, MB et S, leurs parents semblent ignorer cette tâche. Ils ne les protègent pas des dangers intellectuels ; dans la mesure ou, à la lecture de leurs propos, on note l'absence du suivi parental du travail scolaire de l'élève à la maison, le non aménagement de l'espace d'étude, la non-assistance dans le rangement des outils d'étude, la non prise en compte des besoins et des aspirations de l'élève par les parents . Le non investissement de la part des parents dans cette tâche n'encouragera pas l'enfant à fournir plus d'effort prochainement lorsqu'il aura obtenu de mauvaises notes, l'enfant ne se sentira pas rassuré par son parent ; par conséquent, il ne pourra pas améliorer son rendement scolaire. A ce titre, nous pouvons noter l'absence de ces indicateurs du thème. (AA2d -) + (AA2e-) + (AA2g-) + (AA2h-) :

A la maison, j'apprends dehors ; je n'apprends pas à l'intérieur de la maison parce qu'il fait très chaud dedans. Il n'y a pas de tableau à la maison, j'apprends sur mon ardoise. Personne ne m'assiste pendant mes apprentissages, je me contente de ce que la maitresse a dit en classe. Avant de me rendre à l'école, il faut que je lave les assiettes, que je me lave, et que je range rapidement les cahiers et les livres dans mon sac et ce qui fait que tous les jours j'oublie certains effets à la maison. Mon souhait est qu'on ne maltraite plus à la maison et de temps en temps j'aimerais bien jouer avec mon petit frère sans que personne ne me gronde, ni ne me tape. (MM).

Lorsque j'apprends mes leçons à la maison, je le fais au salon ou dehors parce que parfois mon petit frère pleure ou alors mes parents sont assis au salon. Je me débrouille ainsi car il n'y a pas un endroit réservé pour apprendre ses leçons à la maison. Mon père et ma mère ne m'aident pas à faire mes devoirs de classe ; je me bats toute seule. Le matin ; lorsque je sors de la maison, je range dans mon sac les livres, les cahiers, les Bic, que je retrouve facilement et arrivée à l'école, je constate parfois que mon Bic est fini ; de même que la craie et si je n'ai pas l'argent, je n'achète pas. Mes parents sont constamment absents et de ce fait j'aimerais qu'on m'achète un téléphone parce qu'il arrive souvent que mon petit frère tombe malade lorsqu'ils ne sont pas là. (MB).

Il n'y a pas de pièce fixe pour apprendre ses leçons à la maison ; J'apprends mes leçons soit dans la chambre, soit au salon. J'étudie dans la chambre lorsque la femme de mon père fait trop de bruits au salon et j'étudie au salon lorsque papa

n'est là. Il n'y a pas de tableau à la maison, mais j'écris sur mon ardoise ou dans mon cahier. Mon père n'est pas souvent là donc je fais mes devoirs et j'apprends toute seule. J'aimerais que la femme de mon père et moi causons ensemble et je veux qu'elle m'aime parce que à l'église le prêtre nous dit qu'il faut écouter ce que vos parents vous disent à la maison ; il faut aimer ses frères et j'aimerais aussi qu'elle fasse d'autres enfants parce ses premiers enfants étaient morts. Lorsque nous avons commencé les dossiers du concours d'entrée en sixième, j'ai souhaité que mon père envoie mon dossier dans un lycée général et mon père a refusé car il veut que je fasse le lycée technique. (S).

Les entretiens que nous avons eu avec les sujets (MM) et (S) laissent également apparaître que leurs parents ne les protègent pas des dangers affectifs ; puisqu'il y'a absence de dialogue dans la famille, absence des soins donnés à l'enfant en cas de maladies. Nous avons constaté à travers leurs propos que leurs parents ne sont pas affectifs. Ils ne s'occupent pas d'eux lorsqu'ils tombent malades, ils ne dialoguent pas avec leurs enfants. Tout ceci laisse croire que les parents de ces sujets ne sont pas affectueusement compétents car ils ne sont ni présents, ni disponibles et ne leur accorde pas d'attention. Ceci dit, l'apprenant vivant en situation de recomposition familiale, a besoin non seulement de la disponibilité et de l'attention du couple parentale (les beaux-parents) pour de longues séquences d'interactions nécessaires à son développement. Lorsque l'apprenant constate que ses parents ne lui accordent pas de l'intérêt pour ce qu'il vit au sein de la famille et en dehors de la famille (l'école, la rue), il se mettra difficilement au travail à l'école par conséquent ne va pas améliorer son rendement scolaire, et adoptera de mauvaises conduites. Au regard de ceci, nous pouvons dire sans risque de nous tromper qu'il y'a absence des indicateurs de « la fonction de protection et de guidance ». Les propos suivants le démontrent : (AA2a-) + (AA2c-)

Lorsque je dis à la maison que j'ai mal à la tête, ma grande mère me donne le paracétamol que je mâche. La femme de mon père ne réagit pas, ne parle pas par rapport à cela ; mon père également reste muet ; il ne réagit pas non plus. Quand je rentre avec mon bulletin à la maison, mon père voit souvent la note que j'ai eu ; il ne me dit rien ; je ne sais pas si mon travail a été bon ou pas ; il regarde, il regarde, puis il signe. (MM).

Avant que mes parents ne se séparent, ils se disputaient tout le temps ; ils s'injuriaient. Un jour, lors d'une bagarre, ma belle-mère a frappé mon père sur la tête avec la bouteille de bière et papa est tombé et j'ai cru qu'il était mort. Les voisins l'ont amené à l'hôpital. Le lendemain je suis tombé malade parce que j'ai cru que mon père allait mourir. J'ai eu mal au ventre et je vomissais de temps en temps. La femme de mon père ne me regardait même pas ; ce n'était pas son

problème. J'ai guéri lorsque papa est revenu à la maison et puis après ils se sont séparés. Je n'aime pas ma mère parce que lorsque j'essaye d'être gentille avec elle, elle me repousse. Parfois je voudrais qu'elle et moi causions mais elle ne veut et je crois qu'elle ne m'aime pas ; d'ailleurs toute la famille sait qu'elle ne m'aime pas y compris mon père. (S).

4.2.3. La fonction de contrôle

La fonction de contrôle permet à l'enfant de se réaliser. Il n'est point question d'exercer un abus pouvoir ou bien d'être autocrate mais de répondre favorablement aux désirs qu'il jugera pertinent pour son enfant, il a aussi pour devoir de sanctionner lorsqu'il commet une faute grave tout en respectant les sanctions préalablement établi avec son enfant au départ. Mais on note que les parents ont la posture des autocrates, car MM dans ces propos, note qu'elle vend les croquettes du lundi à dimanche et, elle ne dit pas à son papa de peur que sa belle-mère la maltraite davantage, c'est ainsi que dans son discours on note :

Je vends les croquettes (silence) ; je me balade, je fini de vendre mes croquettes je pars jouer mais moi je pense que si je dis à ma grand-mère que je vais souvent vendre les croquettes le samedi et le dimanche lorsqu'il n y a pas classe, elle dira que je ne suis plus son ami. C'est la récréation, mes amis sont en train de jouer, si je finis de vendre les croquettes de ma belle-mère, je vais jouer à la deuxième récréation. (AA3a+).

Ceci dit, qu'on note un appel excessif des ordres par la mère. A travers le discours de MB, on note que «son faux père » la maltraite au point où elle déclare que :

Quand, je me lève le matin à 4h, je lave le sol, je puise de l'eau, mon faux père m'envoie chercher la nourriture au champ, lorsque je reviens je lave mon petit frère, puis je me lave aussi avant, je m'habille avant d'aller à l'école.

MB à travers son discours laisse croire qu'il n'est pas pris sérieux car ces opinions ne sont pas prises au sérieux. Le plus souvent peut prendre la place de parents dans la famille, car elle déclare : « quand je rentre de l'école je prépare, sur le feu de bois, parfois sur le gaz si ce n'est pas fini, je vais chercher le bois, je lave les assiettes ». (AA3f+)+(AA3c+)

Plus loin cas S aurait souhaité être dans une famille démocratique, mais il n'est pas écouté par ces parents, il vit sur pression et ne peut en aucun cas exprimer ses sentiments, dire ce qu'il pense ou bien donner son point de vue. On peut noter ceci dans son discours :

Il y a beaucoup de chose que mon père fait aussi qui ne me plait pas. Parce que, lorsque ma mère lui dit que j'ai fait ceci il se met seulement à me gronder et après

il me fouette, et il ne me demande pas mon point de vue et aussi il ne va pas toujours se balade avec moi-même lorsque je pars à l'église il ne part pas avec moi il reste seulement à la maison et la me dit seulement de ne pas durer là-bas.

4-2-4 Niveau de scolarisation

Ce thème qui est la conséquence des compétences parentales dans l'adaptation de l'apprenant en milieu scolaire, nécessite également pour nous de s'assurer que dans les propos des élèves, il y'a cette fois la présence ou non des indicateurs. Dans le précédent thème, nous avons parlé des « fonctions de protection et de guidance » ; dans le cas d'espèce, nous parlerons plutôt du « niveau de scolarisation ». Cela demande pour ce thème « niveau de scolarisation » que les parents accomplissent certaines taches auprès de l'enfant dont ils ont la charge en vue d'assurer la production et le développement de ce dernier dans tous les plans de la vie (croissance physique, construction psychique, aptitude à intégrer ou s'insérer socialement, à être autonome).

Le cas (S) sur lequel nous commençons nos entretiens ne ressort pas tous les indicateurs du thème sur la fréquentation scolaire. Dans ses propos, nous constatons qu'elle ne fait aucunement mention de la qualité de la restitution, la ponctualité, la participation à la vie de l'école et à la vie de la classe et l'assiduité. Cependant, il ressort dans ses propos les retards abusifs d'où le non-respect du règlement intérieur. Nous notons donc qu'il y'a absence des indicateurs de la fréquentation scolaire et les propos suivants le confirment. (BB1a)- + (BB1b)- + (BB1c)- + (BB1d)- +(BB1e)-

J'arrive à l'école chaque matin à 8 heures ; je n'assiste pas à la levée des couleurs ; j'arrive tous les jours en retard à l'école parce que je travaille d'abord et le reste du travail, je viens le faire de mon retour des classes. (S).

Pour ce qui est du cas (MM), malgré le fait qu'elle ne fait pas ressortir tous les indicateurs de ce thème, mais elle attire notre attention sur le fait qu'elle fait le commerce à l'école et en salle de classe, lorsque la maitresse dispense le cours, elle dort. Donc, nous pouvons dire qu'il y'a absence d'assiduité et c'est ce explique probablement la baisse de son travail en classe car elle évolue de manière décroissante et cela joue sur sa fréquentation scolaire. A la lecture de ses propos, nous pouvons affirmer comme dans le cas précédent qu'il y'a absence des indicateurs. Les propos suivants le confirment.

Je vends les croquettes. Je me balade ; je finis de vendre les croquettes, je pars jouer. Je finis de jouer, j'entre en classe et je pars dormir en classe. Quand la

maitresse fait sa leçon, je suis toujours couché sur la table. Je suis toujours couché parce que la tête me fait mal.

Dans les propos de (MB), malgré le fait qu'elle respecte le règlement intérieur, qu'elle est ponctuelle, nous pouvons déceler dans ses propos de nombreux manquements. En effet, lors de notre entretien avec cette dernière, nous constatons qu'il y'a absence des indicateurs de ce thème ; puisque dans son discours, elle ne participe pas à la vie de l'école et de la classe, elle ne restitue pas bien ce que la maitresse lui a appris lors des devoirs en classe d'où les mauvaises notes, elle n'est pas assidue en classe parce débordée par les travaux domestiques à la maison, elle n'a pas le temps pour apprendre ses leçons ; et une fois parvenue en classe cette dernière est fatiguée. Il est certes vrai que la ponctualité et le respect du règlement intérieur sont plus ou moins présents ; mais comme dans les cas précédents, nous soulignons une absence significative des indicateurs de ce thème et les propos suivants le confirment.

Quand je me lève le matin à 4heures, je lave le sol, je puise de l'eau, je lave les assiettes et les marmites, mon faux père m'envoie chercher la nourriture au champ. Lorsque je reviens, je lave mon petit frère, je l'habille, puis je me lave aussi et je m'habille avant de me rendre à l'école. S'il fait froid je cherche de quoi protéger mon petit frère et moi ; au cas où je retrouve nos pullover, nous les protions et dans le cas contraire nous allons à l'école sans pullover de peur d'arriver en retard et de se faire fouetter par monsieur Etoundi. Lorsque j'arrive en classe je suis toute fatiguée parce que la veille de retour à la maison, je vais chercher le bois pour préparer s'il n'y a plus le gaz, je prépare, je sers à manger pour mon petit frère et moi, puis je lave à nouveau les assiettes que nous avons utilisé. Ma maman ne me laisse pas assez de temps pour étudier ; elle aime seulement que je travaille. (MB).

Les cas (MB) et (S) lors de nos entretiens, ont fait mention respectivement de leur situation familiale ; en précisant pour l'un qu'il vivait avec ses grands-parents au départ et pour l'autre que ses parents s'étaient séparés. Ceci justifie la forte présence des indicateurs du thème sur le taux de redoublement. Les propos suivants confirment la présence récurrente de ces indicateurs. (BB2a)+ +(BB2c) + :

Je fréquentais d'abord à Yaoundé en Nsimalen. J'ai déjà eu à reprendre le CMI, parce qu'à la maison, je jouais trop, on ne me contrôlait pas et j'habitais avec ma grande mère et mon grand-père. (MB).J'ai déjà eu à reprendre deux classes, la SIL et le CE1 parce que mon père et ma mère avaient eu les problèmes et ils se sont séparés et moi je ne voulais pas. J'ai alors eu la sous moyenne à l'école parce que je n'apprenais plus bien à la maison. (S)

L'objectif poursuivi dans ce chapitre était de procéder à la mise en forme des résultats selon la démarche que la recherche à envisagée : la présentation des données qualitatives. Il s'agissait donc pour l'étude de mettre en évidence le sens unique, spécifique du phénomène étudié. Les concepts théoriques et la revue de la littérature intégré à cette étude ont permis d'étoffé les commentaires réalisés. C'est cette fonction d'interprétation qui revient au chapitre suivant. Elle se préoccupe d'élargir le cadre de ce commentaire. En effet, elle permet soit de corroborer, de nuancer, soit de préciser la singularité ou l'originalité des résultats obtenues.

CHAPITRE 5 : INTERPRETATION DES RESULTATS ET PERSPECTIVES

Après avoir présenté et analysé les résultats, au chapitre précédant, ce chapitre constitue le deuxième niveau de lecture des résultats de la recherche. La tâche a donc consisté à articuler l'observation théorique et l'observation empirique pour valider les propositions émises. Ceci a donné lieu à une mise en débat des résultats de recherche qu'il convient de présenter, en rappelant d'abord les données empiriques et les données théoriques. Il s'agit donc d'analyser des données de l'étude en suivant l'ordre des questions de recherches afin de confirmer, infirmer ou nuancer nos résultats en fonction de la théorie.

5.1 INTEPRETATION DES RESULTATS

La démarche de l'interprétation des données a pour cadre, l'analyse des données de l'étude suivant l'ordre des questions de recherche.

5.1.1 De l'exercice de la fonction nourricière au niveau de scolarisation des apprenants de famille recomposé.

Selon Côté, la fonction nourricière est l'indicateur premier de la fonction parentale. Le parent doit pouvoir nourrir l'enfant sur tous les plans (physique, affectif, intellectuel, et relationnel), ceci veut dire que les parents doivent être capables de donner, d'offrir, d'apprendre à prendre et apprendre à aller chercher et à utiliser. Ainsi dit, les parents de famille recomposée doivent se rassurer que les enfants qui sont à leur charge sont satisfait, c'est à dire qu'ils doivent être attentionnés à leur endroit, ils doivent leur faire des appréciations tant sur le plan scolaire, familial et individuel dans le but de leur rendre confiant et ouverts. Ainsi, l'enfant pourra de ce fait améliorer son rendement scolaire.

Allant dans la même direction que côté, Poussin mentionne que l'enfant issu de la famille recomposée doit être écouté par les parents qui cherchent à cerner les besoins de ce dernier et à les expérimenter, ceci dit, les parents doivent l'accompagner dans ses joies et dans ces peines, se rassurer qu'il a non seulement manger mais qu'il a eu un repas consistant lui permettant d'être en forme et épanoui. C'est-à-dire que les heures de repas doivent être réglées en famille et en présence des deux parents. Les parents doivent être de ce fait disponible, présent et attentif à l'enfant, être capable de donner de l'amour et de démontrer son

affection, capable de respecter l'enfant pour ce qu'il est, dans son individualité, être dévoué, responsable, patient.

Poussin poursuit en disant que Les familles recomposées contiennent deux adultes dont l'un n'est pas parent des enfants, et l'autre parent demeure hors de la famille. Les parents doivent trouver un mode de collaboration face aux enfants; le nouveau couple conjugal à développer des relations acceptant qu'existe un espace privilégié entre le parent et ses enfants, où l'adulte Parent ne peut, au début surtout, entrer à part égale; l'adulte non parent de ces enfants a à Apprivoiser graduellement les enfants, et développer avec eux, à l'intérieur de limites Parfois restreintes, une relation nouvelle, tenant compte de son statut d'adulte. La compétence ici étant la capacité pour les parents d'être à l'écoute des divers besoins de l'enfant et d'y répondre adéquatement, il est à noter ici Côté tout comme Massé soulignent cet aspect en insistant plus fréquemment sur la capacité d'être attentif et à l'écoute des besoins que sur la capacité d'y répondre. Un parent compétent devra être capable de favoriser le développement d'un enfant bien adapté à sa société et outillé pour affronter la vie. Un parent compétent devra être capable de favoriser le développement d'un enfant bien adapté à sa société et outillé pour affronter la vie. Mais cet enfant devra aussi être débrouillard, autonome, expressif, équilibré et heureux. Bref, chez les familles recomposées, la compétence se définit spontanément par les fruits de leur rôle parental. Ce critère est généralement considéré comme allant de soi, surtout en ce qui concerne les besoins vitaux de l'enfant. Ainsi un enfant qui sera conforme à l'image idéalisée par le parent et possédera des qualités humaines valorisées par le parent pourra de ce fait améliorer son niveau scolaire.

Au regard des données recueillies sur le terrain on note que les trois participants à la recherche ne bénéficient en aucun cas de la fonction nourricière. Tous étant issus des familles recomposées sont chacun en ce qui le concerne marginalisé, maltraité soit par l'un des parents ou bien par les deux parents. C'est ainsi qu'on peut noter dans le discours de MM les propos suivants :

Ma belle-mère est toujours en train de m'insulter, de me dénigrer elle me dit que si je l'énerve elle doit me projeter hors du portail et j'irai voir ma mère. Elle dit que son mari qui est mon père n'a pas besoin de moi que je suis un facteur gênant pour eux. Lorsque je suis malade, elle refuse de dire à mon père de peur qu'il ne m'envoie à l'hôpital pour me soigner. Ma belle-mère ne m'achète jamais les vêtements mais lorsque ma grand-mère achète, elle déchire, elle ne m'aime pas, elle me déteste, je ne sais quoi faire.

Le cas MB et S d'après leurs discours nous font comprendre que la fonction nourricière est très faible, c'est ainsi que la nutrition est faible et mal gérée, on note dans le discours de S les propos suivants:

Lorsque je me lève le matin je travaille à 4h, je lave le sol, les assiettes et rempli les seaux d'eau avant d'aller m'apprêter pour l'école. Je mange seulement quand je rentre des classes même si je ne suis pas rassasier ma belle-mère ne me gère pas. Je mange toujours seul à la cuisine.

Au regard de ce qui précède on note que les trois participants issus des familles recomposées n'ont pas eu le privilège de bénéficier des compétences parentales, car le cas de MM, MB, S, révèle que une certaine négligence parentale qui se traduit par ses retards répétitifs, la régularité de ses absences. Sur le plan de la socialisation, les sujets se replient sur eux même ; toutefois, ils leur arrivent de jouer avec ses camarades même si ceux-ci se termine par les bagarres. Ce qui justifie sa participation très réduite aux activités de groupe et par conséquent leur empêche d'accroître leur rendement scolaire.

5.1.2 De l'exercice de la fonction de protection et de guidance au niveau de scolarisation des apprenants de familles recomposées.

L'évaluation des compétences chez les parents passe aussi par la fonction de protection et de guidance. Selon Coté (2000), il s'agit ici pour les parents de protéger les enfants des dangers physiques, affectifs, intellectuels, relationnels et sociaux. Ceci dit, le rôle du parent serait de préserver l'enfant de tous les dangers qu'ils soient d'ordre physique (la faim, le froid, les objets dangereux...), affectif (menace à l'intégrité physique de ne plus être aimé, de ne plus exister, d'être désintégré), intellectuelle (des connaissances faussées), relationnels et sociaux (absence de sens critique dans les relations et les contacts sociaux, des valeurs erronées ou contraires ç ce qui est accepter socialement) qui surviendront lors de ses interactions avec son milieu de au quotidien et qui pourront avoir un impact négatif sur le devenir de cet enfant tant en ce qui concerne son comportement vis-à-vis des autres, son intégration sociale et scolaire.

Les résultats des entretiens sur le terrain nous laisse voir que les indicateurs de ce thème ne sont pris en compte par les parents dans l'accomplissement leur tâche. En d'autres termes, après avoir lu les propos des trois sujets, nous avons constaté l'absence significative des indicateurs suivants : absence de dialogue dans la famille, assistance de l'enfant dans les jeux et les devoirs de classe, soins donnés à l'enfant en cas de maladie, aménagement de l'espace d'étude, aide à ranger les outils d'étude, initier l'enfant aux jeux éducatifs, suivie parental du

travail scolaire de l'élève à la maison, connaissance des besoins et les aspirations de l'élève par les parents. Ceci se vérifie dans les dires des cas suivants : (MM) :

A la maison, j'apprends dehors ; je n'apprends pas à l'intérieur de la maison parce qu'il fait très chaud dedans. Il n'ya pas de tableau à la maison, j'apprends sur mon ardoise. Personne ne m'assiste pendant mes apprentissages, je me contente de ce que la maitresse a dit en classe. Avant de me rendre à l'école, il faut que je lave les assiettes, que je me lave, et que je range rapidement les cahiers et les livres dans mon sac et ce qui fait que tous les jours j'oublie certains effets à la maison. Mon souhait est qu'on ne maltraite plus à la maison et de temps en temps j'aimerais bien jouer avec mon petit frère sans que personne ne me gronde, ni ne me tape. Lorsque je dis à la maison que j'ai mal à la tête, ma grande mère me donne le paracétamol que je mâche. La femme de mon père ne réagit pas, ne parle pas par rapport à cela ; mon père également reste muet ; il ne réagit pas non plus. Quand je rentre avec mon bulletin à la maison, mon père voit souvent la note que j'ai eu ; il ne me dit rien ; je ne sais pas si mon travail a été bon ou pas ; il regarde, il regarde, puis il signe. (MB)

Lorsque j'apprends mes leçons à la maison, je le fais au salon ou dehors parce que parfois mon petit frère pleure ou alors mes parents sont assis au salon. Je me débrouille ainsi car il n'ya pas un endroit réservé pour apprendre ses leçons à la maison. Mon père et ma mère ne m'aident pas à faire mes devoirs de classe ; je me bats toute seule. Le matin ; lorsque je sors de la maison, je range dans mon sac les livres, les cahiers, les Bic, que je retrouve facilement et arrivée à l'école, je constate parfois que mon Bic est fini ; de même que la craie et si je n'ai pas l'argent, je n'achète pas. Mes parents sont constamment absents et de ce fait j'aimerais qu'on m'achète un téléphone parce qu'il arrive souvent que mon petit frère tombe malade lorsqu'ils ne sont pas là. ». (S)

Il n'y a pas de pièce fixe pour apprendre ses leçons à la maison ; J'apprends mes leçons soit dans la chambre, soit au salon. J'étudie dans la chambre lorsque la femme de mon père fait trop de bruits au salon et j'étudie au salon lorsque papa n'est là. Il n'y a pas de tableau à la maison, mais j'écris sur mon ardoise ou dans mon cahier. Mon père n'est pas souvent là donc je fais mes devoirs et j'apprends toute seule. J'aimerais que la femme de mon père et moi causons ensemble et je veux qu'elle m'aime parce que à l'église le prêtre nous dit qu'il faut écouter ce que vos parents vous disent à la maison ; il faut aimer ses frères et j'aimerais aussi qu'elle fasse d'autres enfants parce ses premiers enfants étaient morts. Lorsque nous avons commencé les dossiers du concours d'entrée en sixième, j'ai souhaité que mon père envoie mon dossier dans un lycée général et mon père a refusé car il veut que je fasse le lycée technique. Avant que mes parents ne se séparent, ils se disputaient tout le temps ; ils s'injuriaient. Un jour, lors d'une bagarre, ma belle-mère a frappé mon père sur la tête avec la bouteille de bière et papa est tombé et j'ai cru qu'il était mort. Les voisins l'ont amené à l'hôpital. Le lendemain je suis

tombé malade parce que j'ai cru que mon père allait mourir. J'ai eu mal au ventre et je vomissais de temps en temps. La femme de mon père ne me regardait même pas ; ce n'était pas son problème. J'ai guéri lorsque papa est revenu à la maison et puis après ils se sont séparés. Je n'aime pas ma mère parce que lorsque j'essaye d'être gentille avec elle, elle me repousse. Parfois je voudrais qu'elle et moi causions mais elle ne veut et je crois qu'elle ne m'aime pas ; d'ailleurs toute la famille sait qu'elle ne m'aime pas y compris mon père. ».

5.1.3 De l'exercice de la fonction de contrôle au niveau de scolarisation des apprenants de familles recomposées.

La théorie fait état de ce que le parent compétent est aussi celui qui tient compte à la fois de lui-même, avec ses caractéristiques propres, ainsi que de l'enfant et de la situation. Ceci pourra s'évaluer par la capacité des parents à exercer la fonction de contrôle auprès des enfants dont ils ont la charge d'éduquer. Pour côté (2000), cette fonction consiste pour les parents à établir des limites aux comportements, aux connaissances, et aux relations, d'après ce qui a été établi par la fonction de guidance. Autrement dit, il s'agit pour les parents de vérifier si les limites ou les règles qui doivent guider ou orienter le comportement de l'enfant sont d'abord maîtrisées par ce dernier et aussi s'assurer qu'il les respecte.

Allant dans le même sens d'idée que côté, poussin complète en disant que les parents de familles recomposées, doivent être capables d'établir une bonne relation avec l'enfant, c'est-à-dire à discuter, échanger et communiquer avec lui, faire de leurs enfants des êtres heureux, qui se développent bien et qui sont bien adaptés à la société. Ceci dit il n'est point question pour les parents dans la fonction de contrôle, d'exercer un abus de pouvoir vis-à-vis des enfants ou encore, de prôner l'autocratie au sein de la famille, mais plus tôt, d'être à l'écoute des divers besoins de l'enfant et d'y répondre adéquatement. Cela revient pour lui à avoir un respect mutuel avec l'enfant de famille recomposée. En effet selon Côté, lorsque le parent et le beau parent axent l'éducation des enfants de famille recomposée sur l'obéissance, le respect et l'intériorisation des règles en tenant compte de la relativité, de la liberté et du choix de chaque enfant, ils font en sorte que leur enfant garde un bon contact avec eux, que celui-ci soit capable de leur parler et de leur démontrer de l'affection, aussi de s'exprimer et à vivre ses émotions partout où il se trouve (à l'école, dans le groupe de pairs, dans la fratrie). Ainsi ce comportement adopté par le parent et les beaux-parents, favorisera l'exercice de la fonction de contrôle parentale vis-à-vis de l'enfant et lui permettra d'améliorer son rendement scolaire. Il pourra alors participer à la vie de la classe, à la vie de l'école, respectera le règlement intérieur de son école, développera une bonne qualité de restitution lorsqu'il sera interrogé par

l'enseignant pendant le processus enseignement/ apprentissages, car il cessera d'être, replier sur lui-même mais plus tôt, ouvert à cet environnement où lui aussi peut donner son point de vue sur un fait, exprimer ses émotions sans avoir peur d'être puni exagérément s'il commet une faute grave. Alors, la compétence parentale impliquant une fonction de relai, par l'utilisation des ressources présentes ou la création de nouveaux réseaux, en tenant compte des multiples interactions des environnements de l'enfant, permettra à leurs enfants d'avoir accès à d'autres tuteurs de développement (les enseignants, le groupe de pair), ceci, dans le respect scrupuleux des droits et la liberté de l'enfant. L'excellent parent sera peut-être celui qui dira à l'enfant de faire momentanément le minimum dans ses travaux scolaire, en l'assistant dans ces travaux pour lui permettre de répondre momentanément à un besoin plus prégnant (réussir sa scolarisation). En effet, passer tout le temps libre d'un enfant à lui faire faire des travaux ménagers n'est peut-être pas dans son meilleur intérêt global. D'autres besoins seront alors négligés, comme celui de passer du temps en famille dans une atmosphère décontractée, ce qui contribue à son équilibre quotidien. Ainsi, le parent compétent sait hiérarchiser la réponse aux besoins de son enfant, en se basant sur la connaissance profonde qu'il a de celui-ci. Ceci lui permettra de faire en sorte que cet enfant soit autonome, débrouillard, qu'il ait confiance en lui-même et sache s'affirmer, qu'il soit ambitieux, discipliné et motivé à atteindre ses objectifs et ce, tout en étant sociable, honnête, avec un sens des responsabilités.

Les informations prélevées sur le terrain démontrent que le contrôle parental du comportement de l'enfant se fait par des punitions excessives, les maltraitances par les parents, et le refus d'acceptation des opinions de l'enfant de famille recomposée par les deux parent, Cependant, l'abus de punitions provoque de l'anxiété et nuit à la relation avec l'adulte par de la fuite ou de l'opposition. Ceci dit, ce comportement adopté par les parents amène l'apprenant de famille recomposée, au replier sur soi, à refuser de participer aux activités ludiques de la famille tout comme de l'école, bref d'être épanouis au même titre que les enfants issus de famille biparentale intacte. C'est ainsi qu'on peut noter dans le discours de MM les propos suivants :

Je parle de ma vie à l'école. Je vends les croquettes, (silence) ; je me balade pendant la récréation pour vendre mes croquettes, c'est la récréation, mes amis sont en train de jouer, mais moi je ne joue pas parce que je suis fatiguée, le dos me fait mal, à la maison, il y'a des règles : je ne dois pas taper l'enfant parce que s'il pleure, on doit me refuser la nourriture pendant deux jours ; je ne dois pas casser les plats cassables, on ne doit pas me maltraiter. Je dis qu'on me maltraite parce qu'on me puni quand j'ai fouetté l'enfant. Lorsque tout ceci se passe papa n'est pas

au courant, je ne dis pas cela à mon père parce qu'il va aussi me fouetter. J'ai des amis à l'école, et au quartier, mes parents ne les connaissent pas. Lorsque je suis avec eux, je leur parle de ma vie qu'on me fait subir à la maison, ils me disent que quand ton père va te tapé, tu dois fuir de la maison. Lorsque ma grand-mère voit comment la femme de mon père me maltraite elle dit : laisser l'enfant là, elle n'a rien mangée depuis qu'elle est rentrée de l'école, même le matin qu'elle partait à l'école elle n'avait rien mangé.

Le cas MB et S d'après leurs discours nous font aussi comprendre que la fonction de contrôle tel que définie Côté n'est respecté par les parents vis-à-vis des enfants de famille recomposée. C'est ainsi que le contrôle parental est faible et mal gérée, car les parents restent indifférent au désir de l'enfant, il n'est pas écouté en famille. Car on note dans le discours de S les propos suivants:

Je n'aime pas ma mère parce que chaque fois que j'essaye d'être gentil avec elle, refuse (silence, timidité, pleur en sanglot), elle ne veut pas, lorsque j'apprends au salon, elle fait les bruits, c'est ce qui fait que je préfère aller apprendre dehors. Moi je pense que la femme de mon père fait cela parce qu'elle n'aime pas me voir... je ne joue pas à la maison, parce que mon père n'aime pas que je joue, il préfère que j'apprends ou je regarde la télévision. Comme je suis encore seul il n'y a pas encore de règle à la maison. J'ai été contente de la femme de mon père seulement le jour où, elle a préparé un repas que j'aime bien puis après, elle m'a appelé gentiment à venir manger et ce jour-là, elle m'a apporté de l'eau à boire après le repas. J'ai aussi été content de mon père parce que comme moi je souhaitais qu'on envoie mon dossier du concours d'entrer en 6^{ème} dans un lycée Générale, et mon père ne voulait pas alors la maitresse à convoquer mon père à l'école et il est venu et la maitresse lui a conseillé de me laisser commencer par l'enseignement générale avant de me mettre après quand je vais réussir mon BEPC à l'enseignement technique et mon père a accepté. Si on me demande ce que mes parents doivent faire pour me rendre heureux partout où je me trouve, je dirais qu'ils arrêtent de me fouetter ; qu'il essaye de m'écouter, le matin avant de venir à l'école, qu'il me mette au moins 25frs ou 50 frs dans mon sac.

Concernant de même le discours de MS, on observe aussi un contrôle parental défaillant vis-à-vis de cet enfant vivant en situation de recombinaison familiale et qui impacte sur son rendement scolaire. Car MS ajoute dans son discours:

Je parle de ma vie à l'école, je ne suis pas bien avec mes camarades, je n'aime pas participer à la fête de la jeunesse parce que j'ai peur. Je fréquentais d'abord à Yaoundé à Nsimalen, j'ai déjà eu à reprendre le CMI, Parce qu'à la maison je jouais trop, on ne me contrôlait plus comme lorsque je vivais avec mon grand père et ma grand-mère. Ils viennent souvent me regarder. Présentement je vie avec mon faux père et ma mère. C'est mon faux père parce qu'il m'avait raconté que quand j'étais dans le ventre de ma mère, mon père m'a dit que ce n'est pas lui qui a enceinte ma mère mais c'est un autre père. Je n'aime pas mon père parce qu'il

fait la combine... Quand je rentre de l'école, je prépare sur le feu à bois, parfois sur le gaz si ce n'est pas fini, je vais chercher le bois. A la maison, J'apprends sur mon ardoise ou je lis mes résumés. A la première séquence, j'ai eu 8 de moyenne à la première séquence, 7 à la deuxième séquence et 7 à la troisième séquence, je ne travaille pas bien parce que à la maison ma mère ne me laisse pas étudié, seulement les travaux les travaux. J'aime souvent apprendre au salon ou dehors parce que parfois mon petit frère pleure et aussi si mes parents parlent au salon. Il est difficile pour moi de dialoguer avec mes parents parce qu'ils ne sont pas souvent là. Je mange à table avec mes parents le temps des fêtes de Noël ou si on va rendre visite à quelqu'un. Moi j'aimerais qu'on mange ensemble chaque fois quand ils sont là, comme ça ils vont me dire si j'ai bien préparé la nourriture.

Au regard de ce qui précède, on note toujours que les trois participants issus des familles recomposées n'ont pas eu le privilège de bénéficier des compétences parentales à les contrôler ou à répondre à leur désir, ce qui leur empêche d'accroître leur rendement scolaire. En effet, MM, MB, et S présentent tous une inadaptation sociale, et les signes d'inadaptations aux dites observations nous mènent à l'évidence selon laquelle l'adaptation scolaire peut être compromise par une absence de contrôle des parents vis-à-vis de l'apprenant dont ils ont la charge d'éduquer pour l'aider à réussir sa scolarisation.

5.3 LES PERSPECTIVES THEORIQUES ET PROFESSIONNELLES

5.3.1 Perspectives théoriques

Au terme de l'analyse, il y'a lieu de questionner la pertinence de l'environnement familiale comme milieu de mise en œuvre des compétences parentales vis-à-vis des apprenants de familles recomposée qui s'y trouvent. Ce milieu peut ainsi être comme un lieu d'expérience relationnelle examinant les variables suivantes : la fonction nourricière, la fonction de protection et de guidance, la fonction de contrôle. L'expérience semble clarifiée dans cette étude la dimension physique, affective, cognitive et sociale qui oriente la vie de l'enfant scolarisé et vivant au sein d'une famille recomposée soit matri centrique ou patri centrique.

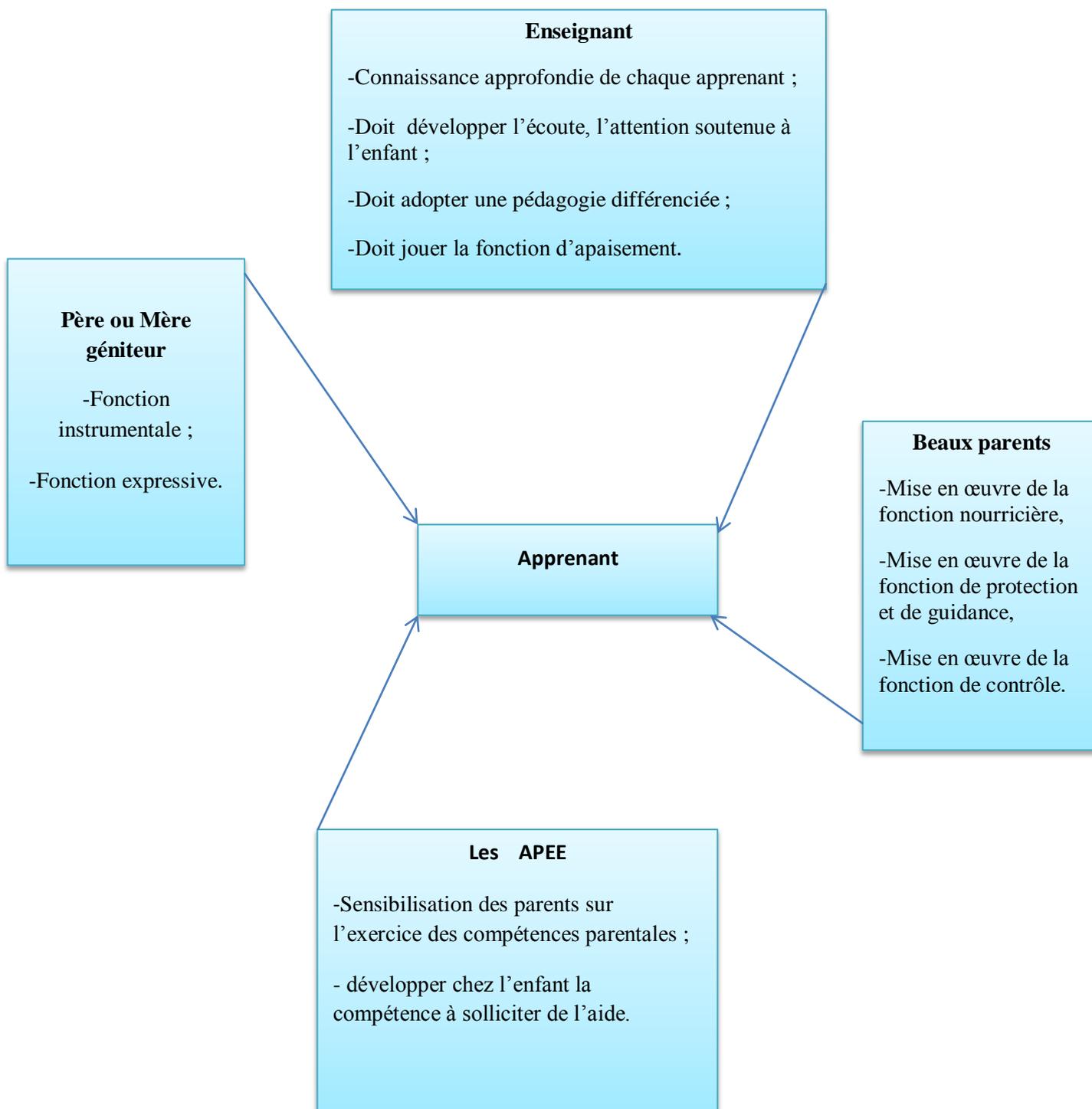
Dans cette étude, se reflète une variable lourde à savoir la fonction nourricière, la fonction de protection et de guidance. Celles-ci se déclinent respectivement à travers les indicateurs tels que : le sentiment d'appartenance à la famille, le bon encadrement de l'enfant, l'apport de la qualité et de la quantité des repas, expression de la joie dans la réussite, adoption des paroles valorisante, présence des deux parents pendant les repas ;et l'absence de dialogue dans la famille, l'assistance de l'enfant dans les jeux éducatifs et les devoirs de classe, soins donnée à l'enfant en cas de maladie, la connaissance des besoins et les aspirations de l'élève,

aménagement de l'espace d'étude, aide à ranger les outils d'étude. Ces variables lourdes nous conduisent à proposer des perspectives dans la mesure où les préoccupations importantes sont liées à la façon dont les parents se comportent envers leurs enfants et l'amour ainsi que l'affection chaleureuse qu'ils développent à leur endroit, pour aider l'enfant de famille recomposée non seulement à réussir sa scolarisation mais aussi lui permettre d'être autonome, débrouillard, qu'il ait confiance en lui-même et sache s'affirmer, qu'il soit ambitieux, discipliné et motivé à atteindre ses objectifs et ce, tout en étant sociable, honnête, avec un sens des responsabilités. Il nous apparaît donc nécessaire de justifier et d'opérationnaliser ces modèles en guise de perspective.

5.3.2 Perspectives pédagogiques

Les perspectives théoriques nous conduisent à en adopter d'autres sur le plan pratique en termes de graphique. C'est pour cette raison que nous proposons ici les trois graphiques pouvant permettre d'optimiser la réussite des enfants de familles recomposées : le premier constitue le modèle d'optimisation de la scolarisation de l'élève à l'école primaire; la deuxième présente le modèle d'éducation parentale et le troisième graphique présente le modèle d'accompagnement des élèves en difficulté d'adaptation en milieu scolaire. .

Graphique 1 : modèle d'optimisation de la scolarisation de l'élève à l'école primaire



5.2.2.1 l'explication du modèle d'optimisation de la scolarisation de l'élève de l'école primaire.

Le schéma ci-dessus présente le modèle d'optimisation de la scolarisation de l'élève de l'école primaire. C'est un travail qui nécessite la collaboration des acteurs de la communauté éducative dont sont interpellés au premier chef les professionnels de la troisième enfance.

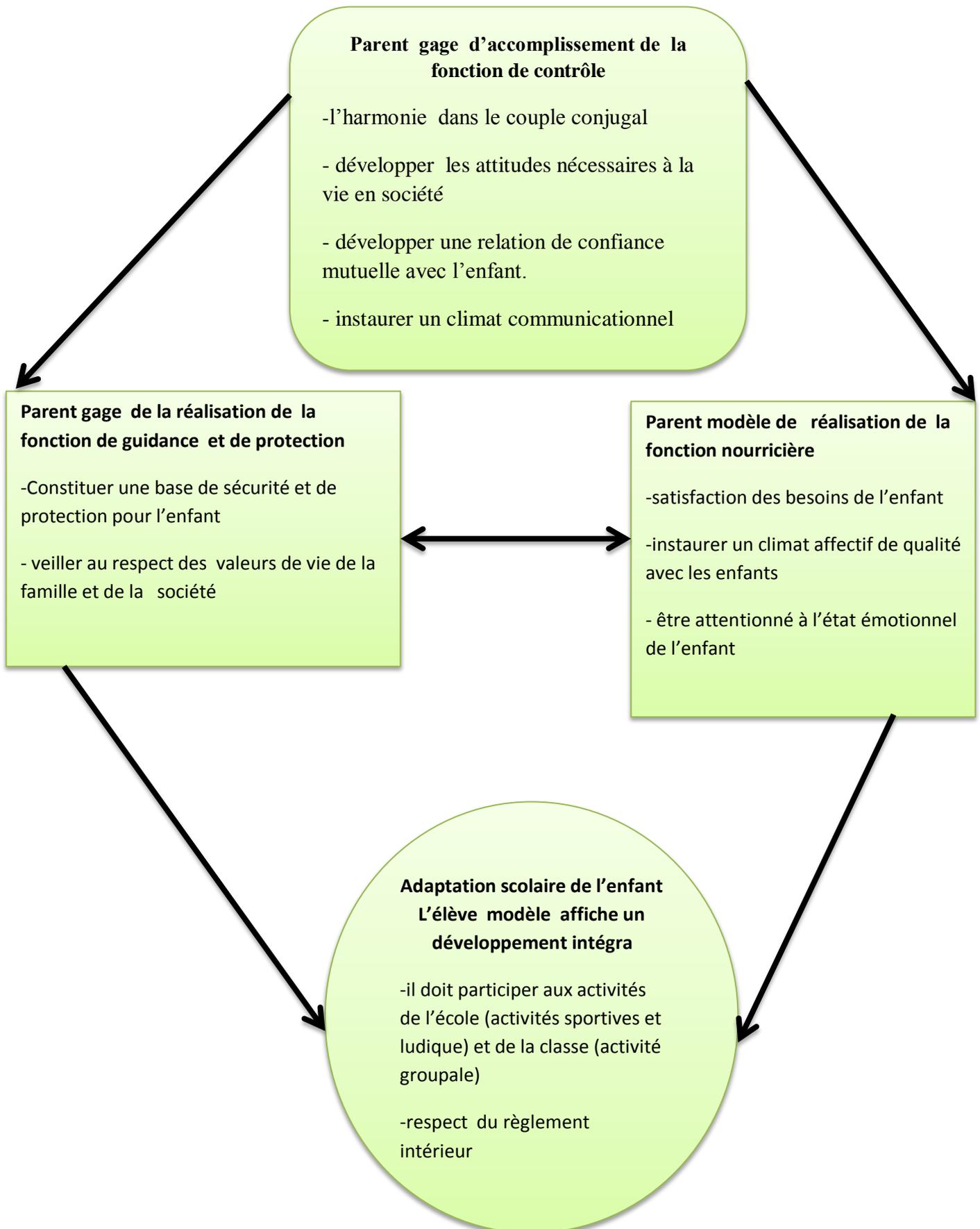
Ces acteurs sont donc l'enseignant, le père ou la mère, les beaux-parents, et l'association des APEE.

- ❖ L'enseignant, a pour rôle d'user de cours de psychologie et de pédagogie appris à l'école de formation et mettre en œuvre le transfert positif pour rassurer les enfants et les amène à s'insérer harmonieusement dans l'environnement scolaire et s'arrimer aux apprentissages scolaires. L'enseignant doit faire usage de son expertise en pédagogie différenciée pour combler non seulement ce vide émotionnel que l'enfant n'a pas bénéficié au sein de sa famille, mais aussi, pour éteindre cette anxiété de séparation qui envahit la conscience de l'enfant. il doit donc être capable de jouer la fonction d'apaisement vis-à-vis des apprenants, ceci en développant une relation affective adéquate avec eux grâce à l'écoute et l'attention soutenue à l'enfant.
- ❖ Le rôle des parents (père ou mère) et beau parent est de développer vis à vis des apprenants de l'école primaire les compétences parentales requises à l'endroit de ces enfants ceci en mettant en exergue l'articulation des fonctions instrumentales et des fonctions expressives vis-à-vis des enfants pour les aider à réussir leur scolarisation. Ces fonctions instrumentales et expressives doivent se vivre à partir de la mise en œuvre de l'exercice de la fonction nourricière, de la fonction de protection et de guidance et aussi de la fonction de contrôle par les parents au sein de la famille pour aider l'apprenant à mieux s'adapter dans son environnement scolaire. Il s'agit pour les parents déjà d'accepter son enfant tel qu'il est, de l'aimer, de le nourrir non seulement sur tous les plans (physique, affectif, cognitif et sociale). Ainsi, il est question pour les parents de ne pas seulement assurer les fonctions instrumentales à l'endroit des enfants, qui se résume à l'achat des fournitures scolaire, à lui donner à manger ; mais aussi, ces parents doivent premièrement lui procurer de l'affection, être à l'écoute de ses besoins, aménager un espace d'apprentissage où on doit retrouver par exemple des jeux éducatifs (car ceux-ci développent chez l'enfant le dialogue, la nourriture affective, la sociabilité), un tableau, mais aussi les parents doivent pourvoir assister

l'enfant dans ses devoirs de classe et ses jeux, en prônant au sein de la famille le dialogue. Ceci dit, qu'on soit parent géniteur, beaux parent, ayant en charge l'éducation les enfants, ils doivent avoir pour souci de converger vers la scolarisation de l'enfant.

- ❖ Le rôle des APEE est de sensibiliser les parents d'élèves lors des réunions sur l'exercice des compétences parentales qu'ils doivent développer à l'endroit de leur enfant pour les aidé à réussir leur scolarisation. Pour cela, cet association doit les amené à comprendre que le parent compétent doit possède des qualités humaines telles que la disponibilité, la capacité à donner de l'amour et de l'affection, la patience et le dévouement. Il est à l'écoute des besoins de l'enfant et essaie d'y répondre. Il place l'enfant dans des conditions favorables à son développement, établit une relation centrée sur la communication avec son enfant. Aussi à travers cette communication ou ce dialogue valorisé au sein de la famille, les parents doivent pouvoir développer chez l'apprenant la compétence à solliciter l'aide de l'autre (parents, adulte, enseignant, groupe de pair) lorsqu'il est face à un problème qu'il veut résoudre.

Graphique 2 : modèle d'éducation parental



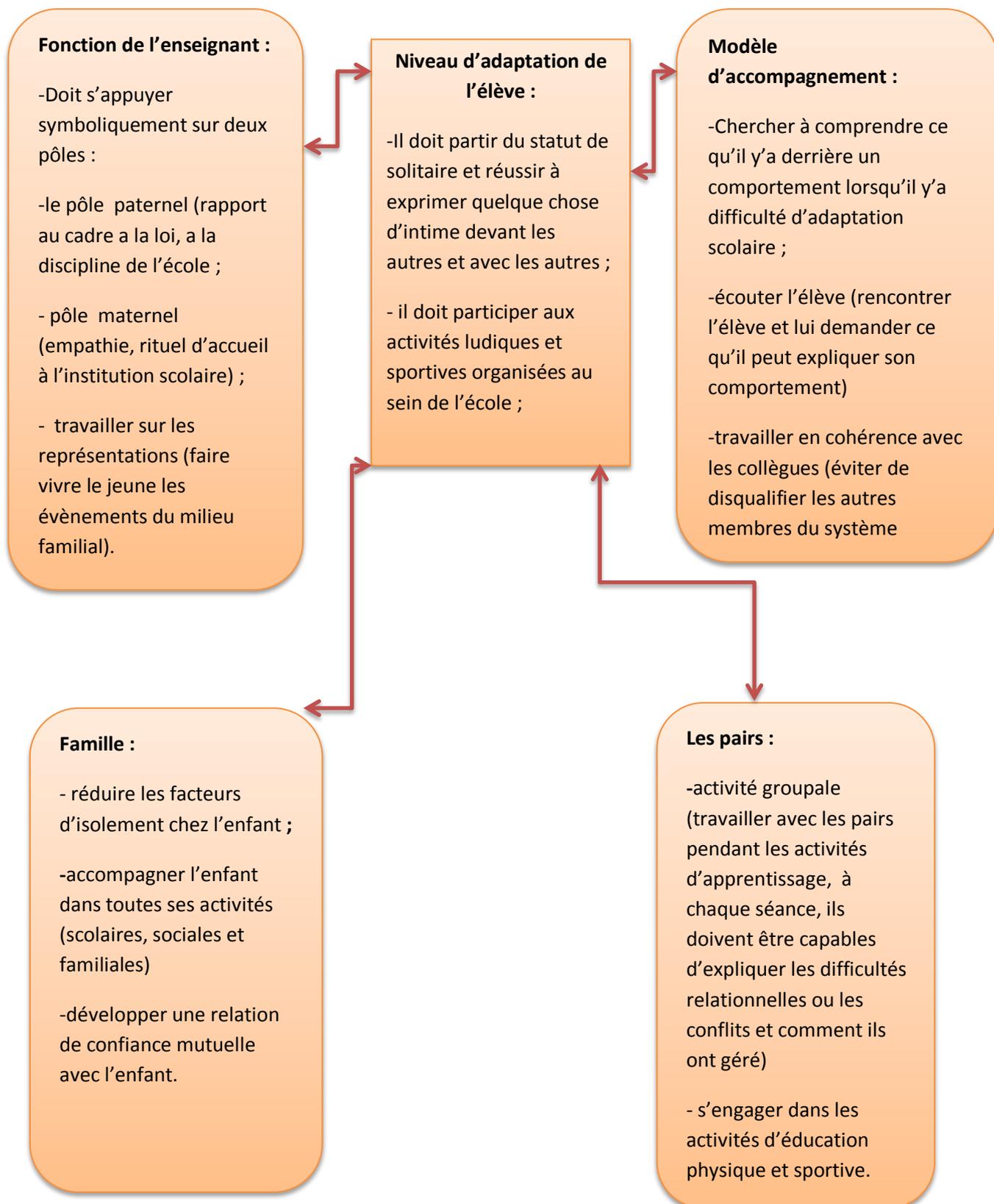
5.2.2.2 l'explication du modèle d'éducation parentale

Le schéma ci-dessus présente le modèle d'éducation parentale mettant en exergue la participation des parents à l'adaptation scolaire de leur enfant. En effet, les parents constituent un maillon essentiel du devenir de l'enfant. Pour ce fait ils doivent développer vis-à-vis de leur enfant des habiletés spécifiques qui se matérialise dans l'exercice des fonctions (de contrôle, nourricière, de protection et de guidance) pour répondre aux besoins de leur enfant.

- ❖ Parent gage d'accomplissement de la fonction de contrôle : Il s'agit pour les deux parents d'établir des limites aux comportements, aux connaissances et aux relations tant en ce qui le concerne qu'à l'endroit de ses enfants. Pour cela, ils doivent entretenir au sein du couple l'harmonie qui suppose un climat de stabilité familiale, garant d'un bon développement (physique, affectif, cognitif, et social) de l'enfant. Ils doivent aussi développer les attitudes nécessaires à la vie en société tel que l'écoute, le dialogue, l'acceptation des opinions de l'enfant, ceci dans le but d'amener l'enfant à avoir confiance en lui-même et aux autres ; cela suppose un respect mutuel entre les enfants et les parents. ainsi, les parents doivent avoir au sein de la famille, une posture démocratique vis -vis de leur enfant pour leur permettre par la suite d'entrer librement en relation avec l'enseignant, le groupe de pairs à l'école, ou les apprentissages scolaire et par conséquent réussir leur scolarisation.
- ❖ Parent model de réalisation de la fonction nourricière : il s'agit ici pour les parents, de reconnaître que l'enfant est un petit être en miniature, qu'il est différent d'eux, qu'il a son autonomie à développer et ceci ne sera possible que grâce aux bonnes actions éducatives qui se concrétisent par la satisfaction des besoins de l'enfant. En effet, les parents doivent aménager l'environnement familiale afin qu'il soit favorable pour la nutrition physique, affectif, cognitif et social de l'enfant. Ceci dit, un parent compétent doit être disponible, présent et attentif à l'enfant, capable de lui donner de l'amour et de démontrer son affection, capable de respecter l'enfant pour ce qu'il est, dans son individualité, être dévoué, responsable, patient, etc. ainsi, lorsque les parents encadrent bien l'enfant le rassure qu'il fait partir de la famille, en lui apportant des repas de qualité en quantité suffisante, en adoptant des paroles valorisantes envers lui, en participant à ses joies mais aussi à ses peines, ils lui permet alors d'explorer son environnement en toute sécurité, d'entrer librement en relation avec les autres et par conséquent de mieux s'adapter à son environnement scolaire.

- ❖ Parent gage de réalisation de la fonction de protection et de guidance : C'est en famille que s'observe les premières relations sociales et le développement intégrale de l'enfant. Ce développement doit être orienté suivant les normes et les valeurs des parents ainsi que celles de la société. Il revient alors à la famille de constituer une base de sécurité et de protection pour l'enfant afin de l'aider à réussir sa scolarisation. Ceci dit, les parents doivent protéger l'enfant des dangers physiques tel que la faim, le froid, les maladies, les objets dangereux, les dangers affectifs, les dangers intellectuels (les connaissances faussées), les dangers relationnels et sociaux (absence de sens critique dans les relations et les contacts avec les autres). Ceci dit, les violences intra familiales physiques et ou psychiques, doivent être proscrites par les parents. Ils doivent donc s'assurer de transmettre des bonnes valeurs à leur progéniture aussi, leur faire bénéficier d'un suivi parentale louable tant en ce qui concerne leur étude scolaire ou leur santé. Alors, les parents doivent procurer des soins de meilleur qualité à l'enfant lorsqu'il est malade, aménager l'espace d'études à la maison pour ses apprentissages, l'assister dans ses jeux et ses devoirs de classe, adopter une posture démocratique caractérisée par la présence de dialogue en famille pour faciliter son intégration scolaire. L'enfant pourra donc être ouverte à l'environnement scolaire, car l'enfant cessera d'être replier sur lui-même, mais échangera ses idées ou ses opinions avec l'enseignant ou le groupe de pair à l'école quel que soit le type d'activité scolaire.

Graphique 3 : modèle d'accompagnement des élèves en difficulté d'adaptation en milieu scolaire.



5.2.2.3 l'explication du modèle d'accompagnement des l'élèves en difficulté d'adaptation en milieu scolaire.

Le schéma ci-dessus présente une dynamique de soutien de l'élève en difficultés d'adaptation en milieu scolaire. Le soutien est une mesure qui vise à aider l'élève à sortir de sa précarité psychique. C'est un travail partenariat qui nécessite non seulement l'implication de tous les principaux acteurs du système scolaire, de la famille mais aussi, les professionnels de la jeunesse.

Ce programme de soutien montre que, pour aider l'élève à réussir sa scolarisation, ou à bien s'accommoder aux savoirs fondamentaux de base reçue durant le cycle primaire, il faut distinguer la participation des acteurs mentionnés dans ce schéma selon que la situation est passagère ou persistante.

Les acteurs impliqués dans ce programme de soutien sont : l'école, la famille, les pairs et toute l'équipe éducative.

A l'école, l'enseignant et ses autres collègues vont assurer les fonctions paternelles et maternelles. En ce qui concerne la fonction paternelle, l'enseignant peut décider de faire le règlement intérieur de l'école en posant, en clarifiant, en explicitant les règles ou en construisant ces règles avec les élèves chaque fois pour qu'elles soient comprises. Poser la règle, l'expliciter et la faire vivre ne peut avoir que des effets positifs. Ainsi l'enseignant devra aménager un cadre clair avec des sanctions limitées lorsque l'élève ne respecte pas la règle.

En ce qui concerne la fonction maternelle, l'enseignant peut chercher à comprendre pourquoi tel comportement inquiétant et formuler à l'élève une demande d'aide. Car le plus souvent les élèves vivant dans un cadre familial précaire ou défavorisé ont un vide émotionnel qui ne leur permette pas de s'affirmer en dehors de la famille. Alors, l'enseignant doit être disponible, présent et attentif à l'élève, écouter ses besoins et y répondre adéquatement ; aussi, il doit être capable de lui donner de l'amour et de lui démontrer son affection, capable de respecter l'élève pour ce qu'il est, dans son individualité, être patient à son égard.

L'équipe enseignante et l'administration de l'école peuvent instaurer les rituels d'accueil à chaque rentrée pour manifester leur soutien aux élèves. Parce que ces rituels ont pour fonction d'assurer la cohérence sociale, la conservation et l'harmonie dans les groupes. En effet, les élèves attendent beaucoup de l'espace scolaire et des adultes qu'ils rencontrent. Car

ce milieu scolaire permet à certains élèves de se valoriser, et de construire une estime positive d'eux même.

La famille, a pour rôle de collaborer avec les acteurs du système scolaire. Elle doit signaler les difficultés de l'enfant, elle doit accompagner l'enfant dans sa scolarisation tout en évitant d'être flexible ; pour cela la famille doit changer son fonctionnement et développer une relation de confiance mutuel avec l'enfant pour susciter en lui, un sentiment d'apaisement.

Les pairs vont jouer le rôle d'enveloppe partenariale. En travaillant ensemble avec ses camarades, il peut exprimer ses idées et prendre les initiatives au sein du groupe.

A la suite de ce programme, la communauté éducative va s'organiser systématiquement façon à ce que chaque, chaque membre puisse assumer les fonctions de dépistage, d'écoute active, d'accueil, d'accompagnement si nécessaire des sujets en difficulté d'adaptation. L'intérêt pour ces éducateurs, est d'amener l'enfant ou l'élève vers la pensée, avec ses propres capacités internes, de lui apprendre à gérer sa frustration immédiate. Il s'agit dans tous les cas pour les adultes, à essayer de comprendre ce qui se passe, d'aider les élèves à passer de l'acte a la pensée. Parce que l'enfant a besoin d'une place, d'un espace vital personnel pour exister, il a donc besoin des adultes qui savent non seulement le nourrir sur tous les plans(physique, affectif, cognitif, et social ou relationnel), mais aussi le protéger, le guider et le contrôler tel que voulu par Côté ceci dans l'objectif de mettre en œuvre les compétences éducatives à son endroit.

Dans ce chapitre, la recherche a pris soin de confronter les résultats obtenus à celle du cadre théorique. La confrontation consistait non seulement à éprouver nos propositions de départ mais aussi, à identifier la portée et surtout les limites de notre démarche entreprise. C'est ce qui à permis de dégager les enseignements de l'étude après les interrogations sur les implications de la recherche.

CONCLUSION

Notre recherche à porter sur les compétences éducatives parentales et le niveau de scolarisation des apprenants du primaire issus de famille recomposée. L'objectif de ce travail était de vérifier le rapport entre les compétences parentales et le niveau de scolarisation des apprenants de famille recomposée. En effet, la recherche part du constat selon lequel la réussite scolaire des apprenants semble se justifier par leur appartenance à une situation familiale particulière et même spécifique. Ce faisant ; nous avons relevé qu'à l'école primaire, les enfants issus de famille dites biparentale intactes pourraient réussir aisément par rapport à ceux qui viennent des familles recomposées. En fait, ceux issus de famille biparentale intacte développeraient non seulement des aptitudes positives envers l'école et les apprentissages ; mais aussi, établissent des liens socio positifs avec les enseignants et le groupe de pairs tandis que la deuxième catégorie d'enfants fait généralement preuve de blocage et d'inadaptation envers les activités de classes. Ceci parce que l'environnement familial présente des distorsions qui les exposent à d'énormes risques dû à une défaillance poignantes des fonctions parentales. C'est la raison pour laquelle ils seraient timides et développeraient des relations sociales négatives avec les enseignants et le groupe de pairs.

Or, l'analyse des études menées dans le cadre de la journée annuelle de santé publique (JASP) organisée au Québec, du 26 novembre 2012, par Sylvie Drapeau et Elisabeth Godbout nous révèle que le niveau d'adaptation des enfants de famille séparées et recomposées est faible par rapport à ceux des familles biparentales intactes parce que leur parents ne leur font bénéficier de la mise en œuvre conjointe des fonctions instrumentales et expressives, pour les aidés à être épanouis partout où ils se trouvent. C'est alors qu'il y'a lieu de se poser la question de recherche suivante : *la mise en œuvre des compétences parentales à travers l'exercice des fonctions parentales permet-elle de comprendre le niveau de scolarisation des enfants de famille recomposée ?* La réponse à cette question principale est : *la mise en œuvre des compétences parentales à travers l'exercice des fonctions parentales permet de comprendre le niveau de scolarisation des enfants de famille recomposée.* Celle-ci est l'hypothèse générale de l'étude. Elle a donné lieu à trois questions spécifiques à savoir :

QS1 : la qualité de l'exercice de la fonction nourricière permet-elle de comprendre le niveau de scolarisation des l'élèves de famille recomposée ?

QS2 : le degré de pertinence de l'exercice de la fonction de protection et de guidance permet-elle de comprendre le niveau de scolarisation des l'élèves de famille recomposée ?

QS3 : le sens de l'exercice de la fonction de contrôle permet-elle de comprendre le niveau de scolarisation des l'élèves de famille recomposée?

Pour répondre à ces questions, la recherche s'est adressée à un groupe social constitué de trois apprenants de l'école publique d'application de Ngoumou. Ceci parce que, dans cet établissement 40% d'enfant décrochent du fait de la recomposition familiale et présentent de ce fait des troubles d'adaptation en milieu scolaire, non seulement lors du processus enseignement/ apprentissage, mais aussi même durant les activités ludiques.

La technique d'échantillonnage utilisée était l'échantillonnage raisonné non aléatoire. En effet, la tâche consistait à contacter les sujets ciblés pour obtenir un rendez-vous et nous entretenir sur le sujet. Pour collecter les données, la recherche a largement fait usage de la méthode des entretiens semi-directive. Cet instrument se fait justifié par le fait que la recherche aborde un fait particulier, l'optimisation de la scolarisation des apprenants de famille recomposée au Cameroun. Pour aborder ce fait, il fallait donc s'intéresser au vécu de ces enfants au sein de leur famille respective. En abordant les thèmes que : la compétence parentale à nourrir, la compétence parentale à protéger et à guider et enfin la compétence parentale à contrôler.

Pour analyser les données recueillies, la recherche a opté pour une démarche compréhensive mettant en exergue les données qualitatives. Les principaux résultats issus de l'analyse montrent qu'il existe une défaillance parentale au niveau de la qualité d'exercice de la fonction nourricière auprès des enfants de famille recomposée. En effet, le discours de ces enfants montre qu'ils éprouvent des sentiments de non appartenance familiale, ils ont un vide émotionnel dans leur vie car la plus part souhaite être écouté par les parents, ils aimeraient que ceux-ci non seulement répondent à leur besoin (physique, affectif, cognitif, social) mais surtout que la relation affective chaleureuse soit à la bases.

Aussi, cette recherche montre qu'au sein des familles recomposées il y'a un faible degré de pertinence de la fonction de protection et de guidance. En effet, en famille ces enfants sont

construits sur l'instabilité familiale caractérisée par les disputes dans le couple, exposées à des dangers tel que le froid, les objets dangereux, les connaissances faussée c'est le cas de S, MM ; MB qui respectivement doivent chauffer de l'eau chaque matin en se servant d'une bouilloire, préparer du retour des classes sur un feu à bois ou sur le gaz, vendre les croquettes. et le cas ceci sans être contrôlé par les parents. Ils sont beaucoup plus maltraités, négligés en famille, car celle-ci n'aménage pas bien l'espace d'apprentissage ou familiale pour les permettre à l'expérimenter afin d'être épanouis dans la société. On déduit ainsi que la fonction de contrôle n'est pas respectée.

Au demeurant, il apparaît clairement à travers nos résultats que l'hypothèse générale de recherche émise en début d'étude est toute vérifiée et affirmée. Ce qui confirme les idées de Côté (2000) en contexte Camerounais. En effet, d'après cet auteur, un parent compétent est celui qui sait quoi faire, qui a ce qu'il faut pour le faire et qui le fait. Il s'agit pour les parents de développer, des habiletés spécifiques pour répondre aux besoins physiques, affectifs, cognitifs et sociaux de leur enfant afin de les aider à mieux s'adapter dans la société malgré ses multiples changements. A tout prendre, il y'a lieu de noter qu'il y'a une différence entre l'éducation familiale et l'éducation parentale car, chaque famille éduque déjà ces enfants c'est un devoir presque naturel mais cette éducation familiale s'enrichi grâce à des données de la science en psychologie et en sociologie. Ce sont ces données qui constituent un nouveau cadre pour amener les parents à assurer leur fonction. Ainsi, l'éducation familiale génère donc un nouveau cadre : les compétences familiales car il ne s'agit pas d'éduquer mais d'appliquer la compétence parentale. Ceci parce que aujourd'hui, la société étant éclaté, les parents n'ont plus d'autre contrôle sur leur enfant, car il y'a des éducateurs partout (la rue, internet...). Ceci dit, le parent doit adopter des postures en fonction du contexte, de la société en développant des compétences, c'est-à-dire en organisant l'espace d'apprentissage.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Alwin, D.F; Thornton, A. (1984). Family origins and the schooling process: early versus.

Amana, E. (2012). *Fonctions parentales des substituts parentaux et inadaptation socio-affective chez l'adolescent de la rue au Cameroun*. Thèse de doctorat en psychologie du développement. Yaoundé : Université de Yaoundé1.

Astone, N. M.; & Mc Lanahan. (1991). Family structure, parental practices and high

Balli S. J; Demo D.H. & Wedman J.F., (1998), Family involvement with children's

Banque mondiale. (2014). *Cahier économique du Cameroun*. Réexaminer les sources de la croissance, la qualité de l'éducation de base.

Baumrind, D. (1978). Parental disciplinary patterns and social competence in children. *Youth & Society*. 9(3), 239-276.

Baumrind, D. (1991). Parenting styles and adolescent development. *The Encyclopedia of Adolescence*.9, 746-758.

Bernard, R.; Sabine Kahn. Defrance, A., Carette V. (1995). *les cycles à l'école primaire repérage des pratiques*. Paris: Presses universitaires de France.

Bronfenbrenner, U. (1979). *The Ecology of Human Development*. Cambridge, MA: Harvard University Press

Bronstein, P. Duncan; P., & D'ari co. (1996). Family and parenting behaviors

Côté, C. (2000). Conférences sur les fonctions et les compétences parentales, ce qu'elles sont, comment les identifier, comment les supporter dans l'intervention. *Journées pédagogiques*. 34, 45-68.

Delandsheere, V. (1982). *Education et formation*. Paris: presse universitaire de France.

- Delion, P. (2007). *La fonction parentale*. Bruxelles : ministère de la communauté Française.
- Depelteau, F. (2003). *La démarche d'une recherche en sciences humaines de la question de départ à la communication des résultats*. Québec : presses de l'université de Laval.
- Des efforts concertés pour soutenir les familles séparées et recomposées. *Université de Laval*.
- Deslandes, R., & Potvin. (1998). Motivation des parents à participer au suivie scolaire le leur enfant au primaire. *Revue des sciences de l'éducation*. 30(2), 411-434.
- Diana Drory. (2009). *L'enfant et la séparation parentale*. Bruxelles : ministère de la communauté française.
- Dictionnaire le petit Larousse. (2006). 1545
- Dictionnaire petit Larousse. (2010). 1750.
- Document de stratégie sectorielle de l'éducation au Cameroun* (2006).
- Document stratégique pour la croissance et l'emploi*. Aout 2009.
- Dumesnil, J (1993). *Le traitement relationnel*. Paris : PUF.
- Dumont. D, Geerts. C & Libion. F. (2007). Les familles dans la société contemporaine : de nouvelles fragilités..., *Université Catholique de Louvain, série de dossiers techniques réf . 7*, 07-43.
- Durru-Bellat, M., & Jarousse, J.P., Mingat, A., & Automne. (1992). *Les différenciations EPT du gouvernement* du 14 juin au 19 juin 2010.
- Gerard E. (1999). Logiques sociales et enjeux de scolarisation en Afrique : réflexion sur des cas d'écoles malien et burkinabé. *Politique africaine*. 76, 153- 163.
- Goux, D., & Maurine. (1997). Démocratisation de l'école et persistance des inégalités. *Economie et Statistiques*. 306, 27-39.
- Guedeney, A & Guedeney, N. (2002). *L'attachement, concept et applications*. Paris : PUF.
- Guedeney, N.(2010). *L'attachement un lien vital*. Bruxelles : Yapaka.

Heran, F. (1994). L'aide au travail scolaire : les mères persévèrent. *Insee Première*. 350, 56-75.

Herpin, N., Erpin, N., & Verger, D. (1997). *Les étudiants, les autres jeunes, leur famille et la pauvreté*, *Economie et statistique*, 308, 309, 310, 211-227.

Lacroix, J. (2011). *Ne chercher plus, c'est la faute des parents !* Bruxelles : Pierre Mardaga

Ladd, G. (2009). *Transition entre la maison. Ou (la garderie) à la maternelle / Aptitude nécessaire à l'entrée à l'école: une conséquence du développement précoce de l'enfant*, Montréal : CEDJ.

Fergusson, N. & Horwood. (1999). Late influence of parental characteristics. *American sociological review*. 49, 784-802.

Lautrey, J.C. (2009). *Classe sociale, milieu familial intelligence*. Paris : PUF.

Lewis, M & Weinraub, M. (1976). The role of the father in the child development. New-york: Nathan

Loi de l'orientation de l'éducation n° 98/ 004 du avril 1998.

Makoudjou Tchendjou, A.C (2011). *Déterminants de l'achèvement de l'enseignement primaire au Cameroun*. Yaoundé : ISSEA.

Massé, R. (1991). La conception populaire de la compétence parentale. *Apprentissage*

Mgbwa, V & Ngono Ossango, P. (2011). « Pratique de la parentalité et développement intégral du jeune enfant ». *Syllabus 2* (3), 159-178.

Mgbwa, V. (2008). « Antécédents familiaux et refus scolaire : Processus d'intégration des enfants en difficulté d'apprentissage et adaptation scolaires. » *In cahier de territoires*.2, 71-82.

Mialaret, G. (1991). *Pédagogie générale*. PUF, Paris, 580

Milan, A., & Nora, B. (2011). *Portrait des familles et situation des particuliers dans les ménages au Canada*. Québec : De Boeck.

Paillé, P., et Muccchielli, A. (2003). *L'analyse thématique. L'analyse qualitative en sciences humaines et sociale.*

Perrenoud, P. (1997). *Pédagogie différenciée : des intentions à l'action.* Paris : ESF.

Perrenoud, P. (1998). Les cycles d'apprentissage, de nouveaux espace-temps de formation. *Éducateur.* 13, 25-28.

Pierard, A. (2012). *La place du beau parent dans les familles recomposées. Analyse UFAPEC* Bruxelles : ministère de la fédération Wallonie.

Pourtois, J. P., & Desmet, H. (2007). *L'éducation postmoderne,* 4^e éd, Paris : Presses universitaires de France.

Pourtois, J. P., Desmet, H., & Lahaye, W. (2007). *La bientraitance. Besoins des enfants - Compétence des parents.* Paris : Presses universitaires de France.

Pourtois, J.P.,Desmet, H., &Lahaye, W. (2011). *Les points charnières de la recherche scientifique. Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation université des monts-hanaut.* Bruxelles : Pierre Mardaga.

Pourtois, J. P, Desmet, H., & Lahaye, W. (2006). Postures de recherche et travail de terrain. *La méthodologie qualitative.* 169-200.

Poussin, G.(2004). *La fonction parentale,* 3^e édition, Paris : Dunod

Poutois J. P, Desmet, H.& Lahaye, W.(2004). Connaissances et pratiques en éducation familiale et parentale. *Université de Mons- Hainaut.* 1, 22-25.

predicting middle school adjustment. *Family Relations.*45, 415-426.

Quivy, R., & Campenhoudt, L. (1995). *La question de départ. Manuel de recherche en sciences sociales.* Paris : Dunod.

Rapport d'analyse du secteur d'éducation de base. Août 2012.

Rapport d'état du système éducatif Camerounais (2003). *Synthèse des principaux résultats pour éducation nouvelle.*

Saint-Jacques, M.C., Drapeau, S., & Godbout, E. (2012). Comment se porte les enfants de famille recomposées ? Journées annuelles de la santé publique : s'unir dans la séparation !

Saint-Jacque, M-C & Cloutier, R. (2004). « Les nouvelles familles. Recomposition familiale et adaptation des enfants ». *Psychologie Québec*. 7, 45-65.

Tsafack, G. (1982). *Facteurs personnels et sociaux du redoublement de l'élèves au primaire*. Yaoundé : PUM.

Tsala Tsala, J.P. (2009). *Familles africaines en thérapie. Clinique de la famille camerounaise*. Paris : Harmattan.

UNESCO(2000), *Forum Mondial sur l'Education : cadre d'action de Dakar sur l'enseignement pour tous, tenir nos engagements*. Dakar.

Winnicott, D. (1971). *La constitution thérapeutique de l'enfant*, Paris : Gallimard.

ANNEXES

- Attestation de recherche
- Formulaire de consentement aux entrevues individuelles auprès des parents
- Formulaire de consentement aux entrevues individuelles adresse aux élèves
- Guide d'entretiens
- Contenu des entretiens

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I
ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE
L'ÉDUCATION
SECTION : Science de l'Éducation



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I
HIGHER TEACHER'S TRAINING COLLEGE
DEPARTMENT OF SCIENCE OF EDUCATION
SECTION: Sciences of Education

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Pr Pierre FONKOUA, chef de département des Sciences de l'Éducation, certifie que l'étudiant (e) nommée (e)

TCHOUKOUA JIMKOUA IDA JULIENNE

Est inscrit (e) au niveau V du département des Sciences de l'Éducation, Filière Sciences de l'Éducation de l'École normale supérieure de Yaoundé et poursuit actuellement un travail de recherche sur le thème suivant :

Compétences Educatives Parentales et Élévation
des critères de Réussite chez les Apprenants du
primaire.

Sous la direction de Dr MGBWA Yandelin et Dr DJEUMENI MARCELINE
Ce travail de recherche l'oblige à s'adresser à certaines institutions ou à certains services en vue de la collecte des données nécessaires à sa finalisation.

En vue de quoi la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le.....

27/10/15

Le Chef de Département


Prof. Pierre FONKOUA

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT AUX ENTREVUES INDIVIDUELLES

AUPRES DES PARENTS

Présentation du cadre de la recherche :

Cette recherche est réalisée dans le cadre de la rédaction d'un mémoire de recherche de fin de formation du DIPEN II de [Tchoukous Yimkoua Ida Julienne], dirigée par Dr Vandelin MGBWA et Dr Djeumeni Marcelline du Département des Sciences de l'Éducation de l'École Normale Supérieure de Yaoundé.

Avant d'accepter de participer à cette recherche, veuillez prendre le temps de lire les enseignements qui suivent. Ce formulaire de consentement vous explique les buts de ce projet de recherche et ses procédures. Il indique les coordonnées de la personne avec qui communiquer au besoin. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

Nature de l'étude

La recherche a pour objectif d'appréhender comment les compétences parentales dans une situation de recomposition familiale amène à comprendre le vécu de la scolarisation des apprenants.

Déroulement de la participation

L'entrevue, de type individuel, se déroulera dans un lieu neutre de l'établissement de votre enfant. Elle aura une durée de 40 minutes maximum et sera enregistrée sur audio avec votre consentement. L'entrevue concerne votre expérience familiale au sujet de l'exercice des fonctions parentales à l'endroit de votre enfant. Ceci dans le but d'optimiser sa scolarisation.

Les thèmes suivants seront abordés :

La qualité de l'exercice de la fonction nourricière

Le degré de pertinence de l'exercice de la fonction de protection et de guidance

Le sens de l'exercice de la fonction de contrôle

Avantages, risques ou inconvénients liés à votre participation.

Il est possible que le fait d'accepter que nous échangeons avec votre enfant, l'amène à changer d'attitude à la maison. Mais toujours est-il qu'en cas de besoin, n'hésitez pas de nous contacter.

Participation volontaire et droit de retrait

Vous êtes libres de participer à ce projet. Vous pouvez décider de mettre fin à l'entretien à tout moment, sans avoir à fournir de raisons et sans aucun préjudice. Si vous décidez de mettre fin à votre participation, il est important d'en prévenir le chercheur responsable dont les coordonnées sont incluses dans ce document. Tous les renseignements personnels vous concernant, incluant les enregistrements, seront alors détruits.

Confidentialité et gestion des données

Dans les travaux produits à partir de cette recherche votre enfant ne pourra être identifié puisse qu'il aura un nom fictif concernant la confidentialité.

L'enregistrement audio et le texte de la transcription de l'entrevue accordée peuvent, avec votre consentement, être déposés et conservés dans un fond d'archives de la bibliothèque de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé pour fins de recherches ultérieures. Toutefois, si vous ne consentez pas à ce dépôt, l'enregistrement de l'entrevue et sa transcription seront détruits au terme du projet.

Dans le cas où vous souhaiteriez que votre identité demeure confidentielle, les mesures suivantes seront appliquées :

- Les noms des participants ne figureront dans aucun document ;
- Les divers documents de la recherche seront codifiés (non fictif) et seul le chercheur aura accès à la liste des noms et des codes ;
- Les résultats individuels des participants ne seront jamais communiqués.

Que vous souhaitiez que votre identité demeure confidentielle ou pas, les matériaux de la recherche, incluant les données et les enregistrements, seront conservés sous clé pendant un (01) an. Au terme de cette période, ils seront détruits, à moins que vous acceptiez leur dépôt dans le fond d'archives précité et que vous ayez signé la formule de consentement prévue à cet effet à l'annexe 1.

Remerciements

Votre collaboration est très précieuse pour cette recherche et je vous remercie vivement d'y participer.

Je soussigné (e) _____, consent librement à participer à la recherche intitulée : « compétences parentales et niveau de scolarisation des apprenants de famille recomposée ». J'ai pris connaissance du formulaire et j'ai compris le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients (le cas échéant), du projet de recherche. Je suis satisfait (e) des explications, précisions et réponses que le chercheur m'a fournies, le cas échéant, quant à ma participation à ce projet.

_____ Date : _____

Signature du participant, de la participante

J'ai expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients (le cas échéant) du projet de recherche au participant. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et j'ai vérifié la compréhension du participant.

_____ Date : _____

Signature du chercheur

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT AUX ENTREVUES INDIVIDUELLES

ADRESSE AUX ELEVES

Présentation du cadre de la recherche :

Cette recherche est réalisée dans le cadre de la rédaction d'un mémoire de recherche de fin de formation du DIPEN II de [Tchoukoua Yimkoua Ida Julienne], dirigée par Dr Vandelin MGBWA et Dr Djeumeni Marcelline du Département des Sciences de l'Education de L'Ecole Normal Supérieur de Yaoundé.

Avant d'accepter de participer à cette recherche, veuillez prendre le temps de lire les enseignements qui suivent. Ce formulaire de consentement vous explique les buts de ce projet de recherche et ses procédures. Il indique les coordonnées de la personne avec qui communiquer au besoin. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

Nature de l'étude

La recherche a pour objectif d'appréhender comment les compétences parentales dans une situation de recomposition familiale amène à comprendre le vécu de la scolarisation des apprenants.

Déroulement de la participation

L'entrevue, de type individuel, se déroulera dans un lieu neutre de l'établissement de votre enfant. Elle aura une durée de 40 minutes maximum et sera enregistrée sur audio avec votre consentement. L'entrevue concerne votre vécu familial au sujet de l'exercice des fonctions parentales à votre endroit. Ceci dans le but d'optimiser votre scolarisation.

Les thèmes suivants seront abordés :

La qualité de l'exercice de la fonction nourricière

Le degré de pertinence de l'exercice de la fonction de protection et de guidance

Le sens de l'exercice de la fonction de contrôle

Avantages, risques ou inconvénients liés à votre participation.

Il est possible que le fait d'accepter que nous échangeons avec vous élèves, vous amène à, vous sentir frustrer et à changer d'attitude à la maison. Mais ne vous en fait pas, notre souci c'est de vous aider a toujours être épanouis par tout où vous vous trouverez. Alors n'hésitez pas de nous contacter en cas de besoin.

Participation volontaire et droit de retrait

Vous êtes libres de participer à ce projet. Vous pouvez décider de mettre fin à l'entretien à tout moment, sans avoir à fournir de raisons et sans aucun préjudice. Si vous décidez de mettre fin à votre participation, il est important d'en prévenir le chercheur responsable dont les coordonnées sont incluses dans ce document. Tous les renseignements personnels vous concernant, incluant les enregistrements, seront alors détruits.

Confidentialité et gestion des données

Dans les travaux produits à partir de cette recherche vous ne pourriez être identifié puisse vous aurez un nom fictif concernant la confidentialité.

L'enregistrement audio et le texte de la transcription de l'entrevue accordée peuvent, avec votre consentement, être déposés et conservés dans un fond d'archives de la bibliothèque de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé pour fins de recherches ultérieures. Toutefois, si vous ne consentez pas à ce dépôt, l'enregistrement de l'entrevue et sa transcription seront détruits au terme du projet.

Dans le cas où vous souhaiteriez que votre identité demeure confidentielle, les mesures suivantes seront appliquées :

- Les noms des participants ne figureront dans aucun document ;
- Les divers documents de la recherche seront codifiés (non fictif) et seul le chercheur aura accès à la liste des noms et des codes ;
- Les résultats individuels des participants ne seront jamais communiqués.

Que vous souhaitez que votre identité demeure confidentielle ou pas, les matériaux de la recherche, incluant les données et les enregistrements, seront conservés sous clé pendant un (01) an. Au terme de cette période, ils seront détruits, à moins que vous acceptiez leur dépôt

dans le fond d'archives précité et que vous ayez signé la formule de consentement prévue à cet effet à l'annexe 1.

Remerciements

Votre collaboration est très précieuse pour cette recherche et je vous remercie vivement d'y participer.

Je soussigné (e) _____, consent librement à participer à la recherche intitulée : « compétences parentales et niveau de scolarisation des apprenants de famille recomposée ». J'ai pris connaissance du formulaire et j'ai compris le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients (le cas échéant), du projet de recherche. Je suis satisfait (e) des explications, précisions et réponses que le chercheur m'a fournies, le cas échéant, quant à ma participation à ce projet.

_____ Date : _____

Signature du participant, de la participante

J'ai expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients (le cas échéant) du projet de recherche au participant. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et j'ai vérifié la compréhension du participant.

_____ Date : _____

Signature du chercheur

GUIDE D'ENTRETIENS

Thème 1 : compétence à nourrir

Sous thème 1 : bon encadrement de l'enfant

Sous thème 2 : apport de la qualité du repas

Sous thème 3 : apport de la quantité de repas

Sous thème 4 : nombre de repas

Sous thème 5 : adoption des paroles valorisantes

Sous thème 6 : présence des deux parents pendant les repas

Thème 2 compétence à protéger

Sous thème 1 : assistance de l'enfant dans les jeux et les devoirs de classe

Sous thème 2 : soins donnés à l'enfant en cas de maladie

Sous thème 3 : aménagement de l'espace d'étude

Sous thème 5 : aide à ranger les outils d'étude

Sous thème 6 : initier l'enfant aux jeux éducatifs

Sous thème 7 : suivie parental du travail scolaire de l'élève à la maison

Thème 3 compétence à guider

Sous thème 1 : connaissance des besoins et des aspirations de l'élève par les parents.

Sous thème 2 : assistances aux apprentissages scolaires

Sous thème 3 : informations sur les valeurs sociales

Thème 4 compétence à contrôler

Sous thème 1 : style démocratique

Sous thème 2 : acceptation des opinions de l'enfant

Sous thème 3 : intégration des principes éthiques en famille.

Sous thème 4 : identification aux modèles parentaux

Thème 5: niveau de scolarisation

Sous thème 1 : fréquentation scolaire

Sous thème 2 : taux de redoublement

CONTENU DES ENTRETIENS

Entretien N°1

Date : 12/04/2016

Nom et âge : M.M., 13ans

Niveau d'étude : CM1

SEXE : féminin

Heure : 10 H 00

Situation environnementale : belle-mère, père, grand-mère

Apparence physique : port des babouches, tenue scolaire sale, amorphe.

Bonjour madame.

Je m'appelle M.M., je suis élève en classe de CM1, j'ai 13ans. Je Parle de Ma vie à l'école. Je vends les croquettes,(silence) ; je me balade, je fini de vendre mes croquettes je pars jouer, je fini de jouer j'entre en classe et je pars dormir en classe. Quand la maitresse fait sa leçon, je suis toujours couché sur la table. Je suis toujours couché parce que la tête me fait mal. Lorsque je dis à la maison que j'ai mal à la tête, ma grand-mère me donne le paracétamol que je mâche. Mon père ne sait pas que je suis malade, ma belle-mère le cache de peur que mon père puisse m'amener à l'hôpital. La femme de mon père prépare souvent, elle lave les habits, et elle va mettre dans la valise. Mon père ne sait pas que je suis malade. C'est la récréation mes amis sont en train de jouer mais moi je ne joue pas parce que je suis fatiguée, le dos me fait mal. Mes Cheveux ne sont pas peignés parce que je m'apprête seul pour l'école le matin, je n'ai pas trouvé le peigne. Chaque matin je fini d'abord de travailler, je me lave et je m'habille avant d'aller à l'école. Pendant ce temps mes parents sont au salon. Dans mon sac de classe on peut retrouver les cahiers, le livre de lecture, et le livre de mathématique. Les autres livres papa a dit qu'il va acheter après. Non ce n'est pas ma grand-mère qui vient me donner le sceau de croquette, c'est moi-même qui porte le sceau de croquette le matin à la maison pour aller avec à l'école pour que pendant la pause je me balade avec.

A la maison, j'apprends dehors ; Je n'apprends pas à l'intérieur de la maison parce qu'il fait très chaud dedans. Il n'y a pas de tableau à la maison, j'apprends sur mon ardoise. Personne ne m'assiste pendant mes apprentissages, je me contente de ce que la maitresse a dit en classe. Avant de me rendre à l'école, il faut que je lave les assiettes, que je me lave, et que je range rapidement les cahiers et les livres dans mon sac. Parfois j'oublie certains effets à la maison.

J'ai eu 12 de moyenne à la première séquence, 11 de moyenne à la deuxième séquence, et 09 de moyenne à la troisième séquence.

Quand je rentre avec mon bulletin à la maison, mon père voit souvent la note que j'ai eu, il regarde, il regarde (timidité et bégaiements) mon rang ; il signe mon bulletin lorsqu'il est là et lorsqu'il n'est pas là parce qu'il travaille à Yaoundé, c'est ma grand-mère qui signe mon bulletin. La femme de mon père n'a jamais signé mon bulletin. la femme de mon père ne me reçoit pas, elle ne m'aime pas parce qu'elle lave seulement son enfant, elle me tape quand je n'ai rien fait. Elle à un enfant qui a deux ans, je n'aime pas jouer ensemble avec son enfant parce que sa mère me traite souvent, si l'enfant pleure lorsqu'on joue ensemble, on va me refuser la nourriture pendant deux jours. J'aimerais bien jouer avec son petit frère sans que personne ne me gronde.

J'ai des amis à l'école, et au quartier mes parents ne les connaissent pas. Lorsque je suis avec eux je les parle de ma vie qu'on me fait souvent à la maison, ils me disent que quand ton père va te tapé, tu dois fuir de la maison. Mon parent utilise le tuyau à gaz pour me fouetter.

A la maison il y'a des règles : je ne dois pas taper l'enfant, je ne dois pas casser les plats cassables, on ne doit pas me maltraiter, je dis qu'on me maltraite parce que on me puni quand j'ai fouetté l'enfant et puis on ne va plus me donner la nourriture pendant deux jours. Lorsque tout ceci se passe papa n'est pas au courant, je ne dis pas cela a mon père parce qu'il va aussi me fouetté. Lorsque ma grand-mère voit comment la femme de mon grand-père me maltraite elle dit que : laissé l'enfant là, elle n'a rien fait, depuis qu'elle est rentrée à l'école elle n'a rien mangée, même le matin qu'elle partait à l'école elle n'a rien mangé.

Moi je pense que si je dis à ma grand-mère que je vais souvent vendre les croquettes le samedi et le dimanche lorsqu'il n'y a pas classe, elle dira que je ne suis plus son ami. C'est la récréation mes amis son entrain de jouer, si je fini de vendre les croquettes de ma grand-mère je vais jouer à la deuxième récréation.

Entretien N°2**Date** : 12/04/2016**Nom et âge** : M.B., 14ans**Niveau d'étude** : CM1**SEXE** : féminin**Heure** : 10 H 00**Situation environnementale** : beau-père, mère.**Apparence physique** : port des babouches, tenue scolaire sale, timide

Bonjour Madame,

je m'appelle M. B. je parle de ma vie à l'école, je suis bien avec mes camarades, je ne participe pas au balayage. Pendant la fête de la jeunesse le n'aime pas faire les sketches parce que j'ai peur. Je fréquentais d'abord à Yaoundé à nsimalen, j'ai déjà eu à reprendre le CM1. Parce qu'à la maison je jouais trop, on ne me contrôlait pas et J'habitais avec ma grand-mère et mon grand-père, de fois ils viennent souvent me regarder (ma grand-mère et mon grand-père). Maintenant j'habite avec mon faux père et ma mère, mon petit frère.

C'est mon faux père parce qu'il m'avait raconté que quand j'étais dans le ventre de ma mère, mon père m'a dit que ce n'est pas lui qui a enceinte ma mère mais c'est un autre père. Je n'aime pas mon père parce qu'il fait la combine, il ne m'achète pas les habits, les chaussures, les cahiers, les Bic, les craies, les ardoises, c'est seulement ma mère qui achète. Il achète seulement à ses enfants ; on vient à l'école il donne seulement les beignets a son enfants lorsque je suis déjà partie.

Quand je me lève le matin à 4h, je lave le sol, je puisse de l'eau, je lave les assiettes et les marmites, mon faux père m'envoie chercher la nourriture au champ, lorsque je reviens je lave mon petit frère je l'habille, puis je me lave aussi, je m'habille avant d'aller à l'école ; s'il fait froid, et que je vois le pullover je me protège et je protège aussi mon petit frère, mais si je ne vois pas vite ,on part à l'école parce que si on ne fait pas vite on seras en retard et monsieur Etoundi va nous fouetter. Lorsque j'arrive à l'école en classe le matin, je suis fatiguée parce que la veille du retour à la maison, je suis parti chercher le bois pour préparer s'il n'ya plus le gaz. Le matin lorsque je sors de la maison on peut retrouver les livres les cahiers, parfois les Bic, parce que parfois mon Bic fini, même la craie et si je n'ai pas l'argent je n'achète pas. Quand je rentre de l'école je prépare, sur le feu à bois, parfois sur le gaz si ce n'est pas fini, je

vais chercher le bois, je sers à manger à mon petit frère et moi, puis je lave à nouveau les assiettes que nous avons utilisées. Ma mère est bye en sélam et mon père travaille au village.

Lorsque j'apprends mes leçons à la maison, je le fait au salon ou dehors parce que parfois mon petit frère pleure et parent parfois ne sont pas là ou ils sont assis au salon. Je me débrouille ainsi parce qu'il n'ya pas un endroit réservé pour apprendre mes leçons à la maison ; mon père et ma mère ne m'aident pas à faire mes devoirs de classe ; je me bats toute seul. Parce qu'ils ne sont pas là. Lorsque je sors de la maison, je range dans mon sac les livres, les cahiers, les Bic, que je retrouve facilement et arrivée à l'école je constate parfois que mon Bic est fini et parfois aussi la craie, si j'ai de l'argent j'achète. A la première séquence, j'ai eu 8 de moyenne à la première sequence, 7 de moyenne à la deuxième séquence et 7 de moyenne a la troisième séquence, je ne travaille pas bien parce que à la maison ma mère ne me laisse pas que j'étudie, seulement les travaux les travaux. J'aime souvent apprendre au salon ou dehors parce que parfois mon petit frère pleur et aussi si mes parents parlent au salon. Il est difficile pour moi de dialoguer avec mes parents parce qu'ils ne sont pas souvent là. Je mange a table avec mes parents te temps des fêtes de Noël ou si on par rendre visite à quelqu'un. Moi j'aimerais qu'on mange ensemble chaque fois quand ils sont là, comme ça ils vont me dire si j'ai bien préparé la nourriture.

J'ai des amis à l'école et dans mon quartier, mes parents ne les connaît pas, mais un jour mon père est venu les trouvé à la maison, ils ont escaladé la barrière derrière pour fuir mon père parce qu'ils avaient peur que mon père devait leur tapé. Comme règle de la maison il est interdit de ne pas bagarrer avec mes frères et les gens.

Pour que mes parents me rende toujours joyeux, il faut que je leur parle, je leur dit ce qui me dérange et ce qui ne vas pas. Ce qui me dérange c'est (silence absolue, baisse la tête) que mon père aime trop faire les problèmes avec ma mère et il tape ma mère quand je suis là ; aussi ma mère avait dit à mon père qu'on m'achète le téléphone mon père a refusé. Moi je voulais le téléphone parce que mon père n'est pas souvent la, il va à Yaoundé, et ma mère va vendre au marché, alors avec le téléphone, ma mère peut nous appeler pour me demander ce qui ne vas pas ; parce que parfois il n'y'a rien a mangé et mon petit frère pleure, il me dérange, et après il tombe malade, et je pars appelé le voisin, pour qu'il vient voir ce qui a. avant qu'il cherche a appelé ma mère.

S'il fallait dire quelque chose à ma mère, je lui dirais de ne plus provoquer papa ; de dirait à mes parents d'être toujours là et de nous appeler lorsqu'il voyage.

Entretien N°3

Jour D'entretien : le 29 Mars 2016

Nom : S

Age : 13 ans

Classe : CM2

Apparence physique : tenu scolaire mal entretenu, port de babouche, cheveux ébouriffé, timidité maladive.

Situation environnementale : belle-mère, père.

Bonjour Mme,

Parlant de ma réussite à l'école, parfois c'est moyen, je m'arrête à 11/20. J'ai déjà eu à reprendre deux classes, la SIL et le CE1 parce que mon père et ma mère avait eu les problèmes et ils se sont séparés et moi je ne voulais pas. J'ai alors eu la sous moyenne à l'école parce que je n'apprenais plus bien à la maison. Je me comporte parfois bien avec mes camarades, mais souvent il m'énerve parfois lorsqu'ils m'attaquent et me pousse à bagarrer, mais je fuis et je ne bagarre pas. Ce n'est que lorsqu'ils m'énervent trop que je bagarre. Moi j'aime ma maitresse parce qu'elle est gentil avec nous. Je balais souvent notre salle de classe le jour de balayage ; parfois je ne pars pas au défilé du 11 février comme cette année parce que mon père a refusé que je parte.

J'arrive à l'école chaque matin à 8 h, je n'assiste pas à la levée des couleurs, j'arrive le plus souvent en retard à l'école parce que je travaille d'abord et le reste de travail, je vais le faire de mon retour des classes. Chaque matin lorsque la femme de mon père se lève, elle me réveille à 5 h pour travailler, après elle part se coucher (timide), j'essuie le sol, après cela je branche la bouilloire pour chauffer de l'eau. Pendant que me brosse, l'eau chauffe, je me douche et j'entre dans ma chambre pour m'habiller et aller à l'école. Si mon père est là il me met le goûter dans le sac avant que je ne parte à l'école.

Je n'aime pas ma mère parce que chaque fois que j'essaye d'être gentil avec elle refuse, elle (silence, timidité, pleure en sanglot)elle ne veut pas, moi je pense que c'est parce qu'elle n'aime pas me voir toute la famille à remarquer cela. Même mon père connaît cela, parce que un jour elle a déjà dit à papa qu'elle ne m'aime pas, elle me donne seulement à manger lorsque mon père est là. Lorsque mon père n'est pas là elle me donne à manger quand j'ai terminé de faire tous mes travaux et aussi très tard dans la nuit.

C'est rare que mon papa soit à la maison. Je ne joue pas à la maison, parce que mon père n'aime pas quand je joue. Il préfère que j'apprenne ou je regarde la télévision. Je ne connais pas la profession de mon père. Je n'ai pas d'ami au quartier, mais j'ai seulement les amis à l'église.

Quand je rentre de l'école tard, mon père me demande si j'ai une raison ? Comme je suis seul, il n'a pas encore les règles mais, je connais certaines règles. Je dois me coucher à 23 h, lorsque je pars me raser je ne dois pas laisser les cheveux, je dois faire la boule zéro, sinon j'aurai à faire à papa.

J'apprends parfois dans la chambre ou au salon ; j'apprends mes leçons parfois dans la chambre lorsque ma mère fait trop de bruit au salon et lorsque (timidité) papa n'est pas là.

Il n'y a pas de tableau à la maison, mais j'écris sur mon ardoise ou dans mon cahier.

Ce que la femme de mon père fait qui ne me plait pas est que : c'est que elle me réveille du lit pour que je travaille alors que elle va se coucher encore au lit, ma maman n'aime pas toucher à mes habits, elle m'énerve parce qu'elle parle du mal de ma mère, elle me maltraite et elle me tape avec (calme, pleur) tous les objets qu'elle voit même si c'est le couteau ou un gros bâton et elle aime seulement me taper au cou.

J'ai aimé la femme de mon père lorsque le jour où elle a préparé un repas que j'aime bien puis après elle m'a appelé gentiment à venir manger et ce jour-là elle m'a même apporté de l'eau à boire après le repas. J'aimerais que elle et moi on parle souvent. Parce qu'elle n'aime pas que je reste où elle est là. Je veux qu'elle m'aime parce que a l'église le prêtre nous a dit qu'il faut écouter ce que nos parents nous dit à la maison; et il faut aimer ses frères ; j'aimerais aussi que si elle accouche mon petit frère il ne meurt plus, qu'il reste pour qu'on joue et on voit la télé ensemble. Oui ma mère a déjà eu a accouché deux fois deux enfants, le premier c'était un garçon et la deuxième une fille mais ils sont morts.

Il y'a beaucoup de chose que mon père fait aussi qui ne me plait pas. Parce que lorsque ma mère lui dit que j'ai fait ceci il se met seulement à me gronder et après il me fouette, et il ne me demande pas mon point de vue et aussi il ne va pas toujours se balader avec moi-même lorsque je pars à l'église il ne part pas avec moi il reste seulement à la maison et il me dit seulement de ne pas durer là-bas. J'ai aussi été content une fois de mon père parce que comme moi je souhaitais qu'on envoi mon dossier du concours d'entrer en 6^{ieme} dans un

lycée Générale, et mon père ne voulais pas alors la maitresse à convoquer mon père à l'école et il est venu et la maitresse lui a conseillé de me laisser commencer par l'enseignement générale avant de me mettre après quand je vais réussir mon BEPC a l'enseignement technique.

Si on me demande ce que mes parents doivent faire pour me rendre heureux partout où je me trouve. Je dirais qu'ils arrêtent de me fouetter ; qu'il essaye de m'écouter, j'aimerais que elle et moi on parle souvent, parce qu'elle n'aime pas que je reste où elle est là. J'aimerais aussi que le matin avant de venir à l'école qu'il me mette au moins 25frs ou 50frs dans mon sac.